







77111111111117
----------------

•		
SYNTHES	F D	ч

#### PILIER 1 P. 18

### CADRE DE VIE & RENOUVELLEMENT URBAIN

- VOLET RENOUVELLEMENT URBAIN P. 21
  - VOLET HABITAT P. 25
- VOLET GESTION SOCIALE ET URBAINE DE PROXIMITÉ P. 29
- L'Impact de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 (2020-2022) P. 32
- L'intégration des enjeux de la transition écologique dans les actions mises en œuvre P. 33
  - Les enjeux émergents pour le prochain Projet de Territoire P. 35

#### PILIER 2 P. **36**

### DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

- VOLET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE P. 39
- VOLET EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE P. 43
- L'Impact de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 (2020-2022) P. 48
- L'intégration des enjeux de la transition écologique dans les actions mises en œuvre P. 48
  - Les enjeux émergents pour le prochain Projet de Territoire P. 49

#### PILIER 3 P. **50**

### RENFORCER LES COHESIONS SOCIALES ET TERRITORIALES POUR FAIRE VIVRE LA MIXITÉ

- VOLET LIEN SOCIAL P. 53
  - VOLET CULTURE P.59
    - VOLET SANTÉ P.63
- VOLET EDUCATION P.67
- VOLET SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE P.71
- L'Impact de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 (2020-2022) P. 74
- L'intégration des enjeux de la transition écologique dans les actions mises en œuvre P. 75
  - Les enjeux émergents pour le prochain Projet de Territoire P. 76

#### PILIER 4 P. 78

### GOUVERNANCE, COMMUNICATION PROMOTION DU PROJET ET DU TERRITOIRE

- VOLET GOUVERNANCE P.81
- VOLET COMMUNICATION AU SERVICE DU PROJET ET DU TERRITOIRE P.87
  - L'Impact de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 (2020-2022) P. 90
- L'intégration des enjeux de la transition écologique dans les actions mises en œuvre P. 90
  - Les enjeux émergents pour le prochain Projet de Territoire P. 91

# 929dIuy2

## Un Pojet de Terioie co-construit et co-évalué avec les habitants

Le Projet de Territoire Lyon la Duchère est la déclinaison locale de la Convention territoriale de Lyon et du Contrat de Ville métropolitain 2015-2020 prorogés jusqu'à fin 2023. Il fixait pour la période 2016-2020 la stratégie, les enjeux et les objectifs pour continuer à développer durablement le quartier prioritaire de La Duchère, en s'appuyant sur les deux leviers de la politique de la Ville :

- **L'urbain** (à travers le projet de renouvellement urbain),
- l'humain (à travers le Contrat de Ville).

Co-élaboré avec les habitants, conformément à la loi du 21 février 2014 de Programmation pour la Ville et la Cohésion Urbaine, ce Projet de Territoire a favorisé la constitution spontanée du Conseil citoyen de la Duchère, qui l'a enrichi de sa contribution indépendante.

À l'approche de la fin de validité du Contrat de Ville. l'État, la Métropole et la Ville de Lyon ont souhaité en tirer le bilan. Une démarche de concertation a donc été lancée par la Mission territoriale Lyon la Duchère au 1er semestre 2022 pour partager, avec les services, le Conseil citoyen et les acteurs locaux, les réussites et les difficultés rencontrées sur l'ensemble des enjeux du Projet de Territoire Duchère 2016-2020. Des rencontres thématiques ont ainsi été organisées avec le Conseil citoyen, suivies d'un séminaire avec les partenaires et acteurs locaux du quartier le 12 mai 2022. À l'issue de ce séminaire, un certain nombre de questions évaluatives ont été identifiées puis sélectionnées pour être intégrées au questionnaire de l'Enquête Écoute Habitants (EEH) 20221 et à celui de la « Grande Enquête Duchère »2 conduite pendant l'été 2022 par les centres sociaux de la Duchère, dans le cadre de l'élaboration de leur projet social 2023-2027. Sept questions ont ainsi été retenues pour être posées de manière plus large aux habitants de la Duchère.

Elles portaient sur l'efficacité des actions menées en direction des adolescents, le sentiment d'acceptation à la Duchère, l'offre artistique et culturelle existante, l'implication dans la vie du quartier, la manière de s'informer sur la vie du quartier, la possibilité d'être associé sur les sujets de sécurité et de prévention de la délinquance, et l'offre de service

en matière de recherche d'emploi à la Duchère.



Le présent bilan s'appuie donc sur l'évaluation technique réalisée en continu par la Mission Lyon la Duchère, sur le résultat des échanges qualitatifs issus des rencontres avec le Conseil citoyen et du séminaire du 12 mai 2022, et sur les données quantitatives de l'Enquête Écoute Habitants 2022 et précédentes, de la « Grande Enquête Duchère » 2022, ainsi que sur les données statistiques issues du recensement INSEE 2018 (regroupant 5 années d'enquête de 2016 à 2020), de Pôle Emploi ou encore de l'agence d'urbanisme de Lyon. Ces données ont été partagées avec les élus de la Ville de Lyon et de la mairie du 9° arrondissement lors de deux séminaires organisés à l'automne 2022 sur le bilan des Projets de Territoire dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) du 9° arrondissement.



<sup>1</sup>\_ L'Enquête Ecoute Habitant est réalisée chaque année auprès des habitants de la Ville de Lyon, dont 10 quartiers prioritaires de la Politique de la Ville pour mesurer leur satisfaction par rapport aux projets conduits, leurs besoins, la perception qu'ils ont de leur quartier et leur vécu. À la Duchère, un panel de 400 habitants est ainsi interrogé chaque année. À noter qu'aucune enquête Écoute Habitants n'a été conduite en 2021



# RENOUVELÉ ET UNE MIXITÉ RETROUVÉE

### À L'ISSUE DE 20 ans de rénovation urbaine ambitieuse (2003-2023),

le quartier de la Duchère a été profondément transformé : désenclavement (avec la création de l'avenue Rosa Parks et l'amélioration de la desserte bus), nouveau centre de quartier totalement sorti de terre (secteur Plateau), création d'une nouvelle centralité autour de la place Abbé Pierre, aménagement d'équipements et d'espaces publics de grande qualité, valorisation de la nature et des espaces verts, amélioration et diversification de l'offre de logements, ou encore installation de nouveaux commerces et d'activités économiques tertiaires. Le projet dans sa globalité a représenté un investissement de 750 millions d'euros, dont 193 inscrits dans la convention signée avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU).

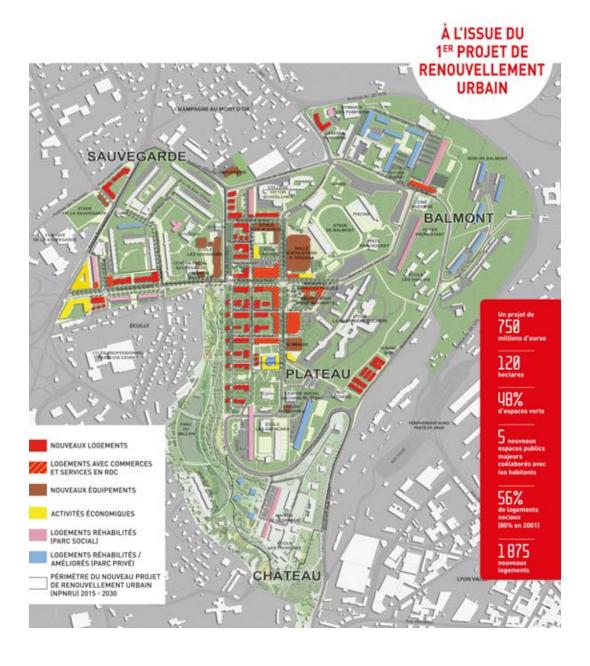
La démolition de 1711 logements sociaux et la reconstruction de 1875 nouveaux logements de statut diversifié (accession, locatif privé, locatif social, logements étudiants) ont permis de faire baisser la part de logements sociaux de 80% à 56% en 2019, à l'issue du 1er projet de renouvellement urbain. Cette diversification de l'habitat a permis de rééquilibrer l'offre de logements et a engendré l'arrivée de populations plus aisées, entraînant une plus grande mixité sociale dans le quartier, conformément aux objectifs fixés au démarrage du projet.

La réhabilitation du parc d'habitat ancien, social et privé, s'est poursuivie avec plus de 2 300 logements ayant bénéficié de travaux d'amélioration. À l'issue de la réhabilitation de la résidence Sakharov (barre 310) en 2024, la totalité des logements sociaux anciens de la Duchère aura été réhabilitée, hormis les résidences de la Sauvegarde qui vont faire l'objet de requalification dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). La satisfaction de 80 % des Duchérois à l'égard de leur logement traduit les efforts réalisés (ce taux montant à 85% sur le secteur renouvelé du Plateau).

Enfin, le 1er projet de renouvellement urbain de la **Duchère** s'est caractérisé par une démarche d'urbanisme durable exemplaire, consacrée par l'obtention du label national Écoquartier dès 2013 (une première pour la Métropole de Lyon), et de la plus haute étape du label en 2018 (étape 4).

L'objectif de mixité des fonctions et usages du quartier a également été atteint avec d'une part le développement d'équipements culturels, sportifs et éducatifs de proximité ou rayonnant à l'échelle de l'agglomération (comme la Halle d'athlétisme Stéphane Diagana) ; et d'autre part la création d'une offre d'immobilier à vocation économique : 5 programmes dont 2 en cours de construction, la requalification du bâtiment « U » au pied de la Tour Panoramique, et 25 cellules commerciales, dont 23 sont

À terme, l'immobilier d'entreprise réalisé dans le cadre du 1er projet de renouvellement urbain représentera plus de 20 000 m² à la Duchère.





L'attention portée à l'environnement s'est renforcée à partir de 2011 sur la 2º tranche des opérations conduites au sud du Plateau, avec des bâtiments prenant mieux en compte les évolutions climatiques (ensoleillement, éclairage naturel, performance énergétique), une plus grande attention aux espaces communs (halls, cœurs d'îlots végétalisés et offrant des possibilités d'usages partagés), une recherche d'innovation dans les programmes neufs (terrasses partagées, serres sur le toit, plantation de verger...) et une approche évaluative en continu. De plus, le plan de réaménagement urbanistique et paysager s'est attaché à valoriser les atouts naturels du quartier : épannelage des constructions qui renoue avec la pente naturelle de la colline et ouvre sur le « grand paysage », et mise en valeur de la végétation par la création de corridors de verdure remontant du parc du Vallon vers la ligne de crête du Plateau (cœurs d'îlots végétalisés et parvis végétalisé de la Tour Panoramique avec notamment le Jardin des Belvédères – Françoise d'Eaubonne).

## — Une dyN≥mique de @nouvelement **QUI SE POURSUIT SUR LES SECTEURS** DE LA SAUVEGARDE ET DU CHÂTEAU

Depuis la validation des orientations du nouveau projet de renouvellement urbain sur les secteurs de la Sauvegarde et du Château par le Comité d'Engagement de l'ANRU en juillet 2019, la dynamique s'accélère sur ces deux secteurs, conformément aux souhaits des habitants et aux objectifs fixés dans le Projet de Territoire 2016-2020. La convention de site a été signée avec l'ANRU le 1er décembre 2020.

Le projet de la Sauvegarde a bénéficié d'opérations urgentes et anticipées de relogement démolitions et de requalifications dès 2016. Il prévoit un réaménagement du secteur autour de la notion de « cité paysagère et fertile ». Le travail de concertation mené par les équipes de conception (architecte en chef et maîtrise d'œuvre des espaces publics) depuis 2020 a permis de définir un projet qui répond et va même au-delà des objectifs fixés en 2016 avec les habitants. Les enjeux de transition écologique et de lutte contre les effets du changement climatique sont au cœur du projet, avec des ambitions environnementales élevées en matière de végétalisation, de conception bioclimatique des bâtiments, de décarbonation de la construction et d'encouragement des mobilités douces et actives.

Le projet embrasse également l'ambition de favoriser la mixité et le lien social par l'aménagement d'espaces publics aux usages variés et multigénérationnels. Il prévoit notamment l'implantation d'une halle agriculturelle, lieu de sensibilisation à la transition écologique, à la santé et à l'alimentation.

Elle s'accompagne du développement de surfaces jardinées et maraîchères visant à renforcer les dimensions paysagères et sociales du projet, tout en contribuant au changement d'image du quartier.

Le projet du Château, qui prévoit un réaménagement du secteur autour de la notion de « parc habité » est aujourd'hui moins avancé, car il n'a pas bénéficié d'opérations anticipées et le processus de relogement de la barre 110 a démarré seulement fin 2020. Toutefois, le rythme des relogements est particulièrement soutenu, malgré les ralentissements imposés par l'épidémie de COVID 19. Les opérations de réhabilitation/requalification du parc d'habitat ancien sont engagées.

Si l'intervention imaginée en 2016 sur les équipements publics existants est réinterrogée, la mise en œuvre de travaux urgents sur la Maison de l'Enfance est envisagée.



# De Nombeuses actions menées en faveur de la cohésion sociale et territoriale

La dynamique de transformation urbaine de la Duchère s'est accompagnée de nombreuses actions en direction des habitants, afin de renforcer la cohésion sociale, l'accès à la culture, à l'éducation, réduire les inégalités dans l'accès à la santé, mais aussi encourager le développement économique, faciliter l'insertion et l'emploi, et concourir à la prévention de la délinguance.



Afin de favoriser le vivre-ensemble et le croisement des publics, une multiplicité d'animations et d'événements culturels, sportifs et festifs ont été organisés. Citons par exemple : le concours de cuisine « Les Duch'Chefs » en 2017 et 2018, la programmation estivale renforcée et coordonnée entre les principaux équipements et associations socioculturelles depuis 2020 (les « jeudis de l'été », « Duchère Plage », les « mercredis culturels de la MJC » ou « un été au Château »), ou encore les événements à rayonnement extraterritorial comme le festival D'Art et D'Air, les Journées Européennes du patrimoine, le Forum Démocratie, ou le festival Pop'Science.

L'offre d'accompagnement pour l'accès aux droits a été renforcée dans les structures et associations du quartier : écrivains publics, permanences juridiques, permanences santé, ateliers numériques, ou encore ateliers sociolinguistiques et création de la Maison France Service adossée à La Poste.

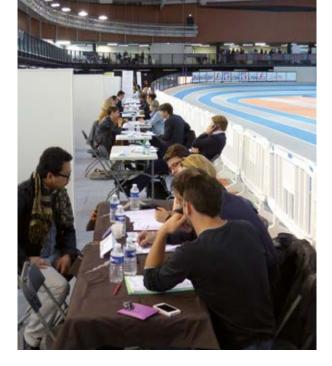


Pour encourager le pouvoir d'agir, le fonds d'initiative locale (FIL) et le fonds associatif local (FAL) sont régulièrement mobilisés pour faciliter les initiatives citoyennes : Festi'Balmes, vide-grenier... Les actions dont les habitants participent à la gouvernance sont en outre valorisées : École du Spectateur, Coopérative Jeunesse de Services, Collectif Santé Duchère, tierslieux...

L'accès à la culture a également été encouragé par un fort soutien aux manifestations et aux équipements culturels du quartier, et par l'engagement des équipements culturels lyonnais depuis 2004 grâce à la Charte de coopération culturelle. Des actions ont ainsi été déployées pour favoriser l'accès des publics les plus éloignés (Lien théâtre, jeune compagnie Hallet Eghayan, classe orchestre...) et encourager la tolérance (Poèmes-Affiches des ArTpenteurs, fresque pour l'égalité femmes-hommes gare de Vaise, projet « Laisse tomber » de la MJC). Enfin, la culture a été mobilisée pour accompagner la transformation engendrée par le renouvellement urbain, tant sur le Plateau avec une démarche artistique participative autour de l'aménagement du parvis de la tour Panoramique en 2016-2017, qu'à la Sauvegarde et au Château avec les résidences artistiques du Collectif X entre 2016 et 2019, et du Collectif Secondes Œuvres de 2020 à 2023.

Sur le volet de la santé, l'accès aux soins de tous a été encouragé par le développement des permanences médiation santé, la création d'un groupe projet jeunes et addictions ou encore les actions menées au sein de l'Espace Senior Duchère Ensemble. De plus, le Collectif Santé créé en 2009 avec une vingtaine de professionnels et habitants a permis d'organiser une quinzaine d'actions par an pour promouvoir la santé en impliquant les habitants sur les thèmes de l'alimentation, l'activité physique et le bien-être (parcours « En Forme @Lyon », « Athlé Santé Duchère », ateliers de cuisine « Papote et Popote », « les Duch'Chefs »...). L'accompagnement à la santé mentale est quant à lui favorisé par le dispositif « Interface 9 » (association Alynea) et la mobilisation du Conseil Local de santé Mentale (CLSM) du 9e arrondissement de Lyon. En moyenne, les actions conduites en matière de santé permettent de toucher plus de 1 000 personnes par an.

Plusieurs actions ont aussi été menées pour favoriser la réussite éducative : classement du quartier en REP+, dédoublement des classes de Grande section de maternelle, CP et CE1, équipement informatique et formation numérique des familles les plus défavorisées, ou encore création d'un poste qui assure le lien entre les écoles et le suivi des enfants et des jeunes inscrits au Programme de Réussite Éducative.



En matière d'emploi et d'insertion, une offre très significative a été développée à la Duchère grâce à la présence de l'antenne Duchère de la Maison Lyon pour l'Emploi, renforcée en 2018 par sa mutualisation avec l'antenne Mission Locale 5e - 9e et son intégration au sein du pôle de services publics. L'antenne Duchère comprend notamment la Maison Métropolitaine d'Insertion et d'Emploi (MMIE), des permanences assurées par Pôle Emploi et des chargés d'insertion de structures partenaires comme AJD-AIDE. Des ateliers sont organisés pour toucher des publics spécifiques comme les femmes ou les nouveaux bénéficiaires du RSA ou pour proposer des approches originales comme le projet « Insertion Culture ». L'offre de services a aussi été développée pour agir sur les difficultés périphériques qui freinent l'accès à l'emploi. Des dispositifs spécifiques sont en outre mobilisés pour lutter contre le décrochage des jeunes et encourager leur insertion sociale et professionnelle : plateforme d'appui et de suivi aux décrocheurs, obligation de formation 16-18 ans, et la « coordination 16-25 ans », qui permet de coordonner et multiplier les actions des adultes intervenant auprès de ce public. Enfin, le Comité Emploi Insertion Lyon 5e – 9e permet de programmer des actions communes telles que les forums Emploi, dont « Ton métier c'est ton but » et « Jobs d'été Lyon 9e / Lyon 5° ». Un Chargé de Liaison Entreprises Emploi (CLEE) participe à la mobilisation des entreprises en collectant des offres d'emploi et en organisant des simulations d'entretiens, des immersions, stages ou recrutements avec des entreprises signataires de la « charte des 1 000 entreprises pour l'insertion et l'emploi ».

La Duchère bénéficie aussi de la présence de la Maison de la Création d'Entreprise depuis 2008, installée depuis 2020 au sein du Pôle métropolitain Lyve Lyon Ouest et labellisée CitésLab. Elle propose un accompagnement renforcé à la création d'entreprise pour les publics issus des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, avec ses partenaires historiques comme l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) et la Coopérative d'Activité et d'Emploi Lyonnaise CAP Services (jusqu'en 2022), mais aussi avec l'arrivée de l'association Positive Planet en 2017 et d'une antenne du réseau BGE en 2020.

La vigilance a également été maintenue sur la tranquillité des résidents et l'amélioration de leur cadre de vie. L'intervention en médiation sociale de l'Agence Lyon Tranquillité Médiation (ALTM) a été poursuivie sur l'ensemble du domaine public et au sein des parties communes des résidences locatives sociales des bailleurs du quartier. Au sein du parc social, des dispositifs de travaux de remise en état, chantiers d'insertion jeunes (avec création d'un dispositif propre au 9e arrondissement), ou actions de médiation sont favorisés par un travail partenarial important dans le cadre de la programmation annuelle de Gestion Sociale et Urbaine de Proximité (GSUP) et des conventions d'exonération partielle de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB).

En matière de cadre de vie, une ingénierie performante assure une grande réactivité et une bonne coordination des services gestionnaires de la Ville et de la Métropole de Lyon au quotidien. Le « Dispositif Propreté » porté la Métropole de Lyon garantit un nettoiement global et mutualisé des espaces extérieurs ouverts au public, que la domanialité soit celle des collectivités ou des bailleurs. Les « Commissions cadre de vie en marchant » participent enfin au repérage des besoins, dont la prise en compte est facilitée par le « Fonds de Petits Travaux ». La qualité du service rendu se traduit par la satisfaction exprimée par les habitants de la Duchère, qui sont près de 70 % à apprécier le niveau de propreté et d'entretien de leur quartier<sup>3</sup>.

La présence d'une équipe de 3 éducateurs en prévention spécialisée depuis 2018, avec mise à disposition d'un local à la Sauvegarde depuis 2019, favorise l'accueil et l'accompagnement de tous les jeunes âgés de 10 à 21 ans rencontrant des difficultés en matière d'emploi, de logement, de santé, de scolarité et de justice. Les questions de sécurité et de prévention de la délinquance sont traitées au sein du « Groupe Bailleurs ZSP » et du « Groupe information - Communication ZSP » pour échanger sur les problématiques de terrain et s'accorder sur des modalités d'actions (sécurisation des halls, fermetures de caves, mobilisation du partenariat pour la tranquillité Inter-Bailleurs, enlèvement des épaves...).

Conformément aux objectifs exprimés en 2016, une attention particulière a été portée à l'inclusion des secteurs de la Sauvegarde et du Château dans l'ensemble de ces programmations et actions. Un Groupe Territorial « Château » a notamment été créé par la Mission Lyon la Duchère en 2019 pour mieux coordonner et dynamiser les projets entre les partenaires ayant vocation à agir dans ce secteur. Il a facilité la concrétisation d'un projet d'occupation temporaire des locaux de l'ancien centre commercial début 2023 par des acteurs de l'économie sociale et solidaire et un tiers-lieu pour animer le secteur et faciliter l'accès aux droits des habitants en attendant le renouvellement urbain. Le succès du Groupe Territorial « Château » a conduit à monter un Groupe Territorial « Balmont » suite aux événements violents qui se sont déroulés dans ce secteur au printemps 2022 et en réponse aux alertes des habitants face au risque de décrochage du reste du quartier.

# Les Dabilants

À la Duchère, les habitants sont au cœur du projet : ils participent à sa co-construction et sont étroitement associés à sa gouvernance, notamment dans le cadre du Comité de Suivi Participatif. Cette instance créée en 2005 réunit élus, techniciens et représentants de la société civile trois fois par an en moyenne pour faire le point sur l'avancée du projet, définir et évaluer les démarches de concertation et faire remonter les préoccupations des habitants.



Depuis sa création, le Comité de Suivi Participatif s'est réuni 45 fois, dont 18 fois durant le temps du présent Projet de Territoire. Soulignons que ce sont les membres du collège « société civile » du Comité de Suivi Participatif, dans leur avis sur le bilan à miparcours du projet la Duchère Lyon en 2009, qui ont alerté sur le risque de décrochage des secteurs Sauvegarde et Château, et ont permis de les inscrire comme la priorité du NPNRU. D'une manière générale, une culture de la concertation s'est tissée au fil des ans depuis la première grande concertation « Pour moi la Duchère » en 2005 qui a donné suite à 252 propositions des habitants et 60 engagements des élus. Les démarches participatives et objets de dialogue ont été nombreux : cadre de vie, aménagement des principaux espaces publics (place Abbé Pierre, square Averroès, parc du vallon, espaces publics du secteur Plateau Sud, parvis de la Tour Panoramique...), choix des compagnies artistiques en résidence, travail sur l'art urbain, dénomination des rues avec le Conseil de quartier, et plus récemment, choix des équipes de maîtrise d'œuvre du NPNRU Sauvegarde.

C'est sur ce terreau particulièrement riche de la participation citoyenne que le Conseil citoyen de la Duchère s'est constitué spontanément, avant même sa labellisation, pour contribuer de manière indépendante à l'élaboration du Projet de Territoire en 2015. Particulièrement mobilisés sur les questions de renouvellement urbain, ses membres ont également organisé, en autonomie en 2017, une visite de 3 opérations lyonnaises inspirées du modèle de cité jardin.

En a résulté une contribution indépendante sur les attentes des habitants en matière de valorisation de la trame végétale, de la place de la biodiversité, d'aménagement des espaces publics et des conditions d'appropriation des aménagements par les habitants. Ce document, annexé à la convention de site du NPNRU, a été intégré dans les consultations pour le choix des concepteurs du projet Sauvegarde, et a inspiré le projet de « cité paysagère et fertile ».

D'une manière plus générale, la mobilisation d'un noyau dur de membres du Conseil citoyen sur le temps long et leur participation aux instances de gouvernance du projet et à la vie du quartier, leur permet de jouer activement leur rôle de veille et d'alerte sur les besoins des habitants. Ils sont également moteurs dans l'organisation de temps forts, comme les cafés du dimanche (créés en réponse à l'absence de lieux de convivialité à la Duchère ouvert le dimanche), des journées propreté ou des réunions de débats (« les rencontres duchéroises »), en partenariat avec d'autres acteurs du quartier (CinéDuchère, compagnies artistiques, ALTM, conseil de quartier...).

La concertation conduite en 2020-2022 sur la conception du plan de composition urbaine et des espaces publics de la Sauvegarde a permis de toucher près de 800 participants, via des modalités de concertation variées et en dépit de la crise sanitaire (qui a permis de tester aussi des solutions innovantes en visioconférence). Pour toucher les publics plus éloignés, des démarches d'aller-vers sur l'espace public et en pied d'immeuble ont été déployées, et des modes de gardes ont été proposés pour permettre aux parents de participer aux réunions.



## —Des fraqilitēs SOCIO-ÉCONOMIQUES QUI PERDURENT

Plusieurs indicateurs ont évolué de manière positive (taux de pauvreté, niveau de diplôme, taux de chômage...), de même que la mixité sociale, qui s'est accrue essentiellement sur le secteur du Plateau avec l'arrivée d'habitants aux profils plus aisés dans le cadre du renouvellement urbain.

Pourtant, le quartier de la Duchère reste caractérisé par une population qui demeure fragile, en particulier sur les secteurs les moins touchés par la rénovation urbaine comme la Sauvegarde et le Château.

### DES SITUATIONS DE PRÉCARITÉ PERSISTANTES, HORMIS SUR LE SECTEUR RÉNOVÉ DU PLATEAU

Après une très forte diminution de sa population sur les 7 premières années du projet de renouvellement urbain (2002-2009), liée aux premières opérations de relogement, la Duchère regagne depuis 2009 de nouveaux habitants, au fur et à mesure de la livraison des programmes neufs. Au recensement INSEE 2018, la population de la Duchère a atteint 10 600 habitants, et pèse donc pour 1/5 de la population du 9e arrondissement de Lyon. La population Duchéroise se caractérise par sa jeunesse (avec un taux de 24% de moins de 14 ans, contre 18,5% dans le reste de l'arrondissement et dans la Métropole), une taille des ménages légèrement supérieure à la moyenne métropolitaine (2,35 personnes par ménage, contre 2,13 dans la Métropole), et une proportion relativement importante de familles monoparentales (15% des ménages Duchérois, contre 9,4% des ménages métropolitains).

Le taux de pauvreté<sup>4</sup> diminue dans le quartier depuis 2015, où il atteignait 41%. Il reste largement supérieur à la moyenne de l'arrondissement et de la Métropole en 2019 : 37% à la Duchère contre 21% dans le  $9^{\rm e}$ arrondissement et 16% dans la Métropole. De plus, la composition du revenu disponible des ménages duchérois est très dépendante des prestations sociales, qui représentent 21% de ce revenu disponible, contre seulement 8% à l'échelle du 9° arrondissement et 6% à l'échelle de la Métropole de Lyon.

Les données sur l'évolution des catégories socioprofessionnelles des « professions intermédiaires » et des « cadres, professions intellectuelles supérieures » illustrent clairement l'impact déterminant du 1er projet de renouvellement urbain. Entre 2010 et 2018, les CSP « professions intermédiaires » sont ainsi passées de 16,5 à 20% (+3,5 points) de la population active et les CSP « cadres, professions intellectuelles supérieures » sont passées de 6,5 à 11 % (+4,5 points).

Sur l'îlot IRIS correspondant au secteur du Plateau, qui a fait l'objet de l'essentiel de la rénovation urbaine, les professions intermédiaires ont évolué de 15% à 21% (+6 points), et les cadres et professions intellectuelles ont doublé, passant de 9 % à 18,5 %.

Entre 2010 et 2018, le niveau de diplôme des Duchérois a aussi évolué très positivement et à un rythme plus soutenu qu'à l'échelle de la Métropole. La part de la population non scolarisée âgée de 15 ans ou plus et titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur est en effet passée de 16% à 23,5% (+7,5 points, contre +4 points à l'échelle de la Métropole). Pour autant, l'écart avec la Métropole reste élevé. En 2018, seulement 24% des Duchérois étaient titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, contre 43 % des Métropolitains. De même, 41 % des Duchérois n'avaient pas de diplôme ou seulement le brevet des collèges, contre 23 % des Métropolitains. Après avoir fortement diminué ces 6 dernières années, la part des chômeurs duchérois peu ou pas qualifiés reste élevée et concerne un chômeur sur deux (51% en 2020, contre 75% en 2014). Enfin, près de la moitié des jeunes âgés de 18 à 24 ans qui n'étaient plus scolarisés au recensement INSEE 2018 étaient sortis du système éducatif sans aucun diplôme (220 jeunes, soit une moyenne de 30 jeunes par an entre 2016 et 2020). Le profil des chômeurs de la Duchère, qui restent majoritairement peu qualifiés, se retrouve donc en décalage avec l'offre d'activité créée par l'installation de nouvelles entreprises dans le quartier grâce au développement de l'offre d'immobilier tertiaire. La mobilisation des entreprises du territoire au profit des demandeurs d'emploi reste donc un enjeu fort. De plus, les entreprises expriment des besoins en matière d'animation de réseau et de soutien au développement des partenariats locaux.

Après avoir fortement augmenté entre 2015 et 2017, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C inscrits à Pôle Emploi et résidant dans le QPV de la Duchère a diminué jusqu'en 2019, pour retrouver un niveau proche de 2015 (1 040 demandeurs d'emploi au 4e trimestre 2019, contre 1 008 au 4e trimestre 2015)5. Cette amélioration a ensuite été annulée par la crise sanitaire (1 118 demandeurs d'emplois au 4e trimestre 2020). Depuis lors, le nombre de demandeurs d'emplois ne cesse de diminuer (-12% entre 2021 et 2022) et représentait 950 personnes au 1er trimestre 2022 (soit un niveau proche de celui constaté au 4º trimestre 2014). Cette situation interroge fortement les acteurs de l'emploi et de l'insertion, et semble en corrélation avec un phénomène de retrait du marché du travail d'un certain nombre de publics trop fragilisés par la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID 19.

Sur le volet de la santé, un certain nombre d'indicateurs sont préoccupants et restent supérieurs aux moyennes observées dans la ville de Lyon, hors Quartiers Prioritaires et Quartiers de Veille Active (QVA).

 $<sup>4\</sup>_$  Le taux de pauvreté correspond au pourcentage de personnes dont le revenu est inférieur au seuil de 60 % du revenu médian national.

<sup>5</sup>\_ Source : Pôle Emploi

Par exemple, 16,5% des Duchérois déclaraient en 2022 souffrir d'affections de longue durée (contre 13,7% à l'échelle de Lyon) et 5,3% ont un traitement contre le diabète (contre 3,1% en moyenne à Lyon).

Le taux de bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire (C2S, ex-CMU) s'élève quant à lui à 19% à l'échelle de la Duchère (contre 21% en 2012) et atteint même 26% à la Sauvegarde, contre seulement 11% sur le secteur du Plateau et 8% en moyenne dans la Métropole de Lyon. Le quartier de la Duchère souffre, à l'instar des autres quartiers de Lyon, d'une dégradation progressive de l'offre de soins : plus de 1/4 des Duchérois rencontrent des difficultés à consulter un médecin généraliste, et près de 1/3 à consulter un médecin spécialiste. L'ARS a classé le quartier en Zone Prioritaire pour l'offre en médecine générale. La situation est d'autant plus critique que 21% des Duchérois se disent encore affectés par la période liée à la crise sanitaire, dont près de 1/4 déclarent souffrir de problèmes de santé durables liés au COVID 196.

Enfin, sur le plan culturel, l'accès des Duchérois à la culture reste un enjeu. Avec près d'un habitant sur deux, la part des Duchérois ayant fréquenté un établissement culturel lyonnais au cours des 6 derniers mois reste stable depuis 2016 (à l'exception de la crise sanitaire en 2020). Si cette proportion est largement supérieure à la moyenne observée dans les QPV (35%), elle reste inférieure à la moyenne lyonnaise hors QPV et QVA (65%).

### UNE DÉGRADATION RÉCENTE DE LA SITUATION SÉCURITAIRE

Alors que la situation sécuritaire à la Duchère s'était considérablement améliorée grâce au classement du quartier en « Zone de Sécurité Prioritaire » en 2012, de nouvelles violences urbaines se sont déroulées entre 2020 et 2022, en lien avec la reprise d'un trafic de drogue fin 2019 dans la résidence Sakharov à Balmont et avec les périodes de confinements stricts et de couvre-feu imposé par la crise sanitaire. Cette dégradation récente et soudaine a mis à mal l'amélioration du sentiment de sécurité pourtant constatée sur le temps long par les Enquêtes Ecoute Habitants. Ainsi, lors de l'EEH conduite peu après les fusillades meurtrières du mois de juin 2022, seuls 57 % des Duchérois affirmaient se sentir en sécurité en 2022 (contre 84 % en 2020) et 48 % estimaient que leur quartier s'était dégradé en 2022 (contre 29 % en 2020), l'attribuant pour 80 % d'entre eux à l'augmentation de l'insécurité et de la délinguance.

La restructuration du commissariat de Lyon 9° par la mutualisation de certaines fonctions de pilotage sur des circonscriptions plus vastes (jusqu'à Tassin-la-Demi-Lune) mise en œuvre en 2021 atténue l'implication de la police nationale dans le partenariat local et la qualité des échanges précédemment organisés.

### UNE PRÉCARITÉ AGRAVÉE PAR LA CRISE SANITAIRE

Enfin, d'une manière générale, la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID 19 a eu un effet aggravateur sur la situation socio-économique des habitants déjà fragiles. La suspension de nombreuses activités économiques, cumulée aux délais mis par les services publics pour réajuster leur accueil, a renforcé les ruptures de parcours des usagers, fracturant la cohésion sociale et fragilisant le pouvoir d'achat des plus précaires. Les confinements ont en outre eu des effets durables sur la santé des habitants, provoquant des ruptures dans l'accès aux soins. L'isolement et les faibles possibilités de sortie ont notamment affecté la santé mentale des seniors, personnes déjà isolées, mais aussi des enfants et des jeunes. Les conditions de vie dans des logements parfois étroits ont en outre généré ou aggravé les tensions familiales. La période a de surcroît été marquée par une augmentation des incivilités et de la violence, dans un contexte de tension croissante entre les jeunes et la police. Enfin, des retards dans les apprentissages ont été constatés, accroissant les inégalités éducatives.

Dans ce contexte, la forte mobilisation des associations et structures socioculturelles dès le 1er confinement doit être saluée : distribution de chèques alimentaires et de protections sanitaires, facilitation de l'accès aux droits, mais aussi mise en place d'une offre d'animation importante et coordonnée pendant les étés 2020, 2021 et 2022 pour compenser les restrictions de circulation, la suspension des événements et spectacles et la perte du pouvoir d'achat. Cependant, alors que les besoins restent importants pour les habitants qui souffrent encore des effets de la crise sanitaire, la pérennisation des actions des associations est fragilisée par des difficultés économiques dues au contexte inflationniste. En parallèle, on constate un difficile retour des services de droit commun avec la poursuite de la dématérialisation et la fermeture de certaines permanences de proximité (la CPAM par exemple). Ceci interroge sur le maintien des lieux d'accès aux droits pour les habitants les plus éloignés des institutions.

Enfin, la crise sanitaire a provoqué une fragilisation des commerces duchérois en raison des confinements, couvre-feux, fermetures successives et instauration du passe sanitaire.

## Une MIXITO SOCIAO QUI NE SE TRADUIT PAS NÉCESSAIREMENT PAR DU VIVRE-ENSEMBLE

Si la rénovation urbaine a permis de retrouver une mixité sociale dans de parc de logements, elle ne s'est pourtant pas accompagnée de la création automatique de lien social entre les anciens et les nouveaux habitants.

Bien que les espaces publics aient été aménagés pour offrir les conditions de la rencontre, force est de constater qu'ils ne sont pas utilisés par tous aux mêmes moments et que leur appropriation varie en fonction des classes sociales. Par exemple, le jardin des Belvédères - Françoise d'Eaubonne est davantage utilisé par les anciens habitants aux revenus moins élevés, tandis que les nouveaux habitants aux revenus plus importants tendent à lui préférer le parc du Vallon, qu'ils estiment plus calme. De même, une partie des nouveaux habitants récemment arrivés ne fréquentent pas les structures socioculturelles du quartier, ayant conservé leurs habitudes en centre-ville de Lyon ou dans leurs anciens quartiers.

Plusieurs nouveaux habitants déplorent d'ailleurs un manque de diversité dans l'offre commerciale de la Duchère. À côté des commerces répondant aux besoins de base, qui sont appréciés (boulangerie, supermarchés...), certains souhaiteraient l'implantation de magasins bio, boutiques, cafés restaurants ou encore tiers-lieux. À cet égard, l'installation de commerces innovants comme le Recyclerie sportive ou Feat Coop (revalorisation de stocks de textiles), de même que le projet de halle agriculturelle à la Sauvegarde avec le développement d'une offre d'alimentation bio et locale, constituent un début de réponse à ces attentes.

Si le temps constitue souvent un facteur favorable au développement du sentiment d'attachement des habitants à leur quartier, et donc à leur appropriation de ses espaces publics et lieux de sociabilité, l'encouragement du vivre-ensemble reste donc un objet de vigilance et un enjeu majeur sur le quartier. D'autant que des tensions entre certains nouveaux et anciens habitants sont régulièrement provoquées par des pratiques qui génèrent par exemple du bruit sur l'espace public (en partie la nuit aux beaux jours) ou la persistance de dysfonctionnements récurrents autour des silos enterrés et de la gestion des déchets en général (tri insuffisamment respecté, jets de détritus par les fenêtres...), en dépit de nombreuses démarches de sensibilisation.

Enfin, il est important de souligner que la mixité sociale constatée dans l'habitat n'a pas eu les effets escomptés sur les établissements scolaires, qui font l'objet d'un évitement important par les nouveaux habitants. Hormis un léger impact sur les deux seules écoles maternelles et élémentaires situées au cœur du Plateau renouvelé (écoles des Bleuets et des Anémones), l'évitement scolaire constaté entre la maternelle et l'école se renforce encore à l'entrée au collège pour atteindre 12,4%. Bien que ce taux soit nettement inférieur aux 35% constatés à l'échelle de la ville de Lyon, il reste suffisamment significatif pour amoindrir encore une mixité sociale à l'école déjà faible. La part des élèves du collège Schoelcher bénéficiaires d'une bourse est notamment particulièrement élevée (76%), contre 62% en moyenne pour les autres collèges situés en Réseau d'Éducation Prioritaire (REP+), 29% dans les collèges du reste de la Métropole et seulement 9% dans les collèges privés.

# un esseurftement

Un certain essoufflement de l'engagement citoyen est constaté depuis plusieurs années, que ce soit en matière de bénévolat au sein des associations et structures du territoire, ou en matière de participation citoyenne.

D'une manière générale, une forte diminution de la participation des habitants lors des réunions de concertation en présentiel a été constatée depuis la fin des confinements liés à l'épidémie de COVID 19. Plusieurs personnes auparavant très impliquées sont désormais moins présentes. Cette tendance n'épargne pas le Conseil citoyen, dont la diminution du nombre de ses membres actifs pose la question de sa pérennité à long terme. La question de la représentativité de la population du quartier par les membres du Conseil citoyen est également posée, la plupart d'entre eux partageant le même type de profil sans traduire la diversité de la population duchéroise. Le Conseil citoyen reste très impliqué sur les questions de renouvellement urbain, mais le passage d'une cinquantaine de membres en 2016 à une vingtaine en 2022 (dont moins d'une dizaine sont très actifs) rend difficile sa mobilisation sur les autres sujets que le Conseil citoyen avait jugé prioritaires en 2015 (éducation/jeunesse/parentalité, emploi/développement économique et mixité sociale). Pour autant, un travail de remobilisation et d'élargissement de la composition du Conseil citoyen, lancé depuis 2021 avec l'association Anciela, devrait favoriser le développement d'une nouvelle dynamique de projets, notamment en collaboration avec d'autres acteurs du territoire, comme le conseil de quartier, les compagnies artistiques, les structures socioéducatives ou encore l'ALTM.

Au-delà de cette tendance, l'on peut souligner la difficulté persistante à favoriser et pérenniser des corps intermédiaires à la Duchère, comme les collectifs de locataires ou de parents d'élèves, et la difficulté à mobiliser les partenaires sur ce sujet.

En 2022, seuls 16% des Duchérois sont engagés dans une association ou un collectif de quartier, contre 22% des Lyonnais résidant hors QPV et QVA. Ce taux est proche des moyennes observées en QPV et a peu évolué dans le temps (14% en 2016). 42,5% des habitants ont pourtant déclaré dans la « Grande Enquête Duchère » souhaiter s'investir dans la vie de leur quartier, laissant entrevoir une possible marge d'accroissement importante du taux d'engagement à la Duchère.



En 10 ans, un changement d'image significatif de la Duchère a été amorcé aux yeux des Lyonnais. Cette amélioration est le fruit de la transformation profonde du quartier à l'issue du 1er projet de renouvellement urbain, alliée au déploiement de nombreux outils de communication au service de la «destination Lyon la Duchère» depuis 2014.

En 2018, seuls 33% des Lyonnais avaient en effet une image négative du quartier, contre 64% en 2008, soit une proportion presque divisée par deux en 10 ans. Plusieurs facteurs ont contribué à ce changement d'image et à la «banalisation» de la Duchère comme un quartier «normal» et même qualitatif de Lyon (1er écoquartier de la Métropole, place de la nature, qualité des nouveaux logements...):

- la variété des outils de communication déployés : vidéos, brochures « Pari Tenu », « Panoramique », dépliants, Site Internet, réseaux sociaux, journal Ville en Vue...
- l'organisation de plusieurs visites presse aux moments forts du projet : écoquartier, inaugurations, victoires du paysage...
- la tenue de grands événements à rayonnement extraterritorial : championnats Master d'athlétisme, festival D'Art et D'Air, Forum Démocratie...

Malheureusement, cette évolution reste fragile.

La réputation de « cité HLM des années 1960 » ou de « banlieue » de la Duchère revient rapidement dans les esprits et se renforce à chaque fait divers, incident lié au trafic de drogue ou dysfonctionnement dans le parc social ancien, souvent surmédiatisés. À cet égard, la succession des violences urbaines entre 2020 et 2022 a fortement terni l'image du quartier, puisqu'un Lyonnais sur deux déclarait avoir une image négative de la Duchère en 2022.



Face à la persistance de fragilités à la Duchère, un certain nombre d'enjeux pour demain sont d'ores et déjà identifiés par les acteurs locaux et les habitants du quartier lors de la concertation sur le bilan du Projet de Territoire 2016-2020. Cette liste ne se veut pas exhaustive, et pourra servir de base à la concertation à venir pour l'élaboration du prochain Projet de Territoire 2024-2030.



### **POURSUIVRE LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA COHÉSION** SOCIALE ET TERRITORIALE

Le rééquilibrage opéré sur le Plateau de la Duchère par le renouvellement urbain et l'arrivée de nouvelles populations va être poursuivi sur les secteurs de la Sauvegarde et du Château, conformément aux engagements pris auprès des habitants et de l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU). Sur ces secteurs, comme sur le Plateau, l'accompagnement de la mixité sociale, retrouvée ou à venir, reste un enjeu fort pour développer un véritable vivre-ensemble, et encourager sa traduction non seulement dans les équipements socioculturels et les lieux de sociabilité du quartier, mais aussi au sein des établissements scolaires.

Suite aux alertes exprimées par les habitants et à la montée des violences liées à la reprise du trafic de drogue depuis fin 2019, une vigilance particulière reste de mise sur le secteur de Balmont, non concerné par le nouveau programme de renouvellement urbain mais dont la résidence Sakharov va bénéficier d'importants travaux de réhabilitation entre 2023 et 2024.

D'une manière générale, face à l'aggravation de la précarité d'une partie de la population suite à la crise sanitaire, les acteurs locaux appellent à maintenir, et même renforcer les actions en matière d'accès aux droits, à la santé, à la culture, à l'éducation, et à l'emploi-insertion, de même que les actions en faveur de l'amélioration du cadre de vie et de la prévention de la délinquance, en particulier contre le décrochage scolaire, social et professionnel des jeunes.

### MAINTENIR LA DYNAMIQUE PARTENARIALE PAR UNE **GOUVERNANCE ET UNE INGÉNIERIE PERFORMANTES**

Pour favoriser la poursuite de ces actions, une attention particulière doit être portée à la gouvernance, qui a constitué l'un des points forts de la transformation urbaine et sociale de la Duchère.

La pluridisciplinarité de l'équipe projet intégrée, couvrant l'ensemble des champs de la Politique de la Ville, le portage politique fort dont a bénéficié le projet et la collaboration partenariale facilitée par des liens de confiance tissés depuis près de 20 ans au sein des multiples instances de gouvernance ont constitué l'une des clés de la réussite du Projet Lyon la Duchère.

Les récentes situations de crise ont tout particulièrement mis en lumière la capacité à répondre aux besoins et aux problématiques de manière partenariale et efficace : mise en place de centres de dépistage et de vaccination, accompagnement en santé mentale durant la crise sanitaire, renforcement des offres associatives en matière d'accès aux droits, appui à la mobilisation des habitants de la résidence Sakharov face à la montée des violences liées au trafic de stupéfiants, etc. De nouvelles instances de gouvernance ont en outre été créées ces dernières années pour favoriser la collaboration partenariale sur plusieurs sujets : Groupes territoriaux Château et Balmont, Groupes de travail Accès aux droits et Numérique Lyon 9e, Commission Seniors Duchère, etc.

La participation du Conseil citoyen à une pluralité d'instances de gouvernance et de comités techniques est une spécificité duchéroise qui mérite d'être soulignée et qui participe d'une culture de la co-construction du projet qu'il est important de continuer à cultiver : comités de pilotage de la convention territoriale de Lyon dédiés aux 9e et 5e arrondissements, comités de pilotage du renouvellement urbain, revues de projet de l'ANRU, comité partenarial relogement, commissions « cadre de vie en marchant », collectif Santé Duchère, groupes territoriaux Château et Balmont, ou encore comités de pilotage des résidences artistiques et du festival D'Art et D'Air, etc.

À côté de ces réussites, l'on peut toutefois regretter la diminution du temps d'ingénierie consacrée aux volets culture et éducation par rapport au Contrat de Ville précédent (Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2007-2014).



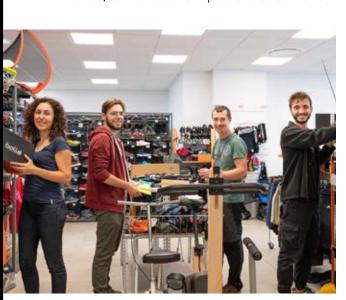
# D'IMAGE DU QUARTIER

**CONSOLIDER LE CHANGEMENT** 

La fragilité du changement d'image de la Duchère face à la survenance et la médiatisation des faits divers, de délinguance, de violence ou de mal-logement doit continuer d'être prise en compte dans la stratégie de communication du territoire. À cet égard, les efforts en matière de promotion et de mise en valeur du territoire et de ses réussites, tant au sein du quartier qu'à l'extérieur devraient être maintenus, voire renforcés.

Cela se traduit par le manque d'instances partenariales dédiées à ces volets du Projet de Territoire Duchère : pas d'instances partenariales régulières liées à l'animation du volet Éducation du Projet de Territoire, peu d'articulation avec le Programme de Réussite Éducative et une difficile mobilisation des acteurs de l'éducation sur les enjeux de prévention de la délinquance. De plus, certaines instances initialement prévues n'ont pas encore pu démarrer, comme le groupe de travail trimestriel GSUP, tandis que d'autres ont été suspendues ou arrêtées (Commissions Culture, Comité Création Duchère, Groupe de Traitement des Situations

D'une manière générale, une vigilance particulière doit être apportée à l'augmentation des périmètres d'action (sur plusieurs arrondissements) d'une partie de l'ingénierie sur les volets culture, éducation, santé et santé mentale, développement économique, emploiinsertion, sécurité-prévention, et communicationconcertation, rendant difficile la possibilité de répondre de manière renforcée aux besoins des habitants de la Duchère, souvent accrus depuis la crise sanitaire.







### S'APPUYER SUR LES ACQUIS DU QUARTIER POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Enfin, au regard des défis posés par l'adaptation au changement climatique (lutte contre les effets du réchauffement et réduction de l'impact environnemental), l'accompagnement de la transition écologique avec les habitants constitue un enjeu pour demain. Pour cela, les acquis de la Duchère, écoquartier de premier plan en France, constitueront un atout non négligeable.

C'est déjà le cas dans le cadre de l'opération d'aménagement du secteur de la Sauvegarde, où les ambitions environnementales vont encore plus loin en matière de valorisation de la trame végétale, de développement de la biodiversité, de lutte contre les îlots de chaleur, de conception bioclimatique et de performance énergétique des bâtiments, ou encore de diminution de l'empreinte carbone des nouvelles constructions (recours à des matériaux bio-sourcés ou géo-sourcés, réemploi..). Les enjeux de requalification du parc social ancien, portés dans le cadre du NPNRU, s'inscrivent également dans cette perspective. De même, le projet de Halle agriculturelle ambitionne de renforcer la pratique maraîchère et la consommation de produits bio et locaux au sein d'un tiers lieu favorisant la sensibilisation à la transition écologique et ses enjeux en termes de santé et d'alimentation.

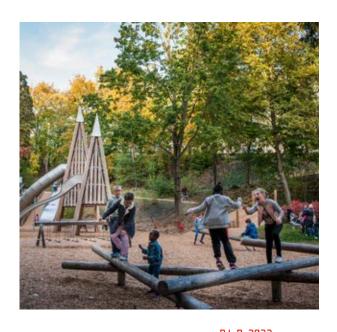


solidaire...) constitue un axe de travail intéressant en faveur de la transition alimentaire et du brassage des publics.

Les initiatives déjà nombreuses sur le territoire en matière de transition écologique pourraient être renforcées: commission développement durable, ateliers de réparation, outilthèques, ateliers pédagogiques et "do it yourself", jardins partagés, travail avec les établissements scolaires déjà tous labellisés Écoles en démarches de développement durable - E3D, etc.).

L'encouragement à l'implantation d'acteurs l'économie sociale et solidaire (ESS), déjà amorcée notamment avec l'installation de certains commerces comme la recyclerie sportive et Feat Coop, mais aussi l'occupation temporaire de l'ancien centre commercial du Château (« La DuchESSe ») ou encore le bâtiment « U » réhabilité, pourrait être privilégié.

Enfin, une communication plus développée sur l'écoquartier pourrait être mise en place afin non seulement de partager avec les habitants l'objectif et les implications de ce label sur la vie quotidienne à la Duchère (gestion des déchets, niveaux de chauffage, confort d'été...), mais également à des fins promotionnelles pour des cibles extérieures au quartier et participer ainsi aux efforts de changement d'image.

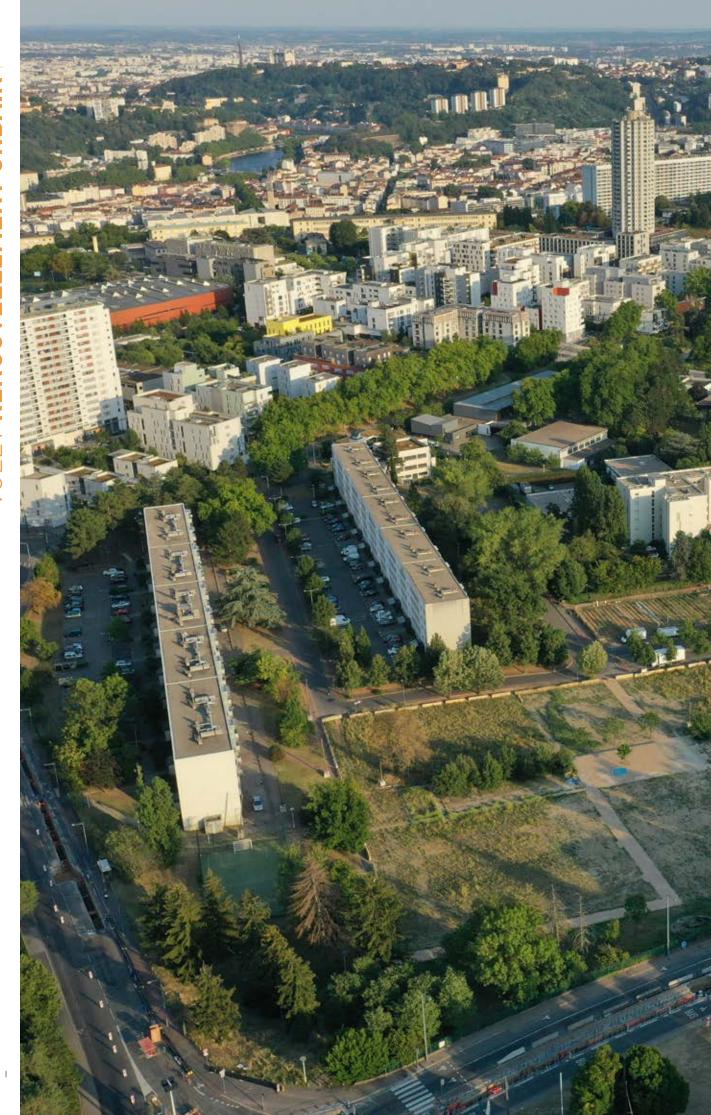








TERRITOIRE DE **la duchère** 2016/2020





# **RENOUVELLEMENT URBAIN**

POURSUIVRE ET ACHEVER L'ACTUEL PROJET **DE RENOUVELLEMENT URBAIN** 

ENGAGER LE NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN SUR LA SAUVEGARDE

**ENGAGER LE NOUVEAU PROGRAMME DE** RENOUVELLEMENT URBAIN SUR LE CHÂTEAU



Avec 100 % des nouveaux logements et des espaces publics livrés, et 85 % du programme immobilier tertiaire réalisé ou en cours de réalisation, le 1er programme de renouvellement urbain (PRU), qui a principalement concerné le secteur du plateau, s'achève. LE PARI A ÉTÉ TENU: UNE VÉRITABLE TRANSFORMATION S'EST OPÉRÉE SUR LE QUARTIER DE LA DUCHÈRE, QUI PROPOSE DÉSORMAIS UNE GRANDE MIXITÉ D'HABITAT ET DE FONCTIONS.

Le projet, lancé au début des années 2000 a en effet permis l'amélioration et la diversification de l'offre de logements, le désenclavement du quartier (par la création de l'avenue Rosa Parks et l'amélioration de la desserte bus), la création d'une nouvelle centralité autour de la Place Abbé Pierre, l'aménagement de 5 espaces publics majeurs de grande qualité (Place Abbé Pierre, Square Averroès. parc du vallon, esplanade François-Régis Cottin, jardin des Belvédères - Françoise d'Eaubonne) avec une valorisation de la nature et des espaces verts. la reconstruction ou la rénovation de nombreux équipements publics (représentant 67 millions d'euros de travaux, dont la création de la halle d'athlétisme Diagana, à rayonnement régional), ou encore l'installation de nouveaux commerces et activités économiques. A l'issue des travaux de construction des 2 derniers îlots économiques, l'immobilier d'entreprise créé dans le cadre du PRU représentera plus de 20 000 m² à la Duchère. Une nouvelle trame urbaine a été créée, organisée autour d'immeubles regroupés en petits îlots (en remplacement de l'urbanisme de barres et de dalles des années 1960), les voiries ont été réaménagées et une plus grande place a été laissée aux modes doux avec la création de pistes cyclables et l'installation de 3 stations vélo'v.

Ce 1er projet de renouvellement urbain s'est démarqué par une démarche d'urbanisme durable exemplaire, consacrée par l'obtention du label national Écoquartier dès 2013 (une première pour la Métropole de Lyon), et de la plus haute étape du label en 2018 (étape 4). À partir de 2011, la 2<sup>e</sup> tranche des opérations menée au sud de l'avenue Rosa Parks se distingue par l'intégration toujours plus poussée des préoccupations environnementales et énergétiques pour prendre en compte l'adaptation au changement climatique (lutte contre ses effets et diminution de l'impact climatique). La priorité a été donnée à la qualité bioclimatique des bâtiments via une isolation thermique performante de leur enveloppe et une optimisation de leur implantation. Une plus grande attention a également été portée aux espaces communs des résidences (halls, cœurs d'îlots végétalisés et offrant des possibilités d'usages partagés) et des innovations ont été recherchées

(terrasses partagées, serre sur le toit, plantation de vergers...). De plus, le plan de réaménagement urbanistique et paysager s'est attaché à valoriser les atouts naturels du quartier : épannelage des constructions qui renoue avec la pente naturelle de la colline et ouvre sur le « grand paysage » et mise en valeur de la végétation par la création de corridors de verdure remontant du parc du Vallon vers la ligne de crête du Plateau (cœurs d'îlots végétalisés et parvis végétalisé de la Tour Panoramique avec notamment le Jardin des Belvédères – Françoise d'Eaubonne). Enfin, une démarche d'évaluation continue a été mise en œuvre.

Le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU) lancé en 2015 sur les secteurs de la Sauvegarde et du Château est à son tour bien engagé avec la signature de la convention de site avec l'ANRU le 1er décembre 2020.

LE PROJET DE LA SAUVEGARDE, qui a bénéficié d'opérations urgentes et anticipées de relogement, de démolitions et de requalifications dès 2016, est le plus avancé. Le travail de concertation mené par les éguipes de conception (architecte en chef et maîtrise d'œuvre des espaces publics) depuis 2020 a permis de définir un projet qui répond et va même au-delà des objectifs fixés en 2016 avec les habitants. Les enjeux de transition écologique et de lutte contre les effets du changement climatique sont au cœur du projet, avec des ambitions environnementales élevées en matière de végétalisation, de conception bioclimatique des bâtiments, de décarbonation de la construction et d'encouragement des mobilités douces et actives. Le projet embrasse également l'ambition de favoriser la mixité et le lien social par l'aménagement d'espaces publics aux usages variés et multigénérationnels. L'implantation d'une halle agriculturelle, lieu de sensibilisation à la transition écologique, à la santé et l'alimentation, accompagnée du développement de surfaces jardinées et maraîchères, a vocation à renforcer les dimensions paysagères et sociales du projet, tout en contribuant au changement d'image du quartier.

LE PROJET DU CHÂTEAU est moins avancé car il n'a pas bénéficié d'opérations anticipées et le processus de relogement de la barre 110 a démarré seulement fin 2020. Toutefois, le rythme des relogements est particulièrement soutenu, malgré les ralentissements imposés par l'épidémie de COVID 19. Une occupation temporaire des locaux de l'ancien centre commercial par un tiers-lieu et des acteurs de l'économie sociale et solidaire va démarrer début 2023 pour animer le secteur en attendant son renouvellement urbain (projet « DuchESSe »). Les opérations de réhabilitation/requalification du parc d'habitat ancien sont engagées.

Si l'intervention imaginée en 2016 sur les équipements publics existants est réinterrogée, la mise en oeuvre de travaux urgents sur la Maison de l'Enfance est envisagée.

### **VOLET RENOUVELLEMENT URBAIN**

# CHIFFCES

DANS LE 1ER PRU



des nouveaux logements et espaces publics livrés



du programme immobilier tertiaire réalisé ou en cours de réalisation

du parc d'habitat renouvelé

millions d'euros de travaux de reconstruction et de rénovation d'équipements publics

 
 d d millions d'euros
 de travaux d'aménagement des espaces publics



d'immobilier d'entreprise livrés depuis 2011

supplémentaires d'immobilier à vocation économique d'ici 2025

占 locaux commerciaux créés en rez-de-chaussée des constructions neuves sur un linéaire de 800 m de long

### **OBJECTIFS DU NPNRU** SUR LES SECTEURS SAUVEGARDE ET CHÂTEAU

logements sociaux anciens démolis

logements anciens (publics et privés) réhabilités/requalifiés **540** 

logements neufs environ reconstruits sur les 2 secteurs

Près de 9 113 d'espaces publics réaménagés sur les 2 secteurs

### Z00M SUR LES OBJECTIFS **DU SECTEUR SAUVEGARDE**

2 550 m<sup>2</sup> de surfaces d'activités économiques à la Sauvegarde

et services à la Sauvegarde

de surfaces ombragées à terme, soit une augmentation de 18% des surfaces ombragées

des surfaces dédiées aux espaces verts et aux cheminements piétons, soit 13 % de désimperméabilisation des sols en plus

minimum de pleine terre dans les cœurs d'îlots

5 % minimum de réemploi des matériaux de construction





# **HABITAT**

**FAVORISER LA MIXITÉ SOCIALE** EN DIVERSIFIANT L'OFFRE DE LOGEMENT

**CONFORTER L'ATTRACTIVITÉ DU PARC EXISTANT** (PRIVÉ ET PUBLIC) ET ASSURER LA VEILLE ET LA PRÉVENTION DES COPROPRIÉTÉS ANCIENNES ET RÉCENTES

FAVORISER LA MOBILITÉ ET LES PARCOURS RÉSIDENTIELS. **TOUT EN VEILLANT À LA MIXITÉ SOCIALE** 



Avec 56 % de logements sociaux à la fin du 1er programme de renouvellement urbain (contre 80 % au début des années 2000), les opérations de démolitionreconstructions du 1er programme de renouvellement urbain ont permis le développement d'une offre d'habitat diversifiée sur le quartier : accession, locatif privé, locatif social et logements étudiants. Cette diversification de l'habitat a permis de rééquilibrer l'offre de logements et a engendré l'arrivée d'une population plus aisée, entraînant une plus grande mixité sociale, conformément aux objectifs fixés au démarrage du projet. La réalisation du NPNRU sur les secteurs de la Sauvegarde et du Château permettra d'aller encore plus loin avec un objectif d'abaisser à 50% la part de logements sociaux à la Duchère à l'horizon 2030. De plus, de nouvelles formes d'habitat non spéculatives seront proposées à la Sauvegarde : habitat participatif et logements en bail réel solidaire. L'OBJECTIF DE PROPOSER DES LOGEMENTS NEUFS **ABORDABLES EN ACCESSION ET RÉPONDANT AUX BESOINS DES PRIMO-ACCÉDANTS, DES JEUNES** ACTIFS ET DES MÉNAGES ISSUS DE LA DUCHÈRE ET DU BASSIN D'HABITAT A ÉTÉ ATTEINT.

L'importance du rapport qualité/prix dans le choix d'acheter et de s'installer à la Duchère est d'ailleurs soulignée par plusieurs propriétaires occupants des derniers logements livrés sur le Sud-Ouest du Plateau. Cette mixité sociale retrouvée dans l'habitat ne s'est pourtant pas toujours traduite par la création automatique de lien social entre les anciens et les nouveaux habitants. Si la conception des nouveaux espaces publics a été pensée pour inviter à la rencontre et à l'appropriation par tous, l'encouragement du vivre-ensemble reste aujourd'hui un enjeu majeur sur le quartier.

La performance énergétique des bâtiments et la qualité des logements et des résidences ont fait l'objet d'une attention particulière et d'exigences encore plus poussées pour la 2° tranche des opérations du PRU (logements livrés à partir de 2014). L'ambition affichée pour les nouvelles constructions dans le NPNRU sur les secteurs Sauvegarde et Château s'inscrit non seulement dans cet héritage mais vise à aller encore plus loin.

La poursuite de la requalification du parc d'habitat ancien a également été tenue avec plus de 2 300 logements anciens qui ont bénéficié de travaux de réhabilitation depuis le début des années 2000, tant dans le parc social que dans le parc privé. A l'issue de la réhabilitation de la barre Sakharov (barre 310) en 2024 et du NPNRU, la totalité des logements sociaux anciens de la Duchère aura été réhabilitée. Comme pour les constructions neuves, le programme est particulièrement ambitieux dans le cadre du NPNRU avec des montants de travaux moyens par logement importants et on parle désormais de « requalification » des logements

avec atteinte du label BBC Rénovation et d'un niveau équivalent à une construction neuve après travaux.

La satisfaction des Duchérois à l'égard de leur logement traduit les efforts réalisés : 79 % des habitants se disent satisfaits de leur logement (parc social et parc privé confondus), ce taux étant plus important dans les secteurs ayant bénéficié du 1er programme de renouvellement urbain (85 % sur le Plateau et 81 % à Balmont) que sur les secteurs de la Sauvegarde et du Château<sup>7</sup>. Néanmoins l'appréciation plus fine de l'état de leur logement par les habitants apporte une nuance intéressante puisque seulement 57 % jugent leur appartement en bon état, les autres estimant nécessaire de réaliser de petits travaux ou une rénovation complète.

Le dispositif de veille et d'accompagnement des copropriétés neuves et anciennes a été maintenu dans le cadre du POPAC (Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés) Métropolitain pour suivre leurs évolutions et prévenir d'éventuelles fragilités. Cependant, la mobilisation des copropriétaires reste un enjeu important : déjà difficile, elle a souffert des épisodes de confinements imposés par l'épidémie de COVID 19.

La livraison de 1875 logements neufs et la réhabilitation du parc d'habitat ancien a permis **de faire émerger un marché de l'immobilier à la Duchère**, et l'on constate aujourd'hui **un véritable attrait pour les programmes immobiliers du quartier**, avec une augmentation des volumes de transaction et une hausse des prix observée sur l'ensemble des copropriétés.

Le projet de renouvellement urbain a en outre rendu possible des parcours résidentiels positifs, que ce soit dans le cadre de projets d'achats (14% des accédants des nouveaux logements étaient des Duchérois) ou dans le cadre du relogement (décohabitations, accès à des logements plus qualitatifs, plus proches du lieu de travail ou de certaines commodités, etc.).

Le processus de relogement, qui s'appuie sur un partenariat solide et bénéficie d'un fort portage politique de la part des élus de la Ville de Lyon et de la Métropole, s'inscrit en outre dans une démarche d'amélioration continue, avec par exemple l'expérimentation d'un accompagnement psychologique à la Sauvegarde puis au Château. Comme beaucoup de démarches de dialogue conduites sur le quartier, cette démarche s'est toutefois heurtée à la difficulté de toucher les publics ciblés en dépit de plusieurs adaptations.

Enfin, les objectifs en matière de suivi de l'occupation du parc HLM relèvent désormais de la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) intégrée à la convention cadre d'agglomération et font l'objet d'évaluations régulières dans le cadre des ILHA (Instance Locale de l'Habitat et des Attributions).

## VOLET HABITAT

## CHIFFCES





logements neufs diversifiés livrés fin 2021



de logements sociaux en fin de 1er projet de renouvellement urbain (80 % en 2001)



de logements sociaux à l'horizon 2030 (NPNRU)

Plus de

logements anciens qui ont bénéficié de travaux de réhabilitation (PRU)



### **RELOGEMENTS PRU**

près de

1 600 ménages relogés

de ménages relogés sur la commune de Lyon (47 % à la Duchère)

de ménages relogés dans des logements neufs

80%

des ménages satisfaits des conditions globales de leur relogement

### **RELOGEMENTS NPNRU**

(point d'avancement au 31 décembre 2022)

ménages à reloger

des relogements réalisés

des ménages s'inscrivent dans un parcours résidentiel positif

satisfaits de leur relogement

### **PARMI LES ACQUÉREURS DES LOGEMENTS NEUFS DU PRU**

83%

de propriétaires occupants

73%

de primo-accédants

43%

de jeunes ménages

50%

originaires du bassin d'habitat, dont 14% de Duchérois

transactions immobilières en moyenne par an de 2005 à 2010, 98 par an en moyenne depuis 2017

Hausse des prix de vente de







# VOLET GESTION SOCIALE ET URBAINE DE PROXIMITÉ

Enjeu 1.

AMÉLIORER DE MANIÈRE DURABLE LA GESTION URBAINE DU QUARTIER

RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS MOBILISÉS SUR LEUR CADRE DE VIE

**AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SERVICE AU SEIN DU PARC LOCATIF SOCIAL** 



Avec un poste dédié au sein de la Mission Duchère, la Gestion Sociale et Urbaine de Proximité (GSUP) du quartier bénéficie d'une ingénierie performante qui assure une grande réactivité et une bonne coordination des services gestionnaires de la Ville et de la Métropole de Lyon au quotidien.

En particulier, le « Dispositif Propreté » facilite la mobilisation et le renforcement du droit commun sur le quartier. Il garantit un nettoiement global et mutualisé des espaces extérieurs ouverts au public, que la domanialité soit celle des collectivités ou des bailleurs.

Le maintien régulier des « commissions cadre de vie en marchant » participe également au repérage des besoins, dont la prise en compte est facilitée par la prolongation du budget annuel du « Fonds de Petits Travaux » de 2016 à 2022. Ce dernier permet des remises en état rapides sur les fonciers de la Ville et de la Métropole ainsi que sur les fonciers privés ouverts au public.

De plus, le travail partenarial conduit entre la Ville de Lyon, les bailleurs et la police municipale facilite la prise en compte des enjeux de sécurité dans la gestion du cadre de vie (fermetures de caves, sécurisation des halls, enlèvement des épaves...).

La qualité du service rendu se traduit dans la satisfaction exprimée par les habitants de la Duchère, qui sont près de 70 % à apprécier le niveau de propreté et d'entretien de leur quartier<sup>8</sup>. 75 % des Duchérois jugent même leur cadre de vie « bien », « très bien » ou « excellent »<sup>9</sup>.

Toutefois, la persistance de dysfonctionnements récurrents autour des silos enterrés et de la gestion des déchets en général (tri insuffisamment respecté, jets de déchets par les fenêtres...) entache ce bon niveau d'appréciation global et engendre des tensions sur le quartier, notamment entre certains nouveaux et certains anciens habitants. En dépit de nombreuses démarches de sensibilisation, le règlement de ce problème reste donc un enjeu majeur pour le cadre de vie et l'image du quartier.

Au niveau du parc social, la gestion locative fait l'objet d'un travail partenarial important et s'appuie sur plusieurs dispositifs qui favorisent la réalisation de travaux de remise en état, la mise en place de chantiers d'insertion jeunes, d'animations ou d'actions de médiation sociale (programmations annuelles de GSUP de la Ville et de la Métropole de Lyon et conventions d'exonération partielle de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties).

Une attention particulière est portée à la tranquillité au sein des résidences, qui peut s'appuyer sur le partenariat inter-bailleurs, l'Agence Lyon Tranquillité Médiation (ALTM) et les polices nationale et municipale.

En dépit de ces dispositifs et d'un suivi régulier de la qualité de la gestion de proximité, la gestion locative au sein du parc social reste un enjeu important sur le quartier, qui fait l'objet de réclamations régulières par certains locataires auprès de la Mairie du 9e arrondissement de Lyon ou de la Mission Duchère pour le suivi de problèmes non résolus.



LE RENFORCEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS MOBILISÉS SUR LEUR CADRE DE VIE FAIT L'OBJET D'UN BILAN CONTRASTÉ.

AVEC D'UNE PART UN ESSOUFFLEMENT DE LA DYNAMIQUE D'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIFS DE LOCATAIRES DEPUIS 2016; ET D'AUTRE PART UN RÉEL SUCCÈS DES ACTIONS ET INTERVENTIONS EN FAVEUR DU VIVRE-ENSEMBLE ET DE LA SENSIBILISATION À LA NATURE ET À L'ENVIRONNEMENT DANS LE CADRE DE LA CRÉATION ET L'ANIMATION DE JARDINS ET DE COMPOSTS.

<sup>8</sup>\_ Enquête Ecoute Habitants 2022

<sup>9</sup>\_ Grande enquête sur la Duchère 2022

## VOLET GESTION SOCIALE ET URBAINE DE PROXIMITÉ



# CHIFFCES



**69%** 

des habitants satisfaits de la propreté et de l'entretien de leur quartier en 2022 (76 % en 2016)



des habitants jugent rapides les réparations des dégradations (65 % en 2016)



des habitants apprécient leur cadre de vie



63%

des habitants du Plateau Ouest interrogés sont insatisfaits de la collecte des déchets en silos enterrés



des habitants sont satisfaits de la propreté et de l'entretien des parties communes de leur immeuble (contre 59 % au Château)



## RENOUVELLEMENT URBAIN ET HABITAT

#### RELOGEMENT

La crise sanitaire a provoqué un ralentissement des relogements : arrêt des mouvements dans le parc social et suspension des déménagements durant les périodes de confinements, et donc une absence d'offres de logements disponibles.

De plus, les contraintes sanitaires en vigueur ont entraîné une perte de contact avec les habitants, un phénomène de repli sur soi et la montée des inquiétudes, avec un cumul de la crise COVID et de l'angoisse du relogement. Les permanences relogement ont été fermées et aucune réunion en présentiel avec les habitants au sujet du relogement n'a pu être organisée, ce sujet ne se prêtant pas à l'organisation de réunions en distanciel.

Enfin, de nouvelles exigences émergent aujourd'hui en termes de relogement après ces périodes où les ménages ont passé plus de temps chez eux et souhaitent désormais des logements plus grands, plus adaptés à des temps de présence importants à domicile, ce qui rend le processus de relogement plus compliqué, l'offre de logements sociaux disponibles et les règles d'attribution n'étant pas forcément compatibles avec ces attentes fortes.²

## CONCEPTION DES LOGEMENTS

Les périodes de confinement ont rappelé l'importance du bien-être chez soi, entraînant une évolution de la réflexion sur la qualité d'usages des logements. Cette dimension a été prise en compte dans le cadre de la conception des appartements pour les futurs programmes de la Sauvegarde. Sont notamment souhaitées des surfaces moyennes plus généreuses par logement, des réflexions à mener sur la conception et l'organisation des espaces (cuisine fermée, taille minimum des chambres, des espaces de vie, des espaces de rangement), la recherche d'espaces extérieurs confortables pour chaque logement, la qualité de l'isolation thermique et phonique, et l'amélioration du confort d'été, mais aussi du sentiment d'intimité chez soi.

### MAINTIEN DES DYNAMIQUES COLLECTIVES

Les ateliers du Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC) ont dû être reportés du fait des périodes de confinement et les ateliers en visio-conférence ont eu peu de succès. Le rythme des rencontres régulières avec les représentants des copropriétés et la dynamique précédemment constatée sont à reconstituer.

### CADRE DE VIE

### NETTOIEMENT DES ESPACES ET COLLECTE DES DÉCHETS

L'impact de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 a été limité dans la mesure où une continuité du service public de la collecte et du nettoiement a été préservée par la Métropole de Lyon pendant les périodes de confinement.

### POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS SUR LEUR CADRE DE VIE

Un frein évident a été mis sur les animations courant 2020 mais les actions ont progressivement été relancées, en particulier les jardins, les chantiers d'insertion et les accompagnements des collectifs de locataires.

### QUALITÉ DE SERVICE AU SEIN DU PARC LOCATIF SOCIAL

Les bailleurs sociaux ont tous veillé à assurer une continuité de service pendant les périodes de confinement même s'il a été constaté par ailleurs une certaine difficulté des bailleurs à répondre au mieux aux diverses réclamations des locataires.



## RENOUVELLEMENT URBAIN ET HABITAT

### UN PROGRAMME PLUS ÉQUILIBRÉ DANS LE NPNRU ENTRE LOGEMENTS DÉMOLIS ET LOGEMENTS RÉHABILITÉS

Un programme de démolition plus mesuré (601 logements démolis) et des projets de démolition partielle plus nombreux, qui traduisent une volonté partagée des bailleurs, des élus et partenaires du projet de favoriser davantage la requalification des logements sociaux anciens.

### UN PROGRAMME DE RÉHABILITATION/ REQUALIFICATION DES LOGEMENTS ANCIENS PLUS AMBITIEUX QUE POUR LE 1<sup>ER</sup> PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN:

- → Des montants moyens de travaux par logement plus importants : 56 400€ à 69 800€ par logement dans le NPNRU, par comparaison avec des investissements moyens beaucoup plus modestes sur le 1er projet de renouvellement urbain (de 13 000€/logt à 30 600€/logt), avec des réhabilitations parfois partielles (pas d'isolation thermique et/ou pas d'interventions dans les logements).
- → Outre les questions de performance énergétique des bâtiments (avec atteinte du label BBC Rénovation), l'objectif des requalifications est de permettre aux résidences et aux logements requalifiés de repartir pour un cycle de vie (équivalent neuf). Cette évolution est retranscrite dans le changement du vocable employé : on parle désormais de « requalification » et non plus de « réhabilitation ».

→ Une utilisation de matériaux bio-sourcés privilégiée dans les nouveaux projets de requalification (menuiseries en bois ou en aluminium plutôt que PVC).

# UNE PLUS FORTE INTÉGRATION DE LA DIMENSION PAYSAGÈRE ET DE L'IMPRÉGNATION DU PARC DU VALLON DANS LES SECTEURS EN RENOUVELLEMENT URBAIN

(secteur Plateau Sud dans le 1er projet de renouvellement urbain, et secteurs de la Sauvegarde et du Château dans le NPNRU) : remontée de l'ambiance et création de continuités végétales entre le parc et ces secteurs. La dimension paysagère constituant un véritable fil conducteur des projets d'aménagement du NPNRU.

# UN PROJET DE « CITÉ PAYSAGÈRE » À LA SAUVEGARDE ET DE « PARC HABITÉ » AU CHÂTEAU, QUI S'ATTACHE À VALORISER LES ATOUTS NATURELS ET

PAYSAGERS (respect du « déjàlà ») et à les renforcer pour diminuer les îlots de chaleur et augmenter la biodiversité. Exemple à la Sauvegarde : préservation et augmentation des surfaces végétalisées via le réaménagement des espaces publics et la création de cœurs d'îlots végétalisés, le développement de jardins et la plantation d'essences variées, vergers, création de continuités végétales etc. :

- → Plus de 700 arbres plantés à la Sauvegarde ;
- → 18% de surfaces ombragées en plus, pour atteindre à terme un total de 40% de surfaces ombragées;
- → 13% de sols désimperméabilisés, pour atteindre à terme un total de 48% de surfaces perméables ou semiperméables;
- → 30 % minimum de pleine terre dans les cœurs d'îlots (part plus importante que les minimas fixés par le PLUH).

# UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES DANS LA CONCEPTION DES NOUVEAUX BÂTIMENTS SUR LE SECTEUR DU PLATEAU SUD

(1er projet de renouvellement urbain) et renforcée dans le cadre du NPNRU sur le secteur de la Sauvegarde pour garantir le confort d'hiver et d'été tout en réduisant les dépenses d'énergie :

- → traitement des façades, isolation thermique et ventilation naturelle ;
- → orientation garantissant 2h d'ensoleillement minimum au solstice d'hiver ;
- → orientations multiples à partir du T3 ;
- → un espace extérieur pour chaque logement et travail sur les occultations ;
- → éclairage naturel des parties communes voire des stationnements ;
- → conception des parties communes visant à inciter à utiliser les escaliers plutôt que l'ascenseur.

### UNE AMBITION TOUJOURS PLUS FORTE EN TERMES DE QUALITÉ DE CONSTRUCTION DANS LE NPNRU DE LA

**SAUVEGARDE,** avec le passage d'une attention aux performances énergétiques des bâtiments à la recherche d'une qualité environnementale globale et la diminution de l'empreinte carbone des nouveaux bâtiments :

- → un choix d'équipes de concepteurs engagés sur ces valeurs de transition écologique et proposant des solutions innovantes en termes de construction ;
- → une attention particulière portée aux modes constructifs : recours à des matériaux bio-sourcés, géosourcés, et objectif de réemploi des matériaux (5 % minimum);
- → la réversibilité des parkings souterrains, économie des projets ;
- → projet de fabrique à terre : fertilisation et réutilisation sur site des terres excavées.

### RACCORDEMENT DES NOUVEAUX BÂTIMENTS au

réseau de chauffage urbain de plus en plus décarbonné avec une part de biomasse cible à 70 %.

### DES AMÉNAGEMENTS FAVORISANT LES MOBILITÉS DOUCES ET ACTIVES, en

particulier dans le NPNRU de la Sauvegarde :

- → une place de l'automobile de plus en plus limitée et des circulations apaisées (suppression de stationnements en surface, mise à sens unique des voiries internes);
- → intégration de pistes cyclables à double sens sur toutes les voiries ;
- → amélioration et renforcement des cheminements piétons pour favoriser la « ville marchable » ;
- → apaisement de l'avenue Ben Gourion ;
- → réflexion sur l'amélioration de la desserte en transports en commun au niveau de la Métropole de Lyon : augmentation de la capacité de la ligne C6 en 2020, projet de Ligne Centre Ouest.

### UN PROJET DE CITÉ FERTILE

**ET SOLIDAIRE** qui favorise le développement de l'agriculture urbaine, avec une halle agriculturelle comme lieu de sensibilisation et de formation à la transition écologique.

### UNE PROGRAMMATION

**ÉCONOMIQUE** qui s'oriente davantage sur le développement de locaux artisanaux ou à destination d'activités liées à l'économie sociale et solidaire.

### UNE ORGANISATION DE LA GESTION DES DÉCHETS ET DE LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES qui prend en compte les dysfonctionnements/ mésusages constatés sur la 1ère

phase de renouvellement.

### CADRE DE VIE

## UN SOUTIEN ET UN ACCOMPAGNEMENT aux

projets de jardins pour encourager le lien avec la nature et le lien social : remise à niveau des jardins partagés, création du jardin pédagogique d'Emile, aménagement de jardinières, création du jardin Chapas...

### DES ACTIONS DE SENSIBILISATION À LA PROPRETÉ ET AU TRI

SÉLECTIF menées par la Direction de la Propreté, la Commission Développement Durable du centre social de la Sauvegarde et/ou en partenariat avec d'autres acteurs locaux (Conseil citoyen, associations, conseil de quartier...).



### LES ENJEUX ÉMERGENTS POUR LE PROCHAIN PROJET DE TERRITOIRE

Avis exprimés par le Conseil citoyen et les acteurs locaux lors du séminaire du 12 mai 2022

### RENOUVELLEMENT URBAIN

### UNE ALERTE SUR LE SECTEUR BALMONT. non

pris en compte dans le cadre du NPNRU et qui présente des signes de fragilité, attention au risque de décrochage de ce secteur, par rapport aux secteurs renouvelés (Plateau dans le cadre du PRU et Sauvegarde – Château à venir dans le cadre du NPNRU).

### UNE DIMENSION PAYSAGÈRE ET NATURELLE du site, un

respect du « déjà là » porté par le Conseil Citoyen et bien pris en compte dans le projet Sauvegarde.

### **HABITAT**

LA MIXITÉ SOCIALE reste un enjeu majeur sur le quartier de la Duchère et doit être abordée audelà de l'échelle « stricte » de La Duchère, en lien avec les secteurs limitrophes, Vaise, le bas 9e, ainsi que les communes de Champagneau-Mont-d'Or et Ecully. L'objectif étant de développer un réel vivreensemble et un réel brassage social en lien avec ces secteurs. De plus, la mixité ne peut être abordée uniquement par la mixité d'habitat : il est important également de développer des activités et une offre de services, et de diversifier l'offre commerciale (par exemple en essayant d'implanter des producteurs sur le marché du mardi sur la place Abbé Pierre).

### LA QUESTION DE LA GESTION DES CŒURS D'ÎLOTS est

également évoquée : pensés comme des lieux de vivre- ensemble, on constate pourtant des niveaux d'investissement de la part des habitants qui varient beaucoup d'une résidence à l'autre. Cela pose la question des accompagnements à mettre en œuvre pour favoriser l'appropriation des cœurs d'îlots et des espaces communs par les habitants, sur la durée.

### UNE ALERTE SUR LES NIVEAUX DE LOYERS pratiqués

dans les résidences locatives en PLS ou en locatif intermédiaire ou privé jugés trop élevés et n'incitant pas les ménages à s'installer durablement sur le quartier. Pour le même coût, les locataires préfèrent au bout de quelques années s'orienter vers des projets d'acquisition.

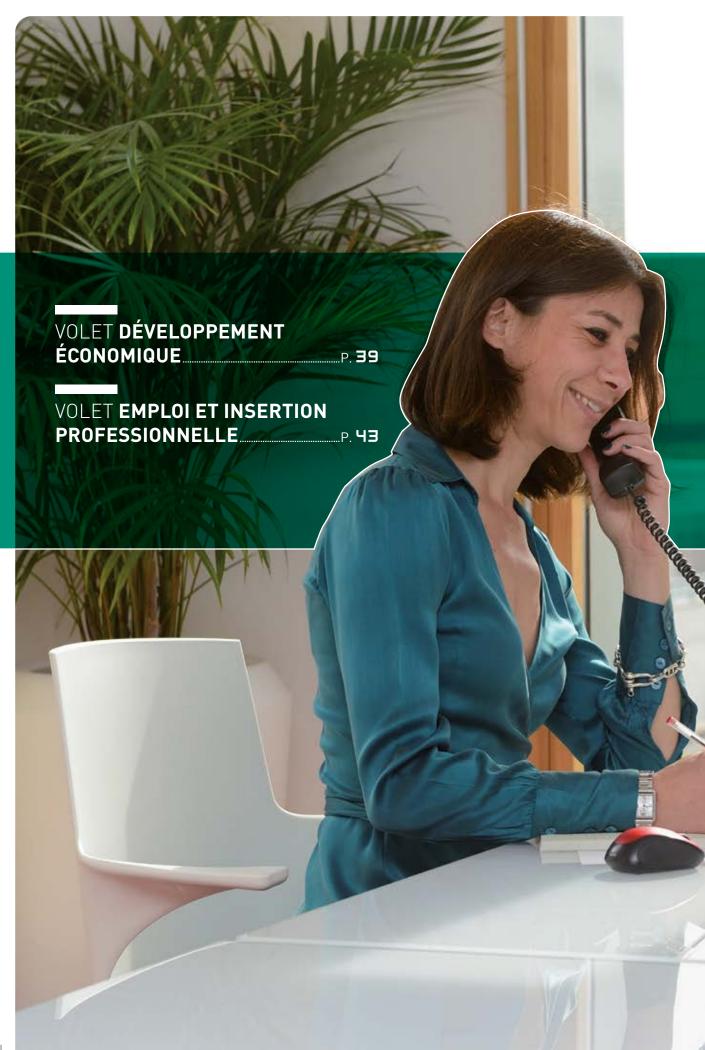
### CADRE DE VIE

### LA QUESTION DE LA PROPRETÉ ET DE LA GESTION DES DÉCHETS reste un enjeu

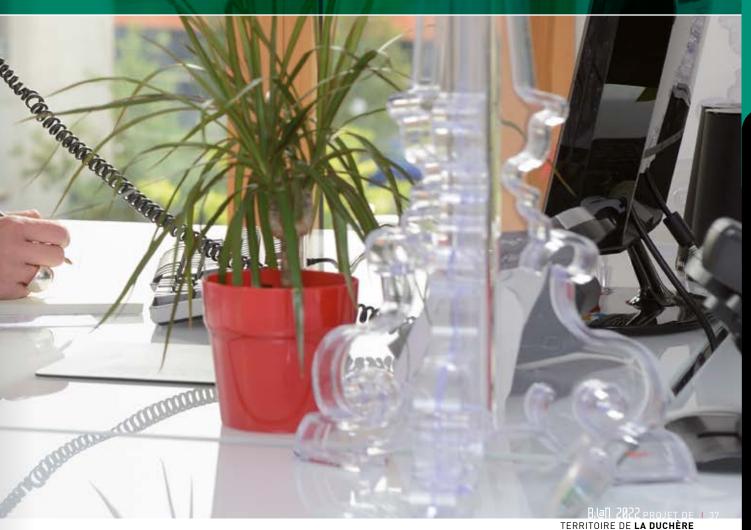
majeur, que ce soit au niveau des silos enterrés, de la gestion des encombrants ou des déchets générés par les clients des commerces.

Plusieurs pistes sont évoquées :

- → « remettre du cadre » par rapport aux dysfonctionnements des silos, mener de nouvelles actions de sensibilisation ;
- → Mettre en place un service d'enlèvement des encombrants à la demande, mettre à disposition de bennes de collecte des encombrants, un système de récupération des encombrants pour les personnes non valides ou ne possédant pas de véhicule (dispositif de collecte, des covoiturages pour la déchetterie), répercuter les coûts d'enlèvement sur les charges de locataires de manière suffisamment incitative, ou encore développer des projets de recyclerie/mini-déchetterie en pied d'immeuble basée (expérimentation à Bron-Parilly, et projet en cours par GRANDLYON HABITAT sur la résidence Alizé au Plateau)...
- → Sensibiliser les commerçants à la gestion des déchets par leurs clients (ex : gobelets de café).











# VOLET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Enjeu 1.

**DÉVELOPPER LA MIXITÉ FONCTIONNELLE DU QUARTIER EN ATTIRANT DES ENTREPRISES ET DES SALARIÉS** 

Enjeu 2.

CONFORTER L'OFFRE COMMERCIALE DE PROXIMITÉ

Enjeu 3.

**FAVORISER LA CRÉATION D'ENTREPRISES** ET D'ACTIVITÉS



LE 1ER PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE LA DUCHÈRE A PERMIS D'ÉTOFFER CONSIDÉRABLEMENT L'OFFRE D'IMMOBILIER D'ENTREPRISE, OFFRANT AINSI LES CONDITIONS NÉCESSAIRES AU DÉVELOPPEMENT DE LA MIXITÉ FONCTIONNELLE DU QUARTIER en attirant des entreprises et des salariés, conformément à l'objectif fixé dès 2002 et renouvelé en 2016.

Près de 10 000 m² ont été livrés depuis 2011 avec le Médicentre, l'immeuble immobilier Yellow Square et l'ensemble immobilier du Pôle Lyve Lyon Ouest (îlot 34), auxquels s'ajouteront 11 000 m² d'ici 2025. Alors que la réhabilitation du bâtiment « U » au pied de la Tour Panoramique est en cours d'achèvement courant 2023, et que les travaux du projet ENOVA (îlot 35, à l'angle de l'avenue de la Sauvegarde et l'avenue Ben Gourion) ont démarré fin 2022 pour une livraison fin 2024, le projet SUPERPOSE (îlot 33, face à la Tour Panoramique) est encore en phase de précommercialisation.

Dans le cadre du NPNRU, l'offre immobilière en matière d'activités économiques doit également **être renforcée.** Aux 1 150 m² de locaux des bureaux du centre d'activités du Vallon de la Sauvegarde qui seront réhabilités dans le cadre du renouvellement de la Sauvegarde, s'ajoutera 800 m² de locaux commerciaux (dont 400m² en vue de relocaliser les commerces existants) le long de l'avenue de la Sauvegarde et un village d'entreprises artisanales de 1 400 m² au nord du secteur, le long de l'avenue d'Ecully, à l'horizon 2030. De plus, un tiers-lieu et des entreprises de l'économie sociale et solidaire sont en cours d'installation dans l'ancien centre commercial du Château pour une occupation temporaire dans l'attente de la démolition des locaux (projet « DuchESSe » porté par Lyon Métropole Habitat et Ma Friche Urbaine).

Selon la base Sirene des entreprises publiée par l'INSEE, le QPV de la Duchère comptait 470 établissements en 2019, contre 342 en 2016 (hors immeuble Lyon Ouest au Château et immobilier d'entreprise à Balmont). Parmi eux, 81% ne comptent aucun salarié et relèvent le plus souvent du régime des micro-entrepreneurs. Dans le cadre de l'élaboration du bilan du présent Projet de Territoire, une enquête auprès des acteurs économiques de la Duchère a été réalisée au quatrième trimestre 2022 par PLURICITÉ afin d'apprécier le rapport qu'ils entretiennent avec le quartier. Bien que 28 entreprises seulement aient répondu, cette enquête permet d'exploiter quelques résultats qualitatifs. En premier lieu, il ressort que les raisons principales de l'installation des entreprises à la Duchère sont le rapport qualité-prix dans le cadre de la Zone Franche Urbaine, puis l'emplacement et l'accessibilité du quartier (axes autoroutiers et desserte en transports en commun). En second lieu, les entreprises interrogées entretiennent avec le quartier un rapport

**globalement positif :** fréquentation régulière des commerces (supermarchés, restaurants, boulangerie), services disponibles (La Poste) et corps médical présent dans le quartier. Les entreprises répondantes se sentent intégrées à la Duchère et une partie se dit même impliquée dans la vie de guartier ou dans certains événements tels que des rencontres employeurs-demandeurs d'emploi ou souhaiterait l'être davantage. Cependant, les entreprises enquêtées méconnaissent le projet de développement urbain et économique du quartier. Par ailleurs, elles expriment, pour maintenir et développer leur activité sur le quartier, des besoins en matière d'animation et de rencontre entre acteurs économiques, d'échanges entre entreprises pour mieux se connaître, et de soutien au développement des partenariats et des réseaux.

Sur le volet commercial, l'objectif de conforter la centralité et l'attractivité commerciale du Plateau au travers d'une offre accessible et diversifiée a été atteint avec la création de 25 locaux en rez-de-chaussée des immeubles de l'avenue du Plateau et de la place Abbé Pierre, sur un linéaire total de près de 800 m. L'intervention des collectivités au travers de la SEMPAT a en outre permis de maîtriser les loyers pour faciliter l'implantation de formes de commerces innovantes notamment avec l'économie sociale et solidaire, comme la Recyclerie Sportive ou Feat Coop (revalorisation de stocks de textiles).

Pour autant, quelques éléments viennent nuancer ce bilan positif. D'une part, des difficultés de commercialisation persistent pour quelques locaux en centralité (une cellule commerciale reste vacante et deux autres rencontrent d'importantes problématiques techniques qui freinent leur exploitation) et plusieurs commerces demeurent encore fragiles (brasserie Rosa Parks, Hammam,...). D'autre part, les tentatives pour accompagner la constitution d'une association de commerçants pérenne ont jusqu'à présent échoué.

Soulignons par ailleurs que l'offre de commerces de proximité s'est considérablement amoindrie sur les autres secteurs du quartier, en particulier au Château, où ne subsiste plus qu'un seul commerce qui ne sera pas reconstitué dans le cadre du NPNRU, et à la Sauvegarde où ne restent que la pharmacie et le tabac/presse/point chaud. Ces deux commerces doivent néanmoins être conservés et transférés sur 400 m² dans le cadre du réaménagement de la Sauvegarde, et seront complétés par 400 m² de locaux commerciaux supplémentaires. Sur le secteur de Balmont, si la pharmacie et le laboratoire d'analyses médicales restent des points forts, la fermeture de l'épicerie et du point chaud (remplacés par un salon de coiffure) ont fragilisé l'offre de proximité.

Selon les résultats des Enquêtes Ecoute Habitants de 2016 à 2022, **l'appréciation des Duchérois vis-à-vis du commerce s'améliore progressivement**. Ainsi en 2022, 53% des Duchérois ne trouvent pas qu'il manque des commerces dans leur quartier, contre 48% en 2016 (+5 points). Par ailleurs, 67% des Duchérois jugent favorable l'évolution du commerce dans leur quartier en 2022, contre 64% en 2016 (+3 points). L'enquête réalisée en 2021 et 2022 sur les

### **VOLET EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE**

## ENIFFCES



d'immobilier tertiaire livrés depuis 2012



supplémentaires d'immobilier à vocation économique seront livrés d'ici 2025



2 550 m<sup>2</sup> d'activités économiques prévus dans le NPNRU

Sauvegarde à l'horizon 2030, dont 1 400 m<sup>2</sup> de village artisanal 25 cellules commerciales créées dans la centralité (dont 23 occupées), sur un linéaire de près de 800 m le long de la place Abbé Pierre et de l'avenue du Plateau.

 $800~m^2$  de locaux commerciaux prévus dans le NPNRU Sauvegarde horizon 2030, dont 400 m² pour le transfert des deux commerces existants.

53% des Duchérois ne trouvent pas en 2022 qu'il manque des commerces dans leur quartier, contre 48 % en 2016 (+5 points).

67 % des Duchérois jugent favorable l'évolution du commerce dans leur quartier en 2022, contre 64% en 2016 (+3 points).

53 % des Duchérois déclaraient en 2019 faire prioritairement leurs courses à la Duchère, contre 35% au Carrefour et au centre commercial Ecully Grand Ouest, 3% à Champagne-au-Mont-d'Or et 2% à Vaise.

470 établissements à la Duchère en 2019, dont 81 % de structures sans salariés, souvent micro-entrepreneurs.

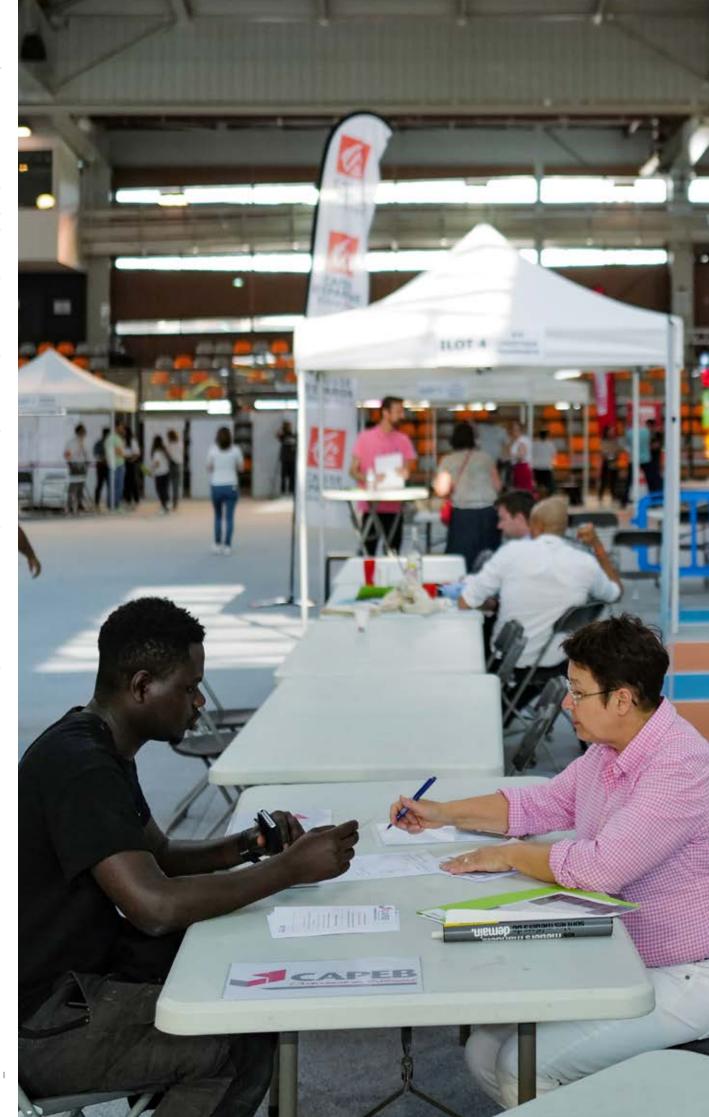
porteurs de projets de création d'entreprise reçus en 2021, dont 1/3 résidant en QPV, 86 % sont des demandeurs d'emploi et 45 % des demandeurs d'emploi longue durée.

usages et modes de vie des habitants des logements neufs construits sur le secteur du plateau Sud vient toutefois nuancer ces résultats : si l'offre de commerces pour répondre aux besoins de base est reconnue et appréciée, plusieurs nouveaux habitants déplorent le manque de magasins bio, boutiques, cafés-restaurants ou encore tiers-lieux. D'ailleurs, l'EEH conduite en 2019 et qui a été l'occasion de poser une question spécifique sur les lieux commerciaux fréquentés par les habitants de la Duchère a fait ressortir que seulement 53% des Duchérois enquêtés ont déclaré faire prioritairement leurs courses à la Duchère, contre 35% au Carrefour et au centre commercial Ecully Grand Ouest, 3% à Champagne-au-Mont-d'Or et 2% à Vaise.

Sur le plan de la création d'entreprise, qui était l'un des enjeux réaffirmés en 2016, la Duchère bénéficie de la présence de la Maison de la Création d'Entreprise. D'abord installée dans l'antenne Duchère de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon, puis installée depuis 2020 au sein du pôle métropolitain Lyve Lyon Ouest (îlot 34), elle constitue un lieu ressource avec ses partenaires historiques l'ADIE (l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique) et la Coopérative d'Activité et d'Emploi Lyonnaise CAP Services (bien que cette dernière soit partie en 2022). Labellisée CitésLab et proposant un accompagnement renforcé pour les publics issus des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, la Maison de la Création d'Entreprise a vu son offre renforcée en 2017 par l'arrivée sur la Duchère de l'association Positive Planet France, puis une agence du réseau BGE en 2020. Bien que l'activité de 2021 n'ait

pas permis d'accueillir autant de porteurs de projets que l'année de référence 2016 en raison de conditions d'accueil dégradées par la crise sanitaire, 161 porteurs de projets ont tout de même pu être reçus (contre 210 en 2016), dont 1/3 résidait en QPV, et 62 créateurs d'entreprise ont été accompagnés. Il est intéressant de souligner que 86% des 161 porteurs de projets sont demandeurs d'emploi, dont 45 % demandeurs d'emploi de longue durée, en cohérence avec le fait que les principaux prescripteurs en direction de la Maison de la Création d'Entreprise sont Pôle Emploi (23%), la Mission Locale (21%) et les autres acteurs de l'insertion (21%). Par ailleurs, 65% sont des femmes et 35% des hommes, 46% ont moins de 35 ans, 49% sont titulaires d'un BEP ou d'un BAC, 51% d'un BAC +2 ou plus. Il semble donc que les actions de sensibilisation et d'ateliers à destination de tous les publics, notamment les femmes et les jeunes bénéficiaires du Contrat Engagement jeunes, portent leurs fruits. Les principaux domaines d'activité évoqués par les porteurs de projet sont les services aux particuliers, le commerce, les services aux entreprises, l'artisanat hors BTP, l'art et la culture, la mode et enfin le conseil et la formation.

A côté de ce constat plutôt positif, on peut cependant regretter l'affaiblissement du partenariat local avec la suspension du « Comité Création Duchère » en mars 2021 suite à son intégration dans une instance technique plus large à l'échelle de l'Ouest de la Métropole de Lyon. Il regroupait la Mission Duchère, la Métropole de Lyon et tous les partenaires de l'accompagnement à la création d'entreprise.





# VOLET EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

## Enjeu 1.

FACILITER L'ACCÈS AU SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI ET À L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES HABITANTS DEMANDEURS D'EMPLOI

### Enjeu 2.

MOBILISER LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE AU PROFIT DES DEMANDEURS D'EMPLOI

### Enjeu 3.

DÉVELOPPER LA FORMATION ET LA QUALIFICATION DES PUBLICS

## Enjeu 4.

AGIR SUR LES DIFFICULTÉS « PÉRIPHÉRIQUES » QUI FREINENT L'ACCÈS À L'EMPLOI

## ENJEU 5.

PROPOSER UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ POUR LES 16-25 ANS EN DIFFICULTÉ



APRÈS AVOIR FORTEMENT PROGRESSÉ ENTRE 2015 ET 2017 (+123), LE NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DE CATÉGORIE A, B OU C INSCRITS À PÔLE EMPLOI ET RÉSIDANT DANS LE QPV DE LA DUCHÈRE A DIMINUÉ JUSQU'EN 2019 (-91),

pour retrouver un niveau proche de 2015 (1 040 demandeurs d'emploi au 4° trimestre 2019, contre 1 008 au 4° trimestre 2015)¹¹0. **Cette amélioration a ensuite été annulée lors de la 1**ère **année de crise sanitaire**, avec un retour à 1 118 demandeurs d'emploi au 4° trimestre 2020, soit un niveau proche de 2017 (1 131 demandeurs d'emploi). **Depuis lors, et de manière surprenante, le nombre de demandeurs d'emploi ne cesse de diminuer**.

Au 1er trimestre 2022, 950 demandeurs d'emploi étaient comptabilisés dans le QPV de la Duchère, ce qui correspond à une baisse de 12% en un an et aboutit à retrouver le niveau constaté au 4e trimestre 2014. Cette situation interpelle fortement les acteurs de l'emploi et de l'insertion, qui constatent le retrait du marché de l'emploi d'un certain nombre de publics fragilisés par la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID 19.

Soulignons toutefois que ces données de Pôle Emploi apparaissent en contradiction avec les données fournies par l'INSEE en 2018 et selon lesquelles le nombre de chômeurs n'aurait cessé de diminuer entre 2014 et 2018 : 1 026 personnes en 2014 (24,9 % de la population active), 1022 en 2016 (22,8 %) et 782 en 2018 (18,5 %). Cet écart pourrait s'expliquer par la différence de nature des données recueillies : l'INSEE exploite les informations issues des déclarations des personnes recensées sur 5 années tandis que Pôle Emploi indique le nombre de chômeurs effectivement inscrits chaque trimestre.

La Duchère bénéficie d'une offre très développée de service public de l'emploi à l'échelle d'un quartier prioritaire. Installée depuis 2008 dans le quartier, l'antenne de proximité de la Maison Lyon pour l'Emploi a été renforcée en 2018 par sa mutualisation avec l'antenne Mission Locale Lyon 5° – 9° et son intégration dans le pôle de services publics situé place Abbé Pierre. Au sein de ce pôle sont également rassemblés la Maison de la Métropole de Lyon, la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi (MMIE, avec une coordinatrice Emploi Insertion et un chargé de Liaison Entreprises Emploi) et la mairie annexe du 9e arrondissement. Des permanences sont en outre assurées par Pôle Emploi, le Pôle linguistique, des chargés d'insertion de structures d'insertion partenaires (comme AJD-AIDE). Un espace numérique emploi est aussi ouvert au public et des ateliers collectifs sont organisés auprès de différentes cibles comme les nouveaux bénéficiaires du RSA, les femmes (par le CIDFF), ou pour proposer des approches plus originales comme le projet

« Insertion Culture » de remobilisation par la culture (avec TREMPLIN ANEPA).

Enfin, **le Comité Emploi Insertion Lyon 5° – 9°** animé par la Coordinatrice Emploi Insertion de la MMIE permet de programmer des actions communes telles que les Forums Emploi ou des actions ciblées sur des filières pourvoyeuses d'emploi.

Cette offre de service très significative souffre pourtant d'un manque de visibilité aux yeux des habitants de la Duchère. Selon l'enquête Ecoute Habitants 2022, seuls 4% des Duchérois estiment que l'offre proposée sur le quartier en matière de recherche d'emploi est suffisamment connue, 11% la jugent utile, et 7% la trouve suffisante. 81% n'émettent aucun avis<sup>11</sup>.

Le développement d'une offre d'immobilier à vocation économique à la Duchère a mis en lumière l'enjeu de mobiliser les entreprises du territoire au profit des demandeurs d'emploi,

d'autant que le classement en Zone Franche Urbaine du quartier a joué un rôle significatif dans leur décision de s'implanter. Or cet objectif s'est heurté à deux difficultés majeures : cette nouvelle offre d'activité ne correspond pas forcément au profil des chômeurs de la Duchère qui restent dans l'ensemble très faiblement qualifiés ; et le bassin d'emploi réel s'opère à une échelle plus large, à minima celle de la métropole lyonnaise. C'est pourquoi le poste de **Chargé de Liaison** 

Entreprises Emploi (CLEE) participe à la mobilisation des entreprises à une échelle plus large, en collectant des offres d'emploi et en organisant des simulations d'entretien, découvertes métiers, immersions, parrainages ou des recrutements avec des entreprises signataires de la « charte des 1 000 entreprises pour l'insertion et

l'emploi » mise au point par la MMIE. **Deux forums annuels** sont en outre organisés : « Ton métier c'est ton but » et « Jobs d'été Lyon 9° / Lyon 5° ». Néanmoins, selon les résultats de l'enquête réalisée en 2022 par PLURICITE auprès des acteurs économiques de la Duchère et portant sur 28 entreprises répondantes, seule une minorité connaît l'existence sur le territoire de partenaires disponibles pour les accompagner et très peu les ont sollicités, hormis au démarrage de leur activité. Parmi les entreprises enquêtées, une minorité également connaît la Charte des 1000 entreprises pour l'insertion et l'emploi.

Enfin, les clauses d'insertion bénéficient à un nombre peu élevé de Duchérois, malgré l'implication forte des maîtres d'ouvrages bénéficiaires de subventions de la part de l'ANRU et une coordination confiée à la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi. A titre d'exemple, 6 440 heures d'insertion ont été réalisées fin 2021 sur les 51 125 heures prévues par la Convention de Site du NPNRU Sauvegarde et Château. Elles ont concerné 25 bénéficiaires, dont seulement 32% résident en QPV, dont 20% d'un QPV du 9° arrondissement de Lyon.

<sup>10</sup>\_ Source : Pôle Emploi.

<sup>11</sup>\_ Plusieurs réponses pouvaient être données à cette question.

### **VOLET EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE**



Bien que le niveau de diplôme des Duchérois, et notamment des demandeurs d'emploi de la Duchère, évolue positivement depuis 2010, l'écart avec la moyenne de la métropole de Lyon reste élevé

En 2018, seulement 24% des Duchérois étaient titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, contre 43% des Métropolitains. De même, 41% des Duchérois n'avaient pas de diplôme ou seulement le brevet des collèges en 2018, contre 23% des Métropolitains. Après avoir fortement diminué ces 6 dernières années, la part des chômeurs Duchérois peu ou pas qualifiés reste importante en 2020 et concerne un chômeur sur deux (51% en 2020, contre 75% en 2014). Face à cette situation, Pôle Emploi est particulièrement mobilisé, et notamment le Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC), qui a permis à de nombreux demandeurs d'emploi du territoire de bénéficier de formations adaptées.

Les jeunes âgés de 16 à 25 ans constituent un public particulièrement fragile à la Duchère dans la mesure où une grande partie d'entre eux sont également peu ou pas qualifiés. C'est pourquoi un accompagnement renforcé leur est proposé, conformément à l'objectif exprimé en 2016 dans le Projet de Territoire.

Les données du recensement INSEE 2018 indiquent en effet que près de la moitié des jeunes âgés de 18 à 24 ans qui n'étaient plus scolarisés étaient sortis du système éducatif sans aucun diplôme (220 jeunes), et que par ailleurs 164 étaient en recherche d'emploi. En 2022, l'antenne Duchère de la Mission Locale a accompagné 226 jeunes, dont un peu plus de la moitié avaient un niveau de diplôme CAP-BEP ou inférieur, parmi lesquels 46 étaient sortis de l'école prématurément et sans aucun diplôme. Cet accompagnement a permis de trouver différentes solutions pour ces jeunes, dont 121 entrées en emploi, 27 alternances, 38 formations et 19 immersions en entreprise. Plusieurs ont en outre bénéficié de différents dispositifs comme le CEJ (Contrat d'Engagement Jeune : ex-Garantie Jeunes), le PACEA (Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi) et le RSJ (Revenu Solidarités Jeunes).

Une « Coordination 16-25 ans Duchère » ciblant spécifiquement ce public réunit depuis 2007 tous les acteurs intervenants auprès des jeunes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, et des jeunes décrocheurs sortis prématurément du système éducatif sans aucun diplôme. Structurée autour d'un Comité de Pilotage, d'un Comité Technique et d'un Groupe de Pairs, cette coordination est co-animée par la Mission Locale et la Mission Lyon La Duchère, avec une très forte implication des éducateurs de prévention de la Métropole de Lyon et du secteur jeunes de la MJC de la Duchère. Fédérant de nombreux partenaires parmi lesquels les médiateurs de l'Agence Lyon Tranquillité Médiation (ALTM), le Centre d'Information et d'Orientation (CIO) Lyon Ouest, la Protection Judiciaire de la Jeunesse mais aussi les association Sport dans la Ville, l'AFEV, Les Cités d'Or, Le Lien Théâtre et le club de football Lyon La Duchère, elle a permis d'apporter une cohérence de discours et d'intervention des adultes intervenant auprès de ce public et de multiplier les projets et les actions concrètes afin de favoriser leur insertion sociale et professionnelle

(5 à 8 chantiers d'insertion par an, une Fête Avenir Jeunes annuelle, des actions culturelles, sportives, de prévention en santé...).

Par ailleurs, le CIO et la Mission Locale s'appuient sur des dispositifs spécifiques pour lutter contre le décrochage des jeunes comme la plateforme d'appui et de suivi aux décrocheurs et l'obligation de formation pour les jeunes de 16-18 ans.

Enfin, l'antenne de proximité Duchère de la Maison Lyon pour l'Emploi a développé des **offres de services pour agir sur les difficultés périphériques qui freinent l'accès à l'emploi** : principalement la non maîtrise de la langue française, la non maîtrise des nouvelles technologies de l'information, la faible mobilité, les problématiques de garde d'enfant, les problèmes de santé et les questions de logement.

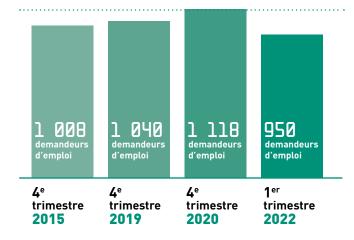
Néanmoins, l'ingénierie du volet Insertion Emploi du Projet de Territoire nécessiterait d'être renforcée car elle souffre d'une dilution au sein d'un vaste périmètre (1er, 2e, 4e, 5e et 9e arrondissements de Lyon) alors que les besoins locaux sont importants, et notamment la mise en œuvre d'actions d'aller-vers les publics adultes en toute proximité.



## EHIFFCES



entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2021 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2022



16 conseillers pluridisciplinaires chargés de l'insertion sociale et professionnelle au sein de pôle de services publics de la Duchère

4 % des Duchérois estiment que l'offre proposée sur le quartier en matière de recherche d'emploi est suffisamment connue, 11 % la jugent utile, et 7 % la trouvent suffisante.

entreprises du 9° arrondissement avaient proposé 70 offres d'emploi à la MMIE en 2016

10 sessions de simulations d'entretien

et 5 rencontres métiers organisées par la MMIE en 2020, permettant de toucher respectivement 64 et 49 participants

6 440 heures d'insertion déjà réalisées fin 2021 sur les 51 125 heures prévues par la Convention de site du NPNRU Sauvegarde et Château

### **VOLET EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE**





des Duchérois étaient titulaires d'un diplôme de l'enseignement **supérieur en 2018,** contre 43 % des Métropolitains



des Duchérois n'avaient pas de diplôme ou seulement le brevet des collèges en 2018, contre 23 % des Métropolitains



des chômeurs duchérois étaient peu ou pas qualifiés en

contre 75% en 2014

Parmi les 514 jeunes de 18 à 24 ans qui ne sont plus scolarisés...



220 sont sortis du système éducatif sans aucun diplôme



**→** 164 sont en recherche d'emploi

jeunes accompagnés par l'antenne Duchère de la Mission Locale en 2022



 $\rightarrow 121$  ont pu trouver un emploi



**→** 27 une alternance



 $\rightarrow$  38 une formation



une immersion en entreprise

5 ā B chantiers d'insertion jeunes par an

environ JUU usagers par an de l'Espace public numérique emploi

ЦØ permanences du Pôle linguistique de proximité par an au sein du pôle de services aux publics de la Duchère

15 séances par an de « diagnostics vie personnelle et vie familiale », touchant environ 30 participantes



de prescriptions par an pour la prise en charge d'enfants de personnes en parcours d'insertion, par la micro-crèche des Dahlias



L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE LIÉE À L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 (2020-2022)

La crise sanitaire a provoqué une fragilisation des commerces duchérois en raison des confinements, couvre-feux, fermetures successives et instauration du passe sanitaire.

Elle a également engendré une diminution de la fréquentation de la Maison de la Création d'Entreprises, et un ralentissement de l'intégration au quartier des entrepreneurs hébergés par le Pôle LYVE Lyon Ouest dans leur environnement de proximité. Le lien des entrepreneurs avec l'offre commerciale, culturelle et sportive du quartier a en effet été retardée en raison des contraintes sanitaires liées à la pandémie.

Sur le volet Emploi et Insertion professionnelle, l'offre de services proposée sur l'antenne Duchère a été réduite car un grand nombre de prestations (rencontres métiers, simulations d'entretiens...) et de permanences des partenaires a été suspendu. De nouvelles méthodes d'accompagnement ont dû être développées dans le cadre du télétravail, comme des entretiens téléphoniques et des rendez-vous en visio-conférence. Le retour à la normale a été très progressif jusqu'en 2021. Certains partenaires ne sont pas revenus tout de suite à l'issue du 1er confinement et l'accueil au sein de l'antenne Duchère a été limité aux rendez-vous.

Dans l'ensemble, une partie des publics jeunes et adultes a beaucoup souffert de ces différentes périodes de confinement et de couvre-feux (cf. Pilier Cohésion territoriale) et les conséquences restent palpables. Le retrait constaté du marché de l'emploi depuis 2021 d'un certain nombre de publics fragilisés par la crise sanitaire semble en attester.



L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE QUI PERMET D'IMPULSER UNE ÉVOLUTION DU MODÈLE ÉCONOMIQUE ACTUEL EN CONCILIANT ENVIRONNEMENT, UTILITÉ SOCIALE ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUE, A ÉTÉ DÉVELOPPÉE À LA DUCHÈRE AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES.

Ainsi, le projet d'occupation temporaire pendant 2 à 3 ans de l'ancien centre commercial du Château porté par Ma Friche Urbaine à l'initiative de Lyon Métropole Habitat va permettre d'accueillir des acteurs de l'économie sociale et solidaire dans des locaux à loyers très modérés (Projet « DuchESSe »).

Par ailleurs, la requalification par la SERL du bâtiment U de la Tour Panoramique vise à offrir durablement des locaux à loyer modéré à des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Enfin, deux cellules commerciales vacantes situées sur le Plateau ont été louées à l'association la Recyclerie Sportive d'une part et à la coopérative Feat Coop spécialisée dans le réemploi de textiles inutilisés d'autre part.



### LES ENJEUX ÉMERGENTS POUR LE PROCHAIN PROJET DE TERRITOIRE

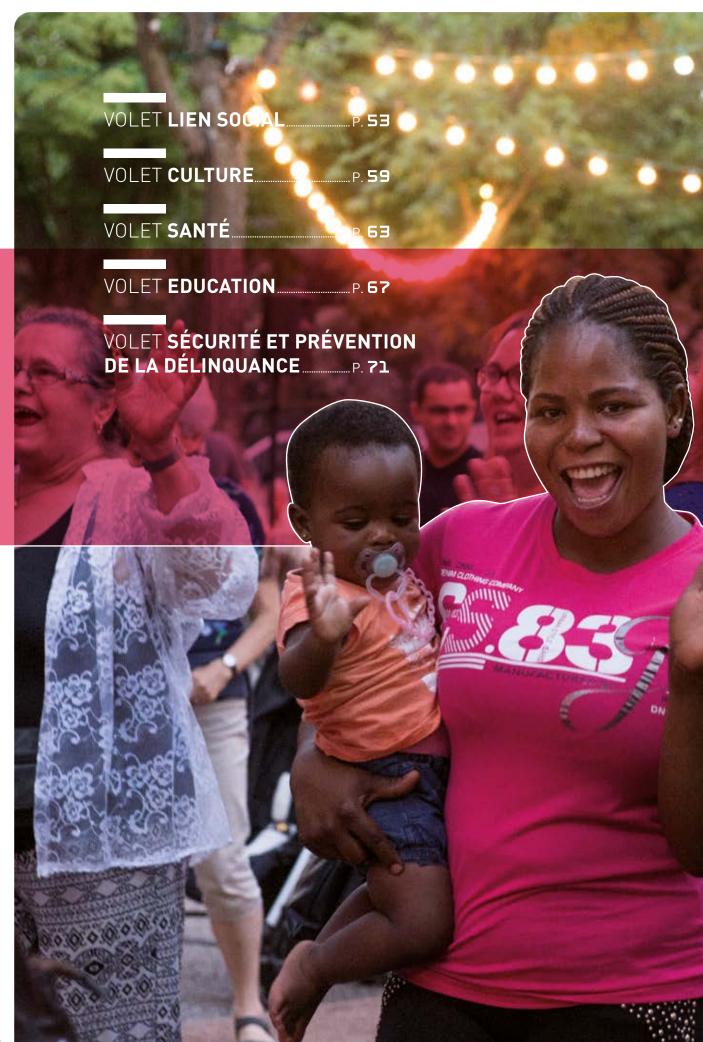
Avis exprimés par le Conseil citoyen et les acteurs locaux lors du séminaire du 12 mai 2022

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- → Prévoir des locaux adaptés aux activités artisanales, en forte demande.
- → Désenclaver le Château pour faciliter l'accès à l'offre commerciale.
- → Réfléchir à un éventuel assouplissement de l'offre commerciale, par exemple en autorisant l'installation de foodtrucks sur la place Abbé Pierre.
- → Renforcer l'aller-vers à destination des habitants de la Duchère pour l'accompagnement à la création d'entreprise.
- → Renforcer la visibilité de l'offre et des dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprise. Par exemple via de la sensibilisation dans le lycée, la valorisation de l'entrepreneuriat dans les quartiers, ou le renforcement des passerelles entre emploi-insertion et création d'entreprise.

## EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

- Renforcer la visibilité de la Maison Lyon pour l'Emploi, dont l'accès et l'identité sont dilués au sein de la Maison de la Métropole de Lyon.
- → Développer une communication dédiée à l'offre de services de la Maison Lyon pour l'Emploi.
- → Renforcer les actions d'allervers les publics les plus éloignés, en lien avec les acteurs sociaux.
- → Elargir les actions de la Maison Lyon pour l'Emploi au-delà du quartier de la Duchère. Les étendre au bassin d'emplois.
- → Développer en proximité l'offre linguistique pour accéder aux niveaux supérieurs (qui nécessitent aujourd'hui d'être mobile).
- → S'appuyer davantage sur l'obligation de formation des 16-18 ans.
- → Accroître la visibilité des actions hors les murs à destination des 16-25 ans.











RENFORCER LES COHESIONS SOCIALES ET TERRITORIALES POUR FAIRE VIVRE LA MIXITÉ

## VOLET LIEN SOCIAL

enjeu 1.

**FAIRE VIVRE LA MIXITÉ** ET CULTIVER LE VIVRE ENSEMBLE

RACCROCHER LES SECTEURS SAUVEGARDE ET CHÂTEAU À LA DYNAMIQUE DU PROJET DE TERRITOIRE

**DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS** 



A L'ISSUE DU 1ER PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN ET DES OPÉRATIONS DE DÉMOLITIONS-RECONSTRUCTIONS CONDUITES POUR RÉÉQUILIBRER L'OFFRE DE LOGEMENTS ENTRE LE PARC PUBLIC ET LE PARC PRIVÉ, DES POPULATIONS PLUS AISÉES ONT EMMÉNAGÉ À LA DUCHÈRE, ENTRAÎNANT UNE MIXITÉ SOCIALE DE FAIT.

Avec le passage de 80 % à 56 % de logements sociaux entre le début des années 2000 et 2019, des catégories socioprofessionnelles (CSP) plus diversifiées se sont progressivement installées, en particulier sur le secteur du Plateau où s'est concentré l'essentiel de la rénovation urbaine. La part de la population non scolarisée âgée de 15 ans ou plus, titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur, a également évolué de manière remarquable et selon un rythme plus soutenu qu'à l'échelle de la Métropole (+7,5 points à la Duchère et +23 points sur le secteur du Plateau, contre +4 points dans la métropole lyonnaise). Si elle reste inférieure à la moyenne métropolitaine à l'échelle de la Duchère (23,5%), ce n'est pas le cas dans le secteur du Plateau, qui atteint aujourd'hui un niveau équivalent (42% au Plateau, contre 43% dans la métropole).

À côté de cette évolution, les enquêtes menées en 2022 (« Grande Enquête Duchère » et l'Enquête Ecoute Habitants) apportent un éclairage sur le sentiment d'acceptation des habitants au sein de leur quartier. Si les 2/3 des habitants ont le sentiment d'être complètement acceptés « tels qu'ils sont » en 2022, 26 % considèrent ne pas être « tout-à-fait » acceptés, et 7 % ne pas l'être du tout<sup>12</sup>. Les convictions religieuses ou politiques, le lieu d'habitation, l'apparence physique ou les choix de vie des habitants sont les principaux motifs évoqués pour expliquer ce sentiment d'exclusion. De plus, 14% des personnes interrogées dans l'Enquête Ecoute Habitants 2022 témoignent avoir été victimes d'actes de discrimination, dont plus de la moitié par rapport à leur origine ou leur nom de famille et un quart pour leurs croyances religieuses.

## Pour accompagner la diversité et la diversification des profils d'habitants et répondre à l'objectif d'encourager le vivre-ensemble, de nombreuses actions ont été déployées depuis 2016.

Par exemple, de nombreux événements suscitant le croisement des publics ont été soutenus et valorisés (événements à rayonnement extraterritorial ou à l'échelle du quartier), l'offre de la ludothèque a été adaptée, et des stratégies de communication attractive pour les nouveaux résidents ont été développées dans les centre sociaux. En revanche, l'ouverture des équipements socioculturels Duchérois auprès des habitants de Vaise et de l'Ouest lyonnais reste à encourager. Pour favoriser l'acceptation de l'autre dans sa différence, des formations à destination des professionnels travaillant auprès des jeunes ont également été mises en place sur la radicalisation, l'éducation aux médias, la lutte contre l'homophobie

et la place des filles dans les lieux et équipements publics. La question du genre et des discriminations à l'encontre des femmes a particulièrement été travaillée, notamment en collaboration avec le Groupe de Recherche en Psychologie Sociale (GRePS). Avec 56 % de logements sociaux, la Duchère reste un quartier populaire et continue d'accueillir de nombreuses populations en situation de recherche d'emploi (cf. volet Emploi et Insertion) et de précarité. En 2019, le taux de pauvreté dans le périmètre du QPV de la Duchère reste élevé (37%) et largement supérieur au reste de l'arrondissement (21 %) et de la métropole lyonnaise (16 %). La composition du revenu disponible des ménages est également très dépendante des prestations sociales, qui représentent 21 % de ce revenu disponible, contre seulement 8 % à Lyon et 6 % dans la métropole. Les secteurs de la Sauvegarde et du Château, qui comptaient encore respectivement 81% et 76% de logements sociaux en 2019 avant les démolitions du NPNRU, sont particulièrement marqués par les situations de pauvreté.

Pour autant, il est intéressant de souligner que la Duchère se distingue par un sentiment de bienêtre et un attachement de ses habitants supérieurs à la moyenne des autres QPV de Lyon, à l'exception notable de l'année 2022, entachée par une succession d'événements violents<sup>13</sup>. Entre 2016 et 2020, la part des habitants disant se sentir bien dans leur quartier et la part de ceux déclarant vouloir y rester n'a cessé d'augmenter (+10 points en moyenne), pour atteindre respectivement 93% et 80%. Ces taux sont particulièrement élevés à la Sauvegarde (98% et 86%) et au Château (88% et 71%), même si la part des habitants du Château souhaitant rester dans leur soussecteur a légèrement diminué depuis 2016 (-5 points), contrairement à la Sauvegarde où elle a augmenté de 14 points. En parallèle, l'on constate une dynamique différente de l'évolution du sentiment d'amélioration dans le quartier (-4 points entre 2016 et 2020), en particulier à la Sauvegarde et au Château. Tandis que la part des habitants de la Sauvegarde estimant que leur secteur s'est amélioré reste élevée et a augmenté entre 2016 et 2020 (+11 points, pour atteindre 75% en 2020), cette proportion est particulièrement faible au Château et a fortement diminué (-12 points, pour atteindre 23% en 2020). Ce phénomène peut s'expliquer par un décalage des opérations de renouvellement urbain dans les deux secteurs (le Château n'a pas encore fait l'objet de démolitions-reconstructions, contrairement à la Sauvegarde dans sa périphérie dans le 1er PRU et en anticipation du NPNRU) ainsi que par une dynamique différente en matière de commerces (fermeture des commerces du Château à l'exception du snack, qui ne sera pas maintenu dans le cadre du projet, contre un maintien de 2 commerces à la Sauvegarde et des perspectives de renforcement dans le cadre du NPNRU) et en matière d'animation socioculturelle pour tous (présence d'un centre social à la Sauvegarde).

Soulignons enfin que le secteur de Balmont, où se sont succédés les faits violents en 2022, est aussi identifié par les habitants comme risquant un décrochage par rapport à l'évolution du Plateau.

<sup>12</sup>\_ « La Grande Enquête Duchère » 2022

<sup>13</sup> EEH 2022

### RENFORCER LES COHESIONS SOCIALES ET TERRITORIALES POUR FAIRE VIVRE LA MIXITÉ

En 2022, le sentiment de bien-être des habitants a chuté à 57 % dans ce secteur (-30 points par rapport à 2020), de même que l'impression d'une amélioration (11%, soit -25 points).

Pour favoriser la cohésion territoriale à l'échelle de la Duchère, notamment entre les secteurs peu ou moins touchés par le 1er projet de renouvellement urbain (le Château, la Sauvegarde mais aussi Balmont), une multiplicité d'actions ont été mises en place, tant sur le volet animation/ événements culturels et festifs, que sur le plan de l'accès aux droits.

La coordination des 4 équipements socioculturels du quartier (centres sociaux, MJC et Maison de l'Enfance) a ainsi permis d'offrir un programme d'animations variées aux enfants et aux jeunes durant les vacances tout au long de l'année depuis 2016, ainsi qu'à l'ensemble des Duchérois (tous âges confondus) depuis 2020 avec une programmation estivale renforcée (« jeudis de l'été », « Duchère Plage », « mercredis culturels de la MJC », festival « Un été au Château », etc.). De même, de nombreuses permanences d'accès aux droits ont été déployées et renforcées dans les structures et associations du quartier : écrivains publics, permanences juridiques, ateliers numériques ou encore permanences santé (cf. volet Santé).

La poursuite des ateliers sociolinguistiques en articulation avec le Pôle Linguistique de Proximité du 9e arrondissement a également permis de toucher un nombre de personnes supérieur à l'objectif fixé de 150 personnes par an et de développer une nouvelle offre de formation à visée professionnalisante pour les grands débutants. Néanmoins, l'offre de formation reste fragile et à renforcer face à des délais d'attente importants, à la réduction de l'offre de droit commun en 2016 et au risque de retrait des financements de l'Etat pour les primo-arrivants. Enfin, un tiers-lieu porté par l'AFEV a ouvert fin 2022 (« le RePairs ») sur le Plateau pour accompagner l'insertion sociale, scolaire et professionnelle des jeunes de 12 à 25 ans.

Plus spécifiquement sur le secteur du Château, le lancement et l'animation régulière d'un « groupe territorial Château » depuis 2019 permet de mieux coordonner et dynamiser les projets entre les partenaires ayant vocation à agir sur ce secteur. Ce groupe a notamment facilité une occupation temporaire début 2023 de l'ancien centre commercial du Château par un tiers-lieu (« La DuchESSe ») porté conjointement par Lyon Métropole Habitat et Ma Friche Urbaine, regroupant des acteurs de l'économie sociale et solidaire et un collectif d'acteurs associatifs et du service public. Comme la Sauvegarde entre 2017 et 2019 avec le « Collectif X », le Château a en outre bénéficié d'une résidence artistique de 3 ans pour accompagner son renouvellement urbain avec la compagnie « Secondes Œuvres » de 2020 à 2023 (Cf. volet Culture).

En revanche, le report et la réduction du programme de réhabilitation de la Maison de l'Enfance limite ses capacités d'accueil pour les habitants du Château mais aussi de l'ensemble

## VOLET **LIEN SOCIAL**

de la Duchère et son ouverture sur Vaise. Le bilan positif du Groupe territorial « Château », les événements violents de l'été 2022 et la perception par les habitants d'un secteur en décrochage avec le reste du quartier a conduit à lancer et animer un groupe similaire sur le secteur de Balmont depuis juin 2022.

Déjà identifié en 2016, le développement du pouvoir

d'agir des habitants reste un enjeu important sur

le quartier de la Duchère. Si le taux d'adhésion des Duchérois dans les structures socioculturelles du quartier est supérieur à la moyenne observée dans et hors QPV à Lyon (22% contre 19%), le niveau d'avantcrise sanitaire n'a pas encore été retrouvé (33 % en moyenne entre 2016 et 2019). De plus, la part des Duchérois engagés dans une association ou un collectif de quartier a peu évolué depuis 2016 et reste inférieure à la moyenne de Lyon hors QPV (16% contre 22%). Si l'on en croit les résultats de la « Grande enquête Duchère » de 2022, 42,5% des habitants aimeraient pourtant s'investir dans la vie de leur quartier, laissant entrevoir une marge potentielle d'accroissement importante du taux d'engagement à la Duchère. Parmi eux, 18% auraient besoin de plus de temps pour s'engager, 15% auraient besoin de mieux connaître les missions proposées par les associations et 5% aimeraient disposer d'un mode de garde pour leurs enfants. Pour favoriser le pouvoir d'agir et les actions collectives des habitants, plusieurs outils ont été développés, parmi lesquels la possibilité de s'inscrire dans un parcours d'engagement citoyen via les structures socioculturelles ou le Conseil citoyen et le conseil de quartier ou encore la valorisation et l'encouragement des actions à la gouvernance desquelles les habitants participent (notamment le festival D'art et D'air et son école du spectateur », le collectif Santé Duchère, les tierslieux, les colocations solidaires, l'Espace Senior ou la Coopérative Jeunesse de Services...). En 2022, la mobilisation des habitants de la résidence Sakharov face à la montée de violence a notamment pu bénéficier d'un accompagnement, avec la mise en place partenariale de petits déjeuners en pied d'immeubles. Le Fonds d'Initiatives Locales (FIL) et le Fonds Associatif Local (FAL) sont en outre régulièrement mobilisés via un processus d'arbitrage et d'entraide plus horizontal depuis 2016. Si les FIL ont pu être sollicités par de nouveaux

Enfin, l'on constate une difficulté persistante à mobiliser les partenaires et acteurs locaux sur le développement du pouvoir d'agir des habitants, notamment pour la structuration de corps intermédiaires représentatifs comme les associations de locataires ou de parents d'élèves.

crédits disponibles.

collectifs d'habitants, leur enveloppe budgétaire est

cependant encore sous-consommée par rapport aux



## CHIFFCES





20%

de professions intermédiaires à la Duchère en 2018

(contre 16,5% en 2010)

21 %

sur le secteur du Plateau (contre 15 % en 2010)

11% de cadres et professions intellectuelles supérieures à la Duchère en 2018 (contre 6,5% en 2010) et 18,5% sur le secteur du Plateau (contre 9% en 2010)

23,5 % des 15 ans ou plus sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur à la Duchère en 2018 (contre 16 % en 2010) et 42 % sur le secteur du Plateau (contre 18,5 % en 2010).

66 % des Duchérois ont le sentiment d'être complètement acceptés « tels qu'ils sont » en 2022, 26 % considèrent ne pas être « tout-à-fait » acceptés, et 7 % ne pas l'être du tout.

14% des habitants témoignent en 2022 avoir été victimes d'actes de discrimination (dont 53% par rapport à leur origine ou leur nom de famille, 26% pour leurs croyances religieuses).





de logements sociaux à la Duchère en 2019

Bl % à la Sauvegarde 76 % au Château

37 % de pauvres (revenus inférieurs au seuil de 60 % du revenu médian métropolitain) à la Duchère en 2019 (contre 21 % dans le 9e arrondissement et 16 % dans la métropole).

21 % du revenu disponible des ménages duchérois est issu des prestations sociales à la Duchère en 2019 (contre 8 % à Lyon et 6 % dans la métropole).



des Duchérois disent se sentir bien dans leur quartier en 2020

98% à la Sauvegarde

88% au Château

BØ% des Duchérois affirment vouloir rester dans leur quartier en 2020 (86 % à la Sauvegarde et 71 % au Château)

46 % des habitants de la Duchère estiment en 2020 que leur sous-secteur s'est amélioré (-4 points depuis 2016), contre 75 % des habitants de la Sauvegarde (+11 points depuis 2016) et 23 % des habitants du Château (-12 points depuis 2016).





des Duchérois sont engagés dans une association ou un collectif de quartier en 2022

(contre 14% en QPV et 22% dans le reste de Lyon)

25% des Duchérois sont adhérents d'une structure socioculturelle du quartier en 2022 (contre 19 % en et hors QPV, et contre 33 % à la Duchère en 2019).

42,5 % des Duchérois aimeraient s'investir dans la vie de leur quartier. Parmi eux, 18% auraient besoin de plus de temps disponible, 15 % auraient besoin de mieux connaître les missions proposées par les associations et 5% auraient besoin d'un mode de garde pour leurs enfants.



dossiers Fonds d'Initiative Locale/ Fonds Associatif Local en moyenne par an





RENFORCER LES COHESIONS SOCIALES ET TERRITORIALES POUR FAIRE VIVRE LA MIXITÉ

## **VOLET CULTURE**

Enjeu 1.

ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DU QUARTIER
PAR L'ACCOMPAGNEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL DU PROJET URBAIN
AVEC UNE PRIORITÉ SUR LES SECTEURS SAUVEGARDE ET CHÂTEAU

enjeu 2.

ACCOMPAGNER LA MIXITÉ SOCIALE ET CULTURELLE

Enjeu **3.** 

FAVORISER L'EXPRESSION DES HABITANTS
PAR LE LEVIER CULTUREL



DEPUIS LE MILIEU DES ANNÉES 2000, LA CULTURE A ÉTÉ UN ÉLÉMENT IMPORTANT D'ACCOMPAGNEMENT DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA TRANSFORMATION URBAINE ET SOCIALE DU QUARTIER ENGENDRÉE PAR LE PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN.

De nombreuses résidences artistiques se sont ainsi succédées pour accompagner de manière sensible les mutations en cours. De plus, une démarche participative patrimoniale et artistique a été intégrée à l'aménagement du parvis de la Tour Panoramique en 2016-2017. Dans le cadre du NPNRU, deux résidences artistiques se sont enchaînées : le « Collectif X » à la Sauvegarde de 2017 à 2019, puis le « Collectif Secondes Œuvres » au Château de 2020 à 2023. Si la pièce « L'affaire Correra » créée par le Collectif X est devenue une référence en matière de création théâtrale autour de la question du relogement, la résidence du « Collectif Secondes Œuvres » s'est heurtée à la difficulté de mobiliser les habitants, comme beaucoup d'actions d'accompagnement du renouvellement urbain. Ces résultats mitigés plaident pour une évaluation globale des résidences artistiques conduites à Lyon ces dix dernières années.

Une attention particulière a été maintenue de 2016 à 2022 afin de toujours prioriser le Château et la Sauvegarde dans l'affectation des moyens d'intervention accordés aux porteurs de projet dans le cadre de la Politique de la Ville.

Une fresque artistique « Les cariatides » a ainsi été réalisée de manière participative avec l'association Vivre au Château et la Bekis's Company. Des initiatives nouvelles ont été prises par un grand nombre d'acteurs pour augmenter leur présence sur le Château, à l'instar du collectif du Festival d'Art et d'Air qui l'investit chaque année. L'émergence à partir de 2020 des dispositifs « Quartiers d'Eté » de l'État et de la Métropole a permis le renforcement des animations estivales sur ces deux secteurs, en particulier autour du « carré noir » près de la Maison de l'Enfance au Château et du square des équipements situé à l'arrière du centre social de la Sauvegarde. Les initiatives du collectif « 3° Colline » visant à proposer des animations culturelles sur le Château ont également été soutenues.

Avec près d'un habitant sur deux, la part des Duchérois ayant fréquenté des équipements culturels lyonnais au cours des 6 derniers mois reste stable depuis 2016 (à l'exception de la crise sanitaire en 2020). Si cette proportion est largement supérieure à la moyenne observée dans les QPV (35%), elle reste inférieure à la moyenne lyonnaise hors QPV et QVA (65%).

Interrogés dans la « Grande Enquête sur la Duchère » sur ce qui leur donnerait envie de venir dans les lieux, structures et festivals existants, les Duchérois ont majoritairement cité la **proximité** de leur lieu d'habitation, la gratuité/le niveau de

tarification et une programmation correspondant à leurs attentes. Dans une moindre mesure, ont aussi été évoquées la fréquentation de ces lieux par leurs proches, une meilleure information sur l'offre culturelle, l'offre de spectacles et ateliers en soirée, en enfin l'existence d'un mode de garde pour les enfants. Grâce à la Charte de coopération culturelle de la Ville de Lyon, de nombreux équipements culturels lyonnais ont pu s'engager depuis 2017 à développer à la Duchère des actions culturelles en partenariat avec les artistes, structures et associations (TNG, Conservatoire à Rayonnement régional, Musées Gadagne, Musée des Beaux-Arts, Service Archéologique, ou encore la bibliothèque Annie Schwartz, et CinéDuchère depuis 2023).

De nombreuses actions ont de surcroît été conduites depuis 2016 pour favoriser l'accès à la culture du plus grand nombre et en particulier des publics les plus éloignés, comme les jeunes : atelier Mu'Zik avec la bibliothèque et le CRA-P, ateliers conduits par Le Lien Théâtre, fête avenir jeunes, jeune compagnie Hallet Eghayan, ou encore projet « laisse tomber » avec la MJC (ayant abouti à l'émergence du groupe « Brigade Fantôme » sollicité pour plusieurs représentations en France). Des liens avec les écoles ont également été tissés (projet de la compagnie Chahut d'étoiles en 2017, ateliers musicaux et classe orchestre avec le Conservatoire à rayonnement régional), mais mériteraient d'être encore renforcés et croisés avec le volet Education du Projet de Territoire. De même, des actions Insertion Culture ont pu être menées (passeurs de Culture, ateliers avec Hallet Eghayan, présentation métiers à la Duchère...) mais ont souffert du transfert des activités de Mirly Solidarité à la Fondation AJD AIDE en 2019 qui a conduit à l'interruption du Café Culture en 2019.

Conformément aux objectifs fixés en 2016, la culture a également été mobilisée pour encourager la tolérance et le vivre-ensemble,

notamment via la valorisation de la diversité culturelle et la reconnaissance de l'autre dans sa différence. Quelques actions ont ainsi été conduites sur la diversité des langues avec la compagnie Les ArTpenteurs (concours de Poèmes-Affiches jusqu'en 2020) ou l'égalité femmes-hommes (fresque du pôle d'échanges Gare de Vaise).

Pour favoriser la rencontre entre habitants (anciens, nouveaux, Duchérois et extérieurs au quartier), un soutien particulier a été apporté aux manifestations culturelles permettant l'ouverture et le rayonnement du quartier sur l'extérieur.

La Duchère a ainsi participé à plusieurs grands événements culturels de la ville de Lyon et de l'agglomération comme la Biennale de la Danse ou les Journées Européennes du patrimoine, même si les moyens financiers ou humains disponibles n'ont pas permis à la MJC et à la Mission Duchère de maintenir leur participation au-delà de 2019. Si le format du festival D'art et D'air a fait l'objet de modifications successives pour s'adapter à la baisse des crédits disponibles et à la crise sanitaire en 2021 (après une annulation en 2020), sa notoriété

## CHIFFCES



des Duchérois ont fréquenté des équipements culturels lyonnais au cours des 6 derniers mois en 2022, contre 35 % en moyenne dans les QPV, et 65% dans les autres secteurs de la ville de Lyon hors QPV et QVA.

reste stable et sa fréquentation confirme l'attrait et l'intérêt des habitants pour ce festival jeune public. De même, les équipements culturels du quartier continuent de bénéficier d'un soutien important, à l'instar de CinéDuchère ou de la MJC, dont les travaux de réhabilitation devraient renforcer son attractivité et son accessibilité, en plus de ses efforts d'ouverture au public de Vaise à conforter.

Enfin, au-delà de l'accès à l'offre culturelle, le levier culturel a été mobilisé pour favoriser l'expression des habitants (droits culturels) et encourager les coopérations entre habitants, associations et institutions pour agir collectivement. Des actions impliquant les habitants dans la gouvernance ont par exemple été développées, comme la participation à l'École du Spectateur, le festival Éclat de Cirque ou Chalons dans la rue, ou encore le choix des artistes à retenir pour l'aménagement du parvis de la Tour Panoramique et les résidences artistiques pour accompagner le renouvellement urbain. La Commission culture a également été ouverte au Conseil citoyen et tout autre habitant non organisé en association, jusqu'à son arrêt en 2020 faute d'ingénierie pouvant animer cette instance. Soulignons aussi la poursuite des actions partant des pratiques culturelles des habitants (projets Mu'Zik ou « laisse tomber », ateliers musicaux du Conservatoire ou encore pratiques amateurs de la MJC), et le soutien aux initiatives habitantes, comme le travail autour de l'œuvre de d'art de Serge Boyer place Compas raison (qui reste à achever) ou la fresque « Les cariatides » au Château.

Néanmoins, l'intégration des professionnels de la culture nécessiterait d'être développée dans les formations territoriales visant à développer une culture commune autour des questions de participation et de pouvoir d'agir.



des Duchérois ont fréquenté des équipements culturels lyonnais au cours des 6 derniers mois en 2020 (crise sanitaire avec fermeture des équipements culturels)



des Duchérois disaient connaître le festival D'art et D'air en 2019



spectateurs au festival D'art et D'air en 2019







RENFORCER LES COHESIONS SOCIALES ET TERRITORIALES POUR FAIRE VIVRE LA MIXITÉ

## VOLET SANTÉ

ENJEU 1.

ACCOMPAGNER LES HABITANTS À ÊTRE ACTEURS DE LEUR SANTÉ

Enjeu **2.** 

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES DANS L'ACCÈS AUX SOINS ET À LA SANTÉ

Enjeu 3.

POURSUIVRE UNE APPROCHE GLOBALE DES QUESTIONS DE SANTÉ MENTALE



En dépit d'une augmentation de la proportion d'habitants de la Duchère qui jugent leur état de santé satisfaisant (+5 points) entre 2016 et 2022 et d'une diminution du nombre de Duchérois affirmant limiter leurs dépenses de santé (-11 points)<sup>14</sup>, LE QUARTIER DE LA DUCHÈRE SE DISTINGUE PAR UN CERTAIN NOMBRE D'INDICATEURS PRÉOCCUPANTS EN MATIÈRE DE SANTÉ.

Taux d'affections de longue durée, taux de traitement du diabète, taux de consommation de soins en santé mentale, en particulier chez les jeunes, restent supérieurs aux moyennes observées dans le reste de la ville de Lyon, hors QPV. La part des bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire C2S (19%) traduit également la fragilité d'une partie importante de la population, par comparaison avec le reste de la métropole de Lyon (8%)<sup>15</sup>.

Ce phénomène est particulièrement marqué sur les secteurs n'ayant pas ou moins fait l'objet de la rénovation urbaine, comme la Sauvegarde ou Balmont.

A cela s'ajoute une difficulté croissante à consulter des généralistes et des spécialistes en raison d'un nombre de médecin insuffisants et de délais trop longs pour obtenir des rendez-vous. Si cette tendance n'est pas spécifique à la Duchère, elle participe à l'exacerbation des difficultés d'accès aux soins, alors même que 21 % des Duchérois se disent encore affectés par la période liée à la crise sanitaire 2020-2022 dont près d'1/4 déclarent souffrir de problèmes de santé durables liés au COVID16. En 2022, la Duchère a d'ailleurs été classée Zone d'intervention Prioritaire pour l'offre en médecine générale par l'ARS. De même, la santé est identifiée par près d'1/3 des habitants comme l'une des « problématiques que les centres sociaux doivent inscrire en priorité dans leur projet », devant la solidarité et la culture<sup>17</sup>.

Si la dégradation progressive de l'offre de soins en médecine générale n'a pu être enrayée par le travail initié dès 2018 avec les professionnels de santé et les instances concernées, de nombreuses actions ont néanmoins pu être déployées sur la Duchère pour rapprocher les offres de droit commun des publics éloignés et faciliter l'accès aux soins de tous, notamment les jeunes et les personnes âgées : permanences de médiation santé, groupe projet Jeunes et addictions, actions conduites via l'Espace Seniors Duchère Ensemble, projet « la mammographie, laissez-vous guider », etc.

A cet égard, l'ingénierie assurée par le poste de coordinatrice des ateliers santé ville des quartiers politique de la ville des 5° et 9° arrondissements joue un rôle fondamental.

Elle permet de fédérer et de coordonner les actions des acteurs locaux en matière de santé, notamment au sein du **Collectif Santé Duchère** créé en 2009 qui regroupe une vingtaine de professionnels et habitants (via le Conseil citoyen).

Une quinzaine d'actions par an sont ainsi mises en œuvre par les membres de ce Collectif, pour promouvoir la santé en impliquant les habitants sur les thèmes de l'alimentation, l'activité physique et le bien-être, en direction de tous les publics, dans la proximité et dans la durée : semaine du goût, parcours « en forme @Lyon », « Athlé Santé Duchère », ateliers cuisine « Papote et Popote », concours de cuisine « Les Duch'Chefs », etc.
Les membres du Collectif Santé ont également joué un rôle important pendant la crise sanitaire : mise en place d'un centre de dépistage et de vaccination, permanences d'écoute, etc.

Déjà identifiée en 2016 comme l'un des enjeux du Projet de Territoire, la crise sanitaire a accentué l'importance des besoins en santé mentale à la Duchère. De nombreuses actions de prévention et de sensibilisation ont été mises en œuvre et mériteraient d'être renforcées, tant auprès des habitants que des professionnels.

Le dispositif « Interface 9 » (association Alynea) est particulièrement mobilisé pour soutenir les professionnels du champ social confrontés à des problématiques de santé mentale et favoriser l'accès aux soins, ainsi que pour participer à des groupes de paroles destinés aux habitants.

La mobilisation du Conseil local de Santé Mentale (CLSM) du 9° arrondissement de Lyon, facilitée par la création d'un poste de coordination en 2017 intervenant à l'échelle des 2°, 5° et 9° arrondissements, joue également un rôle fondamental dans la promotion et la lutte contre la stigmatisation de la santé mentale auprès des professionnels et des habitants : commissions thématiques régulières, stands infos, colloques, expositions, points écoute habitants, etc.

Cependant, au regard des besoins croissants sur les questions de santé et de santé mentale de manière globale, et du périmètre d'action des coordinatrices Ateliers Santé Ville (ASV) et CLSM, le renforcement des moyens sur le quartier de la Duchère permettrait de mieux répondre à l'ensemble des demandes des habitants.

<sup>14</sup> EEH 2022

<sup>15</sup>\_ Source CNAM.

<sup>16</sup>\_ EEH 2022

<sup>17</sup>\_ « Grande Enquête Duchère » 2022.



des Duchérois jugent leur état de santé satisfaisant (92% hors QPV)

22 % des Duchérois disent limiter leurs dépenses de santé (contre 15 % hors QPV)

32 % des Duchérois ont des difficultés à consulter un médecin spécialiste (36 % hors QPV)

26 % des Duchérois ont des difficultés à consulter un médecin généraliste (25 % hors QPV)

19% sont bénéficiaires de la C2S - Complémentaire Santé Solidaire (26 % à la Sauvegarde, contre 8% dans la métropole de Lyon)

16,5 % des Duchérois souffrent d'affections de longue durée (contre 13,7% à l'échelle de Lyon)

5,3% des Duchérois ont un traitement contre le diabète (contre 3,1% à l'échelle de Lyon)

21% des Duchérois déclarent se sentir encore affectés par la période liée au COVID de ces deux dernières années, dont 24 % estiment avoir des problèmes de santé durables liés au COVID

des habitants ont choisi la santé comme thème à traiter prioritairement par les centres sociaux

+ 50 % au Centre médico-psychologique (CMP) enfants et ados de la Duchère entre 2020 et 2021 durant la crise sanitaire

d'actions par an sur la santé conduites par les partenaires à la Duchère

1000 personnes touchées par an par les actions conduites en matière de santé





RENFORCER LES COHESIONS SOCIALES ET TERRITORIALES POUR FAIRE VIVRE LA MIXITÉ

## VOLET ÉDUCATION

Enjeu 1.

ENCOURAGER LA MIXITÉ À L'ÉCOLE ET AU COLLÈGE

Enjeu **2.** 

SOUTENIR LES PARENTS DANS LEUR FONCTION PARENTALE

Enjeu 3.

**FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE** 

enjeu **4.** 

PROMOUVOIR LE VIVRE ENSEMBLE ET LA CITOYENNETÉ À L'ÉCOLE



LA MIXITÉ SOCIALE CONSTATÉE DANS L'HABITAT SUITE AUX OPÉRATIONS DE DÉMOLITIONS-RECONSTRUCTIONS NE S'EST PAS TRADUITE PAR UNE MIXITÉ SOCIALE ÉQUIVALENTE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA DUCHÈRE.

Seules les écoles situées au cœur du renouvellement urbain sur le Plateau ont vu leur part des plus bas quotients familiaux (les quotients 1 et 2) légèrement diminuer entre 2016 et 2020, et ce de manière contrastée entre la maternelle et l'élémentaire au sein d'un même groupe scolaire. Tandis que l'école maternelle des Anémones a vu sa part de quotients 1 et 2 diminuer de 7 points pour atteindre 59 % en 2021, cette part est restée stable au niveau élémentaire (78 %). A contrario, l'école maternelle des Bleuets a perdu en mixité sociale avec une légère augmentation de la part des quotients 1 et 2, tandis que cette part a baissé de 6 points au niveau élémentaire, pour atteindre 76 %. Par comparaison, la part des bas revenus au sein des écoles du Château et de la Sauvegarde reste particulièrement élevée (78 % de quotients familiaux 1 et 2 à la maternelle et 92 % au niveau élémentaire de l'école des Fougères au Château, contre 84 % en maternelle et en élémentaire à l'école des Géraniums de la Sauvegarde).

L'adaptation des périmètres scolaires à l'évolution de l'habitat sur le territoire semble par conséquent ne pas avoir eu les effets escomptés (nouvelle répartition entre les groupes scolaires des Anémones, des Bleuets et des Géraniums réaffectant à ces 2 derniers groupes scolaires des immeubles récents en copropriété ou en locatif privé situés entre l'avenue Rosa Parks et la rue du

Père Louis de Galard).

L'évitement de l'école constaté entre la maternelle et l'élémentaire se renforce en outre à l'entrée au collège, avec un évitement de 17 élèves par an environ et un taux d'évitement de 12,4% sur l'année 2019/2020. Si ce taux est moins élevé que les 35 % constatés à l'échelle de Lyon, il reste suffisamment significatif pour amoindrir une mixité sociale déjà faible. Soulignons également que la proportion de parents d'élèves de catégories socioprofessionnelles supérieures au collège Victor Schælcher stagne et reste marginale (4% de cadres et 6 % de professions intermédiaires), tandis que les catégories dites défavorisées (ouvriers et inactifs) demeurent majoritaires (48 %), en dépit d'une légère baisse entre 2016 et 2020 (-4 points) au profit des catégories moyennes (essentiellement les employés). La part des élèves du collège Schœlcher bénéficiaires d'une bourse est en outre particulièrement élevée (76 %), contre 62 % en moyenne dans les autres collèges situés en Réseau d'Education prioritaire + (REP+), 29 % dans les collèges du reste de la métropole de Lyon et

seulement 9 % dans les collèges privés.

A cet égard, les effets de la diminution de l'ingénierie de projet en comparaison du contrat de ville précédent (Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2007-2014) sont particulièrement tangibles. L'animation du volet Éducation du projet de Territoire de la Duchère souffre en effet de l'absence d'instances partenariales permettant de travailler de manière fine et approfondie les phénomènes d'évitement scolaire, d'établir et faire évoluer la carte scolaire des écoles maternelles et élémentaires, et de mettre en place un dispositif d'accompagnement et de communication auprès des Duchérois sur les atouts des établissements du quartier et pour promouvoir l'inscription scolaire de leurs enfants dans les écoles de secteur et au collège. En dépit d'espaces de co-éducation favorisés par l'animation de Lieux Accueil Parents par les structures d'éducation populaire et la création d'un groupe « Co-éducation » qui assure une certaine cohérence et complémentarité dans les actions développées à destination des parents et de la communauté éducative, la mobilisation des parents d'élèves reste difficile à la Duchère. Le manque de moyens nécessaires pour travailler ce sujet et la fermeture du Lieu Échange Parents du collège Schœlcher ne permettent pas de soutenir efficacement la participation et l'implication des parents sur tous les « temps de l'enfant ». Ce mangue est d'ailleurs ressorti dans l'Enquête Ecoute

Ce manque est d'ailleurs ressorti dans l'Enquête Ecoute habitants 2022 où la moitié des parents enquêtés ne se sentent pas soutenus dans leur fonction parentale. Et parmi ceux qui se sentent soutenus, les principales sources de soutien citées sont les assistantes sociales, la famille ou la communauté à laquelle ils appartiennent, et non la communauté éducative.

Plusieurs actions ont été déployées pour favoriser

la réussite éducative à la Duchère : classement du quartier en REP+, dédoublement des classes de Grande Section de maternelle, CP et CE1, équipement informatique des familles les plus défavorisées et formation numérique des parents, ou encore création d'un poste qui assure le lien entre les écoles et le suivi des enfants et des jeunes inscrits au Programme de Réussite Educative. Une plaquette recensant les activités extra-scolaires a également été éditée et distribuée dans les écoles et le collège. Malgré cela, une majorité de personnes estiment que les actions menées en direction des jeunes ne sont pas suffisantes et efficaces, et plaident pour augmenter l'offre sportive et culturelle, renforcer la présence d'éducateurs de proximité et travailler sur la prévention du décrochage scolaire. Là encore, la faiblesse de l'ingénierie de projet à l'œuvre s'en ressent et se traduit par l'absence d'une instance de prévention du décrochage scolaire, une réduction des crédits territorialisés du Programme de Réussite Educative (et dont l'attribution se décide en parallèle des arbitrages autour des crédits Politique de la Ville avec peu de concertation avec les équipes territoriales), et une difficile mobilisation sur les enjeux de la prévention de la délinquance dans le cadre de la Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP) en partie pour des questions de déontologie (voir pilier Sécurité Prévention).

## CHIFFCES



de quotients familiaux 1 et 2 à l'école maternelle des Anémones en 2021, contre 66 % en 2016 (-7 points); et 78 % au niveau primaire en 2016 et 2021.

de quotients familiaux 1 et 2 à l'école maternelle des Bleuets en 2021; et 76 % au niveau élémentaire, contre 82% en 2016 (-6 points).

de quotients familiaux 1 et 2 à l'école maternelle des Fougères en 2021 (Château); et 92% au niveau élémentaire.

de quotients familiaux 1 et 2 à l'école maternelle et élémentaire des Géraniums en 2021 (Sauvegarde).



**4%** des collégiens scolarisés à Victor Schœlcher ont des parents CADRES SUPÉRIEURS.

6% des collégiens scolarisés à Victor Schælcher ont des parents **DE PROFESSIONS** INTERMÉDIAIRES.

collégiens scolarisés à Victor Schœlcher ont des parents EMPLOYÉS.

collégiens scolarisés à Victor Schœlcher ont des parents **OUVRIERS ET** INACTIFS.

Évitement de 🖊 élèves par an environ au collège Schœlcher, 12,4% d'évitement (contre 35% à l'échelle de Lyon)



76 % des élèves du collège Schœlcher sont boursiers 62 % en moyenne dans les collèges en REP+ 29 % dans le reste de la métropole de Lyon 9% dans les collèges privés

Enfin, des actions de promotion du vivreensemble et de la citoyenneté à l'école ont été mises en œuvre, conformément aux objectifs fixés en 2016 : intégration d'associations de lutte contre le racisme, de promotion du vivreensemble et de la citoyenneté dans le réseau partenarial, programmation d'actions régulières visant à la diminution des conflits au sein des écoles, et formation des agents de la ville de Lyon et de l'Education Nationale sur la laïcité.



personnes interrogées estiment que les actions menées en direction des jeunes ne sont pas suffisantes et efficaces.





RENFORCER LES COHESIONS SOCIALES ET TERRITORIALES POUR FAIRE VIVRE LA MIXITÉ

# VOLET SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Enjeu 1.

POURSUIVRE L'AMÉLIORATION DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE À LA DUCHÈRE

enjeu **2.** 

PRÉVENIR LA DÉLINQUANCE DES JEUNES 11-25 ANS

Enjeu 3.

PRÉVENIR LA RADICALISATION



ENTRE 2012 ET 2020, LA SITUATION SÉCURITAIRE S'EST CONSIDÉRABLEMENT AMÉLIORÉE À LA DUCHÈRE GRÂCE AU CLASSEMENT DU QUARTIER EN ZONE DE SÉCURITÉ PRIORITAIRE (ZSP).

Non seulement les violences urbaines et les faits de délinquance sur la voie publique ont baissé de manière significative, mais la lutte contre le trafic de drogue a abouti en 2018 à la disparition de points de deals sur le quartier pendant plus d'un an.

Malheureusement, cette amélioration relative de la tranquillité a été entachée par de nouvelles violences urbaines entre 2020 et 2022, liées à la reprise du trafic de stupéfiants fin 2019 dans la résidence Sakharov à Balmont et aux périodes de confinements stricts et de couvre-feu imposés par la crise sanitaire. Au-delà des rodéos et tirs de mortiers de feu d'artifice particulièrement intenses au cours de l'été 2020, une tension croissante s'est installée entre la police et les jeunes suite à un accident de la route d'un jeune homme en mars 2021 (qui a engendré des événements de type « émeutes urbaines ») et une série de fusillades d'octobre 2021 à juin 2022, aboutissant au décès de 2 jeunes hommes du quartier courant juin 2022 en bas de la résidence Sakharov.

Cette dégradation récente et soudaine met ainsi à mal l'amélioration du sentiment de sécurité pourtant constatée sur le temps long par les **Enquêtes Ecoute Habitants.** Alors que le taux de Duchérois affirmant se sentir en sécurité était passé de 73 % en 2013 à 84 % en 2019 et 2020 (taux similaire à la moyenne observée à Lyon hors QPV et QVA), ce pourcentage s'est effondré à 57 % en 2022. De même, tandis que seuls 29 % des Duchérois estimaient en 2020 que leur quartier s'était dégradé, ils étaient près de la moitié à avoir cette impression en 2022 (48%) et l'attribuaient majoritairement à l'augmentation de l'insécurité et de la délinquance (pour 80 % d'entre eux). Autre élément notable : alors que la proportion des Duchérois qui n'ont été ni témoins, ni victimes d'actes de délinquance dans leur quartier demeurait élevée et supérieure à la moyenne constatée dans la ville de Lyon hors QPV et QVA (71 % en 2020 à la Duchère contre 66 % dans le reste de la ville de Lyon), ce taux a diminué en 2022 pour atteindre un niveau similaire au reste de la ville (65%). Face à cette situation, les habitants ont été interrogés en 2022, dans le cadre de la Grande Enquête Duchère, sur leur souhait éventuel de « s'impliquer sur le sujet de la sécurité et de la prévention de la délinquance dans le quartier ». Si un tiers (35%) ne souhaitent pas être impliqués, la majorité désirent être informés régulièrement (42 %), et 23 % ont manifesté leur intérêt pour participer à des réunions et donner leur avis.

En dehors de ce contexte sécuritaire exceptionnel

depuis 2020, quelques secteurs du quartier restent concernés par des rassemblements dans les espaces publics et privés : devant certains commerces, dans des halls d'immeubles, caves et parkings, notamment du patrimoine des bailleurs... Ces occupations abusives causent des nuisances et perturbent la tranquillité des riverains.

Pour améliorer la tranquillité publique à la Duchère, plusieurs instances ont été mises en place dans le cadre du classement du quartier en ZSP : le « Groupe Bailleurs ZSP » et le « Groupe Information – Communication ZSP », qui permettent d'échanger sur les problématiques de terrain en matière de sécurité et de prévention et de s'accorder sur des modalités d'actions (Intervention du dispositif ZEUS dans le cadre du Partenariat pour la Tranquillité Inter-Bailleurs, sécurisation des halls, fermeture des caves...). Si ces dispositifs se sont révélés particulièrement performants entre 2012 et 2019, leur efficacité est désormais amoindrie avec la réduction des moyens affectés au quartier. Par ailleurs, la restructuration du commissariat de Lyon 9e par la mutualisation de certaines fonctions de pilotage sur des circonscriptions plus vastes (jusqu'à Tassinla-Demi-Lune) mise en œuvre en 2021 limite l'implication des forces de la Police Nationale dans le partenariat local et la qualité des échanges précédemment organisés avec les partenaires socio-éducatifs du quartier.

L'intervention en médiation sociale de l'Agence Lyon Tranquillité Médiation (ALTM) a en outre été poursuivie sur l'ensemble du domaine public et au sein des parties communes des résidences locatives sociales des bailleurs du quartier. Elle est appréciée et joue un rôle non négligeable en matière de lien et d'apaisement du climat, malgré la réduction de 6 à 4 médiateurs sociaux affectés au quartier à partir de 2022.

Les données sur la délinquance des jeunes n'étant pas disponibles en l'absence d'un observatoire de la délinquance, il est difficile d'évaluer l'ampleur des situations concernées. Bien qu'il ne soit pas possible d'établir un lien entre la commission des délits et le décrochage scolaire, les jeunes décrocheurs du système éducatif sans diplôme et sans emploi constituent un public fragile. On estime que cela représente près de la moitié des jeunes âgés de 18 à 24 ans qui ne sont plus scolarisés, soit 30 jeunes par an en moyenne entre 2016 et 2020.

À cet égard, ils font l'objet d'une attention particulière de la part des professionnels du quartier pour favoriser leur insertion et prévenir l'éventuelle tentation de la délinquance : animation de proximité conjointe aux 4 équipements socioculturels du quartier, dispositif Ville Vie Vacances, chantiers jeunes, etc. Si les liens établis avec la Coordination 16-25 ans facilitent la mise en œuvre de ces actions envers cette tranche d'âge, l'animation régulière d'une instance similaire pour

# PILIER 3

# VOLET SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

## CHIFFCES

des Duchérois affirmaient se sentir en sécurité en 2020, contre 73 % en 2013. En 2022, ce taux chute à 57 %

29% des Duchérois estimaient en 2020 que leur quartier s'était dégradé. En 2022, ce taux monte à 48%

des Duchérois qui estimaient que leur quartier s'était dégradé en 2022 en attribuaient la cause à l'augmentation de l'insécurité et de la délinquance. 25 % l'attribuaient à l'augmentation du bruit. 71 % des Duchérois affirmaient en 2020 n'avoir été ni témoins, ni victimes d'actes de délinquance dans leur quartier, contre 66 % dans le reste de la ville hors QPV et QVA.
En 2022, ce taux chute à 65 %.

42 % des habitants souhaitent être informés régulièrement sur la sécurité et la prévention de la délinquance à la Duchère, 23 % désirent participer à des réunions et donner leur avis, et 35 % ne souhaitent pas être impliqués sur le sujet.



Au recensement INSEE 2018 :

544 jeunes âgés de 11 à 14 ans

414 jeunes âgés de **15 à 17 ans**  1 161 jeunes âgés de 18 à 24 ans, dont 514 ne sont plus scolarisés

les 11-15 ans paraît nécessaire. De plus, la présence à partir de 2018 d'une équipe de 3 éducateurs en prévention spécialisée avec mise à disposition d'un local à la Sauvegarde en 2019, favorise l'accueil et l'accompagnement en priorité de tous les jeunes âgés de 10 à 21 ans, rencontrant des difficultés en matière d'emploi, de logement, de santé de scolarité et de justice.

Si ce dispositif d'accompagnement s'avère efficace, le suivi partenarial des jeunes en décrochage a été dégradé par l'arrêt du Groupe de Traitement des Situations Individuelles (GTSI) créé en 2017 dans le cadre de la ZSP, faute d'un accord avec les acteurs de l'éducation sur le respect du cadre déontologique pour les mineurs, et compte tenu des prises en charge directes des situations des jeunes majeurs par les éducateurs de prévention et la Mission locale.

Enfin, suite à des alertes des partenaires locaux quant à une radicalisation d'une partie de la jeunesse après les attentats de 2015 contre Charlie Hebdo et le Bataclan, un cycle de formation a été développé en 2016-2017 par la MJC de la Duchère. Il a permis de former les professionnels de terrain aux postures éducatives pour lutter contre les discriminations, la montée des intolérances et de la radicalisation. L'ALTM a également développé son action autour du repérage et de l'orientation des personnes en risque de radicalisation. Enfin, la MJC et le centre social Duchère Plateau se sont engagés dans une série d'actions et d'événements plus larges visant à sensibiliser contre les discriminations (conférences diverses et projet « Laisse tomber la haine » notamment).



### LA CRISE SANITAIRE ET LES DIFFÉRENTS CONFINEMENTS ONT EU DES IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES FORTS SUR LA POPULATION DUCHÉROISE DÉJÀ FRAGILISÉE.

La vulnérabilité des habitants les plus fragiles s'est en effet accrue avec la dégradation et la précarisation de leur situation économique.

Dans cette période de forts besoins en termes d'accès aux droits, le temps mis par les services publics pour réajuster leur accueil et leur accompagnement a renforcé les ruptures de parcours des usagers, fracturant la cohésion sociale et fragilisant le pouvoir d'achat des plus précaires. Les associations du territoire et les travailleurs sociaux ont également pu observer que les conditions de vie au sein de logements parfois étroits ont fait naître ou aggravé les tensions familiales. La crise sanitaire a aussi eu des effets durables sur la santé des habitants, qui sont 21 % à se sentir encore affectés par la période liée au COVID 19. Le très fort sentiment d'isolement, en particulier des seniors, a engendré une aggravation notoire des problématiques de santé mentale qui n'ont pas épargné les enfants et les jeunes. Les confinements successifs ont en outre accentué les retards dans les apprentissages et les inégalités éducatives. Une hyper-activité et beaucoup d'excitation a été constatée chez les enfants au sortir des différents confinements.

### ENFIN, CETTE PÉRIODE A ÉTÉ MARQUÉE PAR UNE AUGMENTATION DES INCIVILITÉS ET DE LA

VIOLENCE dans un contexte de tension croissante entre les jeunes et la police (rodéos, tirs de mortiers de feux d'artifices, départs de feux et fusillades liées à la reprise du trafic de drogue).

### FACE À CETTE SITUATION, LES ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE SE SONT FORTEMENT MOBILISÉES DÈS LE 1ER CONFINEMENT,

non seulement pour la distribution de chèques alimentaires, mais aussi pour faciliter l'accès aux droits tout au long de l'année. De plus, les structures socioculturelles du territoire se sont coordonnées pour offrir des animations nombreuses pendant les étés 2020, 2021 et 2022 visant à compenser les restrictions de circulation, la suspension de tous les spectacles, événements et manifestations, la perte du pouvoir d'achat et la diminution des départs en vacances. Une vigilance particulière est également née autour de l'oisiveté des adolescents et des jeunes afin de prévenir l'augmentation des faits de délinguance.

Si la Maison de la Métropole de Lyon a retrouvé progressivement un fonctionnement normal, on constate un difficile retour des services de droit commun avec la poursuite de la dématérialisation et la fermeture de certaines permanences de proximité (cas de la CPAM par exemple). De plus, alors que les besoins restent importants pour les habitants qui accusent encore les effets de la crise sanitaire, la plupart des associations connaissent aujourd'hui des difficultés économiques dues au contexte inflationniste qui mettent en danger la pérennisation de leur action.



L'INTÉGRATION DES ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE

### EN TANT QU'ÉCO QUARTIER, LA DUCHÈRE EST EN AVANT-GARDE SUR LES QUESTIONS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE.

Au-delà des questions d'urbanisme

et d'énergie, la commission « Développement Durable », portée par le centre social de la Sauvegarde, coordonne et fait émerger des projets partenariaux afin d'accompagner les transitions depuis plus de 10 ans. Elle veille par exemple à la mise en œuvre et à l'entretien des composteurs, des jardins partagés et pédagogiques. Plusieurs acteurs majeurs de la Duchère se sont en outre positionnés sur cette thématique : le centre social de la Sauvegarde, VRAC, la Recyclerie Sportive, AIDEN...

Pour compléter ce panorama, des initiatives émergent via différentes associations: la création d'une AMAP, le développement d'une offre de paniers contenant des produits alimentaires frais, locaux et accessibles au centre social Duchère Plateau, l'organisation de transhumances de moutons sur le quartier par la Bergerie Urbaine...

Parallèlement, une attention particulière a été portée à l'impact écologique des actions menées en termes de réemploi, de déchets et de bilan carbone. Le festival D'art et D'air, projet phare du projet de territoire de la Duchère, en atteste.

En effet, un collectif d'acteurs sociaux et culturels du territoire veille tout au long de l'année et dans le cadre de la préparation de ce festival à réduire au maximum son impact écologique et à favoriser les actions de sensibilisation.

L'AFEV mène par exemple depuis plusieurs années des ateliers « Do it Yourself » lors des journées du festival, une réflexion est portée également sur l'emploi de matériaux réutilisables comme des « éco-cups » ou de l'eau en fontaine et non des bouteilles plastiques.

### LE PROJET DE « HALLE AGRICULTURELLE, CITÉ FERTILE ET SOLIDAIRE »,

lauréat de l'appel à projets de l'ANRU « Les Quartiers Fertiles » en avril 2021, ambitionne notamment d'intégrer les enjeux de santé, de cadre de vie et d'éducation avec une dimension artistique dans un lieu-ressource sur la question de la transition écologique via le prisme de l'agriculture urbaine et l'alimentation.

SUR LE VOLET ÉDUCATIF. l'ensemble des établissements scolaires du primaire et du secondaire de la Duchère sont labellisés E3D (Etablissement en Démarche globale de développement Durable). De surcroît, le nouveau Projet Educatif de Lyon 2021-2026 affirme l'ambition d'une « éducation à la transition écologique » autour de 3 objectifs principaux: promouvoir une alimentation saine et responsable, resserrer le lien avec la nature et le vivant, et encourager les pratiques écoresponsables (mobilités, réemploi, numérique).

### LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

**2022-2027** repose quant à lui sur l'approche intégrée d'« une seule santé » et affirme l'enjeu de « promouvoir des milieux de vie favorables à la santé et au bienêtre de tous », qui s'articule autour de 4 orientations : participer à la réduction des expositions environnementales, adopter une approche de l'urbanisme favorable à la santé et promouvoir la qualité sanitaire des bâtiments, favoriser la biodiversité adaptée au contexte urbain, et faciliter l'accès à l'information en santé environnementale.

### ENFIN, LA CHARTE DE COOPÉRATION CULTURELLE

de la Ville de Lyon 2023-2027 rappelle que la transition écologique sous-tend les engagements pris et invite les signataires à accentuer leurs pratiques en matière d'écoresponsabilité.



### LES ENJEUX ÉMERGENTS POUR LE PROCHAIN PROJET DE TERRITOIRE

Avis exprimés par le Conseil citoyen et les acteurs locaux lors du séminaire du 12 mai 2022

- → Continuer à accompagner la mixité sociale revenue dans l'habitat en veillant à sa traduction dans les écoles, les équipements socio-éducatifs et les espaces publics.
- → Conforter une pratique commune des partenaires sur « l'aller-vers ».

### **LIEN SOCIAL**

- → Renforcer le pouvoir d'agir des habitants les plus éloignés des institutions dans une perspective de lutte contre les inégalités.
- → Renforcer l'accès aux droits, consolider et fluidifier les parcours en apportant une cohérence partenariale entre les services publics de droit commun et les associations.
- → Concrétiser le projet de « Cité fertile et solidaire » sur l'ensemble du quartier la Duchère et installer la Halle agriculturelle au centre de la Sauvegarde renouvelée, dans une visée de transition écologique et alimentaire.

### CULTURE

- → Favoriser la mobilité des habitants d'un sous-secteur de la Duchère à l'autre.
- → Travailler sur les freins à la pratique culturelle comme l'accès économique ou les représentations mentales.
- → Favoriser la diversité des expressions culturelles des habitants en dehors des structures socioculturelles et des institutions.
- → Conforter le festival D'art et D'air qui favorise l'implication et l'investissement des habitants, via l'École des Spectateurs notamment.
- → Installer des lieux pérennes pour les résidences artistiques.
- → Poursuivre et renforcer la collaboration avec les équipements culturels lyonnais pour favoriser les échanges et les rencontres (dans le cadre de la Charte de coopération culturelle).

### SANTĒ

- → Améliorer l'offre de soin, l'accès aux soins et aux droits, mais également l'accès à l'information. Notamment pour l'accès aux professionnels paramédicaux (ostéopathe, orthophoniste...).
- → Sensibiliser les jeunes au bien-être, à la santé globale et à la santé mentale.
- → Développer des actions autour des addictions dans les écoles primaires, qui sont confrontées au trafic de drogue, visible dans le quartier. Et développer les propositions autour de la parentalité et de la coéducation (prévention, information, espace de rencontre...)
- → Approfondir la question de l'accès au logement (adapté et de droit commun) pour les personnes ayant des troubles psychiques. Et réfléchir à des structures alternatives et innovantes.

→ Développer les projets en lien avec l'alimentation au cœur des structures de proximité (cuisine dans les centres sociaux, les crèches...).

### **EDUCATION**

- → Travailler davantage sur l'évitement scolaire du quartier.
- → Mieux structurer les actions et soutenir la parentalité, comme au sein du lieu Accueil parents-enfants de la Maison de l'Enfance qui permet d'aborder les questions éducatives entre parents. Proposer aussi des actions via le Lieu Accueil Parents, par exemple entre les parents et l'ambassadeur du livre dans les écoles. D'une manière générale, conforter les initiatives comme « passe la 6° » de Sport dans la Ville, la continuité de l'accompagnement des enfants entre les structures socio-éducatives du quartier, les « cordées de la réussite » de l'AFEV, ou encore l'arrivée d'un référent de parcours PRE.
- → Accompagner les parents dans l'orientation des enfants et la recherche de stage en 3°.
- → Continuer de travailler sur le harcèlement, notamment avec une personne référente dans les établissements scolaires et la mise en place d'une cellule de prévention Web.

### SĒCURITĒ-PRĒVENTION

- → Poursuivre le travail de prévention du décrochage des jeunes, dans une visée d'insertion sociale.
- → Poursuivre le travail de coordination des dispositifs et des partenaires au sein des instances comme le Groupe Bailleurs ZSP et le **Groupe Information-Communication** ZSP.
- → Réinstaurer le Groupe de Traitement des Situations Individuelles (GTSI).
- → Impliquer les jeunes sur des actions de quartier.
- Coordonner des dispositifs 10-15 ans et 16-25 ans permettant de mettre en place des actions d'insertion et de prévention directement auprès des publics concernés.











GOUVERNANCE, COMMUNICATION, PROMOTION
DU PROJET ET DU TERRITOIRE

### VOLET GOUVERNANCE

Enjeu 1.

**INSTANCES DE PILOTAGE** 

Enjeu 2.

**EQUIPE-PROJET TERRITORIALE** 

Enjeu 3.

RENFORCER LA PARTICIPATION
DES HABITANTS AU PROJET



LA GOUVERNANCE A CONSTITUÉ L'UN DES POINTS FORTS DU PROJET DE TRANSFORMATION SOCIALE ET URBAINE DE LA DUCHÈRE.

L'important portage politique et la mise en place d'une équipe projet pluridisciplinaire et partenariale ont été l'une des clés de la réussite du projet.

La Mission territoriale Lyon la Duchère joue un rôle d'ensemblier et coordonne la mise en œuvre du projet de renouvellement urbain et du projet social ou « humain », qui constituent les deux leviers du projet de Territoire. Elle possède la particularité d'être composée d'une guinzaine d'agents de la Ville et de la Métropole de Lyon couvrant l'ensemble des champs de la Politique de la Ville : développement social, aménagement, habitat, cadre de vie, culture, santé, éducation, économie, sécurité-prévention, communication-concertation. Cette pluridisciplinarité lui permet d'établir un dialogue permanent avec l'ensemble des services des deux collectivités, les partenaires institutionnels, les acteurs locaux, les bailleurs sociaux, les entreprises, les commerces, les associations, la société civile organisée et les habitants afin de traiter les différentes dimensions du projet intégré.

Depuis la genèse du projet de transformation de la Duchère, les échanges réguliers établis entre l'équipe-projet et les élus de la Ville et de la Métropole de Lyon ont facilité le portage et le suivi du projet. Ces échanges se font principalement dans le cadre de comités de pilotage, préalablement préparés par des comités de direction, mais aussi lors des temps d'échanges mensuels baptisés « GPV restreints ». Ces derniers sont organisés par la Mission Duchère avec les élus de la Ville de Lyon : Maire du 9<sup>e</sup> arrondissement, Adjoints au Maire de Lyon et au Maire du 9e arrondissement intervenant sur les thématiques de la politique de la Ville, de l'habitat et du renouvellement urbain ou de toute autre thématique à l'ordre du jour. Le « GPV restreint » permet de discuter de l'avancement du projet urbain et du contrat de ville, de l'actualité du quartier de la Duchère et de préparer les prochaines échéances et évènements (réunions publiques, réunions avec les locataires concernés par le relogement ou la requalification, les Comités de Suivi Participatif...). En moyenne, 11 GPV restreints sont ainsi organisés chaque année depuis 2016. Le maintien de ces échanges réguliers a notamment facilité l'appropriation du projet par les nouveaux exécutifs municipaux et métropolitains à partir de 2020.

Enfin, les habitants sont étroitement associés à la gouvernance du projet depuis près de 20 ans, dans le respect des préconisations de la Charte de la Participation de la Métropole de Lyon. En premier lieu, les habitants représentants de la société civile organisée participent en moyenne 3 fois par an au « Comité de suivi participatif » (CSP).

Opérationnelle depuis 2005, cette instance permet de faire le point avec les élus et les techniciens sur l'avancée du projet, de définir et d'évaluer les démarches de concertation et de faire remonter les préoccupations des habitants. Le CSP s'est réuni 45 fois depuis 2005, dont 18 fois depuis 2016.

Sur le projet urbain, de nombreuses concertations ont été organisées depuis 2003 pour co-élaborer l'aménagement des espaces publics et du cadre de vie, ainsi que sur des thématiques particulières, à la demande des habitants (art urbain, culture, développement durable...). Depuis 2015, 3 grandes concertations se sont déroulées pour associer les habitants aux différentes phases du projet : en 2015 en amont du NPNRU Sauvegarde et Château (pour partager le diagnostic et les enjeux), en 2016-2017 sur l'aménagement du parvis de la Tour Panoramique et le choix de projets artistiques, et en 2019-2022 sur l'aménagement de la Sauvegarde. La concertation a d'ailleurs été inscrite comme une étape obligatoire d'élaboration des projets dans le cahier des charges des concepteurs du NPNRU Sauvegarde. A chaque fois, des modalités de concertation variées ont été mises en œuvre pour toucher différents publics : réunions publiques, ateliers, focus groupes, stands sur l'espace public, expositions-débats, conférences, voyages d'études, balades urbaines, etc. Des modes de garde en partenariat avec les centres sociaux ont aussi été proposés pour faciliter la participation des parents, et des rencontres en visioconférences ont été déployées pour continuer à concerter durant la crise sanitaire en 2020 et 2021. En dépit de la multiplication des formats, avec des actions d'aller-vers, et le relai des informations et incitations à participer par les structures et partenaires du territoire, la participation peine à toucher une diversité de publics, en particulier les plus éloignés (jeunes, précaires, personnes maîtrisant mal le français...) mais aussi les actifs (peu disponibles) en dehors des temps festifs majeurs du quartier. Cette difficulté concerne également le comité de suivi participatif et le conseil citoyen, qui ont du mal à rassembler des profils diversifiés pour une meilleure représentativité de tous les types d'habitants.

Les habitants ont également participé activement à l'élaboration du Projet de Territoire 2016-2020 (prorogé jusqu'à fin 2023) et à son évaluation. C'est d'ailleurs à l'occasion de l'écriture du Projet de Territoire, en 2015, que le Conseil citoyen a spontanément émergé. La concertation mise en place sur les enjeux sociaux, culturels ou éducatifs s'est concentrée sur ces temps forts d'élaboration et de bilan du projet de territoire. Néanmoins les membres du Conseil citoyen participent à de nombreuses instances de pilotages et instances techniques, comme les COPIL de la convention territoriale de Lyon dédiés aux 9e et 5e arrondissements, les COPIL du renouvellement urbain, les revues de projet ANRU, le Comité Partenarial Relogement, les commissions « cadre de vie en marchant », la commission développement durable, le COPIL D'Art et D'Air, les COPIL des résidences artistiques sur le renouvellement urbain, le Collectif Santé Duchère, ou encore les Groupes Territoriaux Château et Balmont.

### **VOLET GOUVERNANCE**

**CHAQUE VOLET DU PROJET DE TERRITOIRE DUCHÈRE DISPOSE D'INSTANCES DE GOUVERNANCE** DÉDIÉES, TANT SOUS LA FORME DE COMITÉS DE PILOTAGE, DE COMITÉS TECHNIQUES OU DE **GROUPES DE TRAVAIL, AUXQUELLES PARTICIPENT** LES PARTENAIRES COMPÉTENTS POUR STRUCTURER ET COORDONNER LEUR ACTION.

Sur le volet du renouvellement urbain, la gouvernance est resserrée autour de l'équipe de maîtrise d'ouvrage élargie composée de la Mission Lyon la Duchère, la Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Urbaine de la Métropole, le Groupe SERL (aménageur du 1er projet de renouvellement urbain et du NPNRU Sauvegarde) et ses équipes de maîtrise d'œuvre (architecte et paysagiste en chef), et la Direction de l'Aménagement urbain de la Ville. Cette équipe se réunit au sein du Comité Technique Opérationnel (CTO) pour piloter la mise en œuvre opérationnelle du projet de renouvellement urbain.

Par ailleurs, plusieurs instances permettent de travailler en partenariat rapproché avec l'ANRU et les partenaires publics, la Direction Départementale des Territoires (DDT), Action Logement, les bailleurs sociaux et les promoteurs immobiliers, ainsi que les services de la Ville et de la Métropole (coordination urbaine, habitat, développement territorial...): revues de projet ANRU, Groupe Technique Urbain et comités de pilotage.

Sur le volet Habitat, la gouvernance s'organise autour de 5 instances dédiées au relogement opérationnel, un comité stratégique Habitat portant sur la programmation habitat et sa mise en œuvre, et deux instances dédiées à la veille et l'accompagnement des copropriétés (comités « POPAC Duchère » et « POPAC élargi »).

Le suivi et la mise en œuvre de la Gestion Sociale et Urbaine de Proximité (GSUP) est réalisé principalement dans le cadre de deux instances : la réunion de programmation GSUP annuelle animée par la Métropole de Lyon et **les commissions « Cadre** de vie en marchant » qui permettent, en concertation avec les habitants, de décider des travaux pour l'amélioration du cadre de vie. Les guestions liées au cadre de vie et à la GSUP sont également abordées dans le cadre de la commission Développement Durable pilotée par le centre social de la Sauvegarde, ainsi que dans le cadre des instances liées à la Zone de Sécurité Prioritaire (cf. volet Sécurité et Prévention de la délinquance).

Les aspects liés à l'offre immobilière du développement économique sont abordés lors du Comité Technique Opérationnel (CTO) au côté des questions d'aménagement urbain.



Le Conseil citoyen joue un rôle important à la Duchère et présente la particularité de s'être constitué naturellement et spontanément dès 2015 (avant sa labellisation officielle en 2016) dans le cadre de l'élaboration du Projet de Territoire de la Duchère 2016-2022, qui fait l'objet du présent bilan. Cette « constitution spontanée » est le fruit d'une culture de la concertation qui s'est tissée et renforcée au fil des ans à la Duchère depuis 2003 et qui s'est caractérisée par la forte mobilisation de ses habitants, via l'ex Groupe de Travail Interquartier (GTI) et les Comités de suivi participatif, dont le collège « société civile » a en quelque sorte préfiguré la mise en place du Conseil citoyen.

Le Conseil citoyen de la Duchère se distingue par la mobilisation continue d'une partie de ses membres sur le temps long, en particulier sur le projet urbain. Leur participation régulière non seulement aux instances de gouvernance mais aussi à la vie du quartier (dans les structures socioéducatives, les associations, lors des événements...) leur permet de jouer activement leur rôle de veille et d'alerte sur les besoins des habitants. Ils sont également moteurs dans l'organisation de temps forts comme les cafés du dimanche (pour répondre au besoin d'avoir un lieu d'échange et de convivialité ouvert le dimanche à la Duchère), les journées propreté ou des réunions de débat sur la vie du guartier. Affectée par une diminution du nombre de ses membres actifs et d'un essoufflement général accentué par la crise sanitaire, la composition du Conseil citoyen demeure cependant fragile. Le passage d'une cinquantaine de membres en 2016 à une vingtaine de membres en 2022, dont moins d'une dizaine très actifs rend difficile le maintien de leur mobilisation sur l'ensemble des autres sujets qu'ils avaient jugés prioritaires en 2015 (éducation/jeunesse/ parentalité, emploi/développement économique et mixité sociale). Face à ce constat, un travail de remobilisation et d'élargissement de sa composition est en cours depuis 2021 avec l'association ANCIELA, mandatée par la Ville de Lyon.

Une nouvelle dynamique est en cours de développement, axée notamment autour de la co-construction de projets avec d'autres forces vives du territoire comme le conseil de quartier de la Duchère, la Compagnie Hallet Eghayan pour les cafés du dimanche, le centre social de la Sauvegarde pour les journées propreté et des rencontres avec les jeunes, ou encore l'ALTM pour les réunions plénières.

Pour les commerces, une instance spécifique, le Comité d'agrément et de suivi, réunit la Métropole, la SEMPAT, la SACVL, la SERL, la direction de l'économie, du commerce et de l'artisanat de la Ville de Lyon, la CCI, la CMA et la Mission Lyon la Duchère. L'instance dévolue au suivi de l'accompagnement à la création d'entreprise, le « Comité Création Duchère », a en revanche été suspendue en mars 2021 et intégrée à un comité piloté par la Métropole intervenant sur un périmètre plus large.

Le volet Emploi et Insertion professionnelle est animé depuis 2015 par la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi (MMIE) en lien avec la Mission Lyon La Duchère. Il dispose d'une instance de gouvernance dédiée : Le Comité Emploi Insertion Lyon 5e-9e arrondissements mis en place en 2019, et animé par la Coordinatrice Emploi Insertion de la MMIE, également référente pour les 1er, 2e et 4e arrondissements de Lyon.

Les questions d'emploi et insertion à destination des jeunes sont en outre prises en compte au sein du Comité technique et du Groupe de Pairs de la « Coordination 16-25 ans » (voir ci-après) et via la démarche des chantiers d'insertion jeunes.

Le volet lien social dispose d'un grand nombre d'instances de pilotage et de suivi du développement social local, certaines étant axées sur la coordination des structures et leur fonctionnement (Conseil des équipements, dialogues de gestion), d'autres sur des thèmes (coordination 16-25 ans, Seniors, accès aux droits, numérique, offre linguistique, etc.) ou des territoires particuliers (Le Château, Balmont). Elles réunissent l'ensemble des acteurs du territoire intervenant sur les sujets traités: structures socio-culturelles, associations, institutions publiques (collectivités et représentant de l'Etat), bailleurs ou encore société civile organisée.

Le volet Culture bénéficiait jusqu'en 2020 d'un pilotage et d'un suivi général au sein des Commissions Culture, qui réunissaient l'ensemble des acteurs culturels présents sur la Duchère et ceux engagés à travers la Charte de Coopération Culturelle afin d'échanger sur les projets de résidences artistiques et sur les projets de chacun des partenaires. Des Comités de pilotage et comités techniques permettent le suivi des résidences artistiques en accompagnement du renouvellement urbain de la Duchère. Enfin, la chargée de coopération culturelle participe aux Groupes techniques du Château ainsi qu'au comité de pilotage du festival D'Art et D'Air, pour favoriser l'intégration d'actions culturelles et artistiques au sein de ces différents projets. Elle participe également aux Comités de Pilotage du Pôle Territorial d'Education Artistique et Culturelle, organisés par l'Etat.

Sur le volet santé, le pilotage et le suivi s'effectue principalement au sein de la Commission Santé Lyon 9°, du Collectif Santé Duchère qui permet depuis 2009 de coordonner et créer des synergies entre une vingtaine de structures sur des projets relatifs à la santé et au bien-être, et du groupe de suivi de la médiation santé de Lyon 9°.

La gouvernance de la santé mentale est assurée essentiellement au sein **des instances du** 

Conseil Local de Santé Mentale de Lyon 9°, qui comprend un comité de pilotage et 5 commissions thématiques qui réunissent les professionnels concernés du 9° arrondissement de Lyon (périnatalité, petite enfance, inclusion scolaire, ados et jeunes adultes, différences culturelles et pratiques professionnelles). Le Comité technique d'Interface 9 permet de suivre et ajuster les besoins d'intervention du dispositif de prévention en santé mentale « Interface 9 ». L'instance « Santé psychique et Logement » permet quant à elle de soutenir et étayer les professionnels de terrain confrontés à des situations complexes de souffrance psychique dans le cadre du logement.

La gouvernance du volet Éducation s'effectue principalement dans les instances de pilotage du Projet de Réussite Educative. Le groupe Co-éducation a été suspendu en 2020 par manque d'ingénierie pour les animer. Il a ensuite été réactivé en 2022, sous la forme d'un Comité Educatif Local.

Enfin, le pilotage et le suivi du volet Sécurité et prévention de la délinquance s'effectue au sein du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) du 9e, dont l'objectif est de traiter de manière équilibrée les problématiques de sécurité et de tranquillité publique et les dispositifs de prévention de la délinguance. Il réunit Préfecture, élus, Parquet, Direction Départementale de la Sécurité Publique, Commissariat du 9e arrdt, Education Nationale, Direction de la Sécurité et de la Prévention Ville de Lyon, Police municipale, Mission Duchère, ALTM, Métropole de Lyon (Service social et Educateurs de prévention ), partenaires socio-éducatifs et structures de proximité. Destinés respectivement aux bailleurs et aux structures de proximité, les « Groupe Bailleurs ZSP Duchère » et « Information - Communication ZSP Duchère » permettent d'échanger sur les problématiques de terrain et les modalités d'actions, en lien avec la Direction Sécurité Prévention de la Ville de Lyon, les polices municipales et nationales, l'ALTM, la Mission Duchère et la Mairie d'arrondissement. Un Groupe de Traitement des Situations Individuelles mis en place entre 2017 et 2019 a également permis d'échanger sur des situations individuelles en matière de sécurité et de délinquance et de définir des modalités d'actions coordonnées. Enfin, les conflits de voisinage peuvent être traités dans le cadre du Groupe Médiation conflits de voisinage Lyon 9e.

Globalement seuls deux comités de pilotage de la Convention territoriale de Lyon dédiés aux QPV des 5° et 9° arrondissements ont été organisés dans le cadre de la mise en œuvre du présent projet de territoire. Ces COPIL organisés en lien avec la Préfecture, la Métropole et la Ville de Lyon en octobre 2017 et en octobre 2019 se sont à chaque fois focalisés sur deux thématiques jugées prioritaires : les enjeux éducatifs et les problématiques de l'emploi et de l'insertion professionnelle. Cette priorisation a permis en 2017 d'évoquer avec la Métropole le retour d'une équipe complète d'éducateurs de prévention à l'horizon 2018 et en 2019 d'alerter sur les enjeux de travailler à la mixité sociale au sein des groupes scolaires de la Duchère.

Depuis 2020, cette instance n'a plus été réunie.

Soulignons enfin que le format de ces COPIL de la Convention territoriale de Lyon reste peu adapté à la participation d'une grande diversité des membres du Conseil citoyen non retraités : tenue des COPIL en journée et en semaine à l'extérieur du guartier de la Duchère (à la Métropole, en mairie centrale ou en mairie d'arrondissement) sans système de garde d'enfant. Le temps de parole dédié au Conseil citoyen reste en outre limité, avec des sujets qui restent choisis par l'État, la Métropole ou la Ville de Lyon. Le profil des membres du Conseil citoyen participant à ces instances est donc généralement le même (personnes retraitées).

GLOBALEMENT, LA PLURIDISCIPLINARITÉ DE L'ÉQUIPE PROJET INTÉGRÉE ET LA COLLABORATION PARTENARIALE FACILITÉE PAR DES LIENS DE **CONFIANCE TISSÉS DEPUIS PRÈS DE 20 ANS AU** SEIN DES MULTIPLES INSTANCES DE GOUVERNANCE CONSTITUENT LA FORCE DU PROJET DE TERRITOIRE DE LA DUCHÈRE.

Cette spécificité a tout particulièrement été mise en lumière par la capacité à gérer de manière partenariale les problématiques et les situations de crise : mise en place de centres de dépistage et de vaccination et d'accompagnement en santé mentale durant la crise sanitaire, renforcement des offres associatives en matière d'accès aux droits, appui à la mobilisation des habitants de la résidence Sakharov face à la montée des violences liées au trafic de drogue, co-élaboration du projet de halle agriculturelle, cité fertile et solidaire, etc.

De nouvelles instances de pilotage ont en outre été créées ces dernières années pour favoriser la collaboration partenariale sur plusieurs sujets : Groupes territoriaux Château et Balmont, Groupe de Travail Accès au droit, Groupe de Travail Numérique Lyon 9e, Commission Seniors Duchère, etc.

À côté de ces réussites, la diminution de l'ingénierie consacrée aux volets culture et éducation par rapport au Contrat de Ville précédent (Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2007-2014) a conduit à une réduction des instances partenariales dédiées au Projet de Territoire Duchère : arrêt des Commissions Culture depuis 2020, pas d'instances partenariales régulières liées à l'animation du volet Education du projet de Territoire, peu d'articulation avec le Programme de Réussite Educative et une difficile mobilisation sur les enjeux de prévention de la délinquance. De plus, certaines instances en projet n'ont pas encore pu démarrer, comme le Groupe de travail trimestriel GSUP, ou ont été suspendues (Comité Création Duchère, Commission Culture, Groupe de Traitement des Situations Individuelles). Sur le volet de la sécurité et de la prévention de la délinquance, la restructuration du commissariat de Lyon 9e par la mutualisation de certaines fonctions de pilotage sur des circonscriptions plus vastes (jusqu'à Tassin-la-Demi-Lune) limitent l'implication de la Police nationale dans le partenariat local et la qualité des échanges précédemment organisés.

D'une manière générale, l'ingénierie des volets éducation, culture, santé, santé mentale, développement économique, emploi-insertion, sécurité prévention et communication-concertation intervient sur des périmètres d'action concernant plusieurs arrondissements rendant difficile les actions de proximité nécessaire pour répondre aux besoins des habitants de la Duchère, souvent accrus depuis la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID 19.

### VOLET **GOUVERNANCE**

### ENIFFCES



Comités de suivi participatif depuis 2005, dont 18 depuis 2016

groupes mensuels relogement organisés entre 2016 et 2022

🕇 СОТЕСН РОРАС Duchère organisés entre 2017 et 2022

réunions du « groupe de pairs » de la « coordination 16-25 ans » depuis 2016

rencontres du « Groupe territorial Château » depuis 2018

agents au sein de la Mission territoriale Lyon la Duchère, dont 9 à temps plein sur le périmètre de la Duchère

près de **100** participants à la concertation sur l'aménagement du parvis de la Tour Panoramique en 2016

près de **BUU** participants à la concertation menée sur le NPNRU Sauvegarde entre 2019 et 2022





GOUVERNANCE, COMMUNICATION, PROMOTION
DU PROJET ET DU TERRITOIRE

### VOLET COMMUNICATION AU SERVICE DU PROJET ET DU TERRITOIRE

Enjeu 1.

POURSUIVRE LA PÉDAGOGIE DU PROJET ET L'ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT

Enjeu **2.** 

PROMOUVOIR LA DESTINATION « LA DUCHÈRE - LYON »



LA MISSION LA DUCHÈRE – LYON DISPOSE DE MOYENS HUMAINS DÉDIÉS À L'INFORMATION ET À LA COMMUNICATION DU PROJET.

qui ont permis de développer au fil des ans de nombreux outils et supports de communication, dont un journal trimestriel depuis 2003 et une Maison du Projet ouverte 5j/7 depuis 2003 également, mais aussi de nombreuses brochures, des infos chantier, un site Internet et des réseaux sociaux.

D'après l'Enquête Écoute Habitants 2022, la quasitotalité des habitants (83%) se tiennent informés de la vie du quartier. La communication passe principalement par le bouche à oreille (54%), puis en proportions équivalentes par les affiches, prospectus, magazine (22%), les réseaux sociaux et sites Internet (21%). La Grande Enquête Duchère 2022 met également en évidence un autre canal d'information important : les structures socioculturelles du territoire, auprès desquelles les habitants ont l'habitude d'aller chercher l'information sur la vie du quartier. Dans une moindre mesure, le crieur public (mis en place depuis l'été 2020) est également identifié par une partie des habitants.

Les pages de la Mission La Duchère Lyon sur les réseaux sociaux bénéficient d'une audience stable et en légère augmentation : 5 100 abonnés sur Facebook (contre 3 500 en 2017 et 5 000 en 2020), 1 207 abonnés sur Instagram (contre 1 100 en 2020) et 1 100 abonnés sur Twitter (stable). La création d'une page sur LinkedIn en 2020 a également permis de développer la communication à destination des institutions et des professionnels. Le nombre d'abonné de cette page, encore relativement modeste étant donné sa création encore récente, a cependant presque doublé entre fin 2021 et fin 2022, passant de 296 à 591 abonnés.

Le nombre d'abonnés aux newsletters Agenda culturel et journal Ville en Vue reste satisfaisant et est en légère augmentation par rapport à 2017 : 791 abonnés à la newsletter Agenda en 2022 (contre 730 en 2017) et 962 abonnés à la newsletter Ville en Vue en 2022 (contre 880 en 2017).

L'alimentation de la newsletter Agenda culturel est le fruit d'un travail collaboratif avec les acteurs socioculturels du quartier, qui déposent chaque mois leurs actualités culturelles sur l'agenda partagé hébergé sur le site Internet de la Mission Duchère.

La Maison du Projet reste un lieu bien identifié des publics scolaires, étudiants et professionnels, et a accueilli plus de 200 groupes et délégations depuis 2016. La fréquentation est toutefois en baisse régulière depuis 2018 sous l'effet conjugué d'une diminution des moyens humains disponibles pour l'accueil des groupes depuis 2018 et de la crise sanitaire en 2020 et 2021. Elle est en revanche peu connue du grand public, en raison du manque de

visibilité de ses nouveaux locaux depuis la rue, qui suscite mécaniquement moins de questions.

Afin de promouvoir le quartier de la Duchère et sa transformation, conformément à l'objectif réaffirmé en 2016 dans le projet de Territoire, plusieurs outils de communication ont été développés depuis 2014 : site Internet, vidéo « La Duchère, histoire d'une transformation », brochures « Pari tenu », « Panoramique », journal Ville en Vue, plaquettes sur l'offre d'immobilier d'entreprise mais aussi sets de table et tote-bags... Ils ont été diffusés auprès d'un public large et de relais d'opinion, avec notamment un travail de valorisation de la destination Duchère sur le web. Plusieurs visites presse ont en outre été organisées depuis 2016 pour valoriser les réalisations du 1er projet de renouvellement urbain : point d'étape sur l'écoquartier et inauguration de la résidence CROUS en 2017, Victoires du paysage en 2018, inauguration de l'esplanade François-Régis Cottin en 2019, ou encore visite du Maire de Lyon sur le projet de halle agriculturelle, cité fertile et solidaire en 2022.

De grands événements à rayonnement extraterritorial sont enfin organisés chaque année sur le quartier pour contribuer à changer l'image de la Duchère. En 2017, jusqu'à 5 grands événements ont attiré un public de Lyonnais et Grands-Lyonnais (le Forum Démocratie, les Championnats de France de gymnastique, le Festival D'Art et D'air, les Journées du Patrimoine et le concours de cuisine « Les Duch'Chefs »). Cette dynamique a été mise à mal par la crise sanitaire en 2020 et l'on constate une légère reprise depuis 2021 avec 2 événements/an : le festival d'art et d'air et les Fitdays MGEN (nouveauté – initiation au triathlon).

Pourtant, l'image de la Duchère reste très impactée par les faits divers et leur traitement médiatique, qui se sont accentués depuis la crise sanitaire de 2020. Ainsi, d'après l'Enquête Ecoute Habitants, alors que 33 % des Lyonnais avaient une mauvaise image de la Duchère en 2018, ce chiffre a bondi de 15 points en 2 ans pour atteindre 48 % en 2020 et 51 % en 2022. Si ce chiffre reste inférieur à 2008 où 64 % des Lyonnais avaient une mauvaise image du quartier, la forte dégradation de l'image du quartier aux yeux des Lyonnais depuis 2020 est préoccupante et doit être prise en compte dans la stratégie de communication et les relations presse. A cet égard, il convient de noter que depuis 2018 le pôle communicationconcertation a connu plusieurs périodes avec une équipe incomplète et est intervenu pour assurer la communication sur les autres QPV du 9e et du 5e arrondissements. Ce qui a conduit à suspendre ou reporter plusieurs projets de communication devant participer à la promotion du territoire. Les visites organisées dans le cadre des JEP ont notamment dû être suspendues, de même que les journées d'accueil des nouveaux habitants ; des projets de vidéos ont dû être reportés ; la parution du journal Ville en Vue a été très irrégulière ; enfin, une forte diminution de la présence sur les réseaux sociaux et de la mise à jour du site Internet s'est traduite par la division par trois du référencement du site, et donc de sa fréquentation.

# EHIFFCES

Seuls 33 % des Lyonnais avaient une image négative de la Duchère en 2018, contre 64 % en 2008. En 2022, cette proportion est remontée à 51 % suite une succession de violences urbaines depuis 2020.



83 % des habitants se tenaient informés de la vie du quartier en 2022



des habitants s'informent par le bouche à oreille



des habitants s'informent par les affiches, prospectus et magazines



des habitants s'informent par les réseaux sociaux et les sites Internet



des habitants s'informent par les structures socio-culturelles du territoire



100 abonnés à la page Facebook de la Mission Duchère en 2022 (contre 3500 en 2017)



1207 abonnés à la page Instagram de la Mission Duchère en 2022



1 100 abonnés à la page Twitter de la Mission Duchère en 2022



591 abonnés à la page LinkedIn de la Mission Duchère, créée en 2021.



791 abonnés à la newsletter Agenda de la Mission Duchère en 2022 (contre 730 en 2017)



962 abonnés à la newsletter Ville en Vue en 2022 (contre 880 en 2017)



12 200 groupes accueillis à la Maison du Projet Lyon la Duchère depuis 2016



visites presse organisées depuis 2016



51 **%** des Lyonnais avaient une mauvaise image de la Duchère en 2022, contre 33 % en 2018



L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE LIÉE À L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 (2020-2022)

#### **GOUVERNANCE**

Des instances de pilotage technique et politique moins régulières, mais maintenues et adaptées pendant les phases de confinement et prenant en compte les restrictions liées à la crise sanitaire, afin d'assurer une continuité du partenariat et de la qouvernance du projet de territoire.

Si la crise sanitaire a eu d'abord pour effet de suspendre momentanément le dispositif de concertation sur le projet NPNRU de la Sauvegarde (repoussé à fin 2020-début 2021 au lieu du printemps 2020), elle a aussi permis de développer des outils de concertation numériques qui ont permis de toucher un public différent et complémentaire du public habituel. En effet, des habitants peu disponibles pour se déplacer en soirée (parents de jeunes enfants notamment) ont ainsi pu participer à des réunions publiques et des ateliers de concertation. Des habitants se sentant moins légitimes pour intervenir publiquement lors de réunions en présentiel se sont sentis plus libres de s'exprimer dans le cadre de réunions en visioconférence. Les modalités de tchat durant les visioconférences ont aussi favorisé les échanges entre les participants, voire une auto-modération des propos, contrairement aux prises de positions publiques qui sont peu commentées lors des réunions en présentiel. Pour autant, ces dispositifs digitaux ont aussi

nécessairement écarté les publics éloignés du numérique (personnes âgées ou non équipées).

Une forte diminution de la participation des habitants lors des réunions de concertation en présentiel a été constatée depuis la fin du confinement, même parmi des personnes auparavant très impliquées, et qui sont désormais moins présentes. Cette difficulté à retrouver le niveau de participation antérieur à la crise sanitaire reste difficile à expliquer.

D'une manière générale, les habitants sont aussi beaucoup plus difficiles à toucher en dehors des grands événements organisés sur le quartier, ce qui plaide pour une intégration des dispositifs de concertation dans ces grands événements pour aller vers les habitants de manière plus efficace.

#### COMMUNICATION

La crise sanitaire a engendré la fermeture au public de la Maison du Projet de mars à juin 2020, et a fortement réduit les capacités d'accueil de groupes entre l'été 2020 et l'été 2021 en raison des jauges en vigueur.
Les demandes de visites de groupes et de délégation ont d'ailleurs fortement réduit durant cette période, avant de retrouver progressivement à partir du printemps 2022 un niveau plus

conforme à l'avant-crise sanitaire.

La raréfaction des grands événements en 2020 et 2021 a réduit les occasions de valoriser la destination La Duchère Lyon, notamment auprès de la presse. Les faits divers relatifs à la sécurité du quartier et leur traitement médiatique lors et suite au confinement de 2020 ont participé à dégrader l'image du quartier à l'extérieur, mettant à mal le travail de promotion territoriale développé depuis 2014.



### **GOUVERNANCE**

- → Les enjeux de la transition écologique sont intégrés depuis longtemps dans la participation des habitants au projet, une grande concertation intitulée « La Duchère, c'est l'affaire de tous » ayant été menée dès 2012 suite à la victoire à l'appel à projets de 2008 « urbanisme durable et rénovation urbaine ». Cette concertation organisée à mi-parcours du 1er projet de renouvellement urbain visait notamment à réfléchir à comment faire de la Duchère un quartier durable, sensibiliser les habitants à la gestion de ce quartier durable, et à valoriser les initiatives citoyennes et les bonnes pratiques allant dans le sens de la transition écologique.
- → Les travaux du conseil citoyen sur les cités jardins en 2018 ont permis d'alimenter la réflexion des concepteurs du NPNRU Sauvegarde et ont inspiré l'ambition d'une « cité paysagère » à la Sauvegarde et d'un « parc habité » au Château.
- → La visite d'étude organisée à l'automne 2020 avec les élus, les techniciens et le conseil citoyen dans l'écoquartier des Vergers à Meyrin et la visite de projets d'habitats participatifs a également alimenté la réflexion des concepteurs du projet Sauvegarde et a abouti au choix d'intégrer un projet d'habitat participatif.
- → La concertation menée sur le NPNRU Sauvegarde à l'automne 2020 a confirmé l'intérêt des habitants pour développer une halle à la Sauvegarde, alimentant la candidature de la Duchère à l'appel à projets de l'ANRU « les quartiers fertiles » fin 2020 pour proposer une cité fertile et solidaire à la Duchère autour d'une halle agriculturelle.

> Les acteurs du territoire et le Conseil citoyen ont été associés à la réunion de lancement collective du projet de halle agriculturelle, ainsi qu'à des premiers groupes de travail au 4e trimestre 2021, pour co-construire le projet et sa gouvernance.

### COMMUNICATION

- → Les enjeux de la transition écologique sont traités dans de nombreux supports de communication, notamment pour valoriser les initiatives citoyennes allant dans ce sens (journal Ville en Vue, avec en outre un numéro dédié à l'écoquartier de la Duchère en 2019 ; réseaux sociaux), ou pour valoriser la prise en compte de ces enjeux dans le projet de renouvellement urbain (vidéo « La Duchère, histoire d'une transformation », dépliant « L'essentiel du projet », brochures « Pari tenu », « Panoramique » et « La Sauvegarde, cité paysagère et fertile au cœur de l'écoquartier de la Duchère »).
- → Une visite presse en présence du Maire de Lyon sur le projet de halle agriculturelle, cité fertile et **solidaire** a été organisée en mai 2022 pour donner un coup de projecteur sur ce projet de tiers-lieu dédié à l'alimentation, la santé, l'agriculture urbaine et la transition écologique.
- > Un travail sur l'écoconception du site internet a été lancé au 4e trimestre 2022 pour réduire l'impact environnemental du site web de la Mission La Duchère Lyon.
- → La transition écologique est en outre intégrée dans l'impression des supports de communication via l'utilisation d'encres végétales et de papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. De plus, l'optimisation de la diffusion du journal Ville en Vue a permis de réduire le nombre d'exemplaires imprimés (passage de 7 000 exemplaires en 2016 à 3 000 exemplaires en 2022) en supprimant la distribution toute boîte (beaucoup de gaspillage), en privilégiant la distribution de la main à la main lors des entrées/sorties d'écoles, sur le marché et lors des grands événements sur le quartier, et en réduisant le nombre d'exemplaires déposés dans les lieux où le public les prenaient moins.



### LES ENJEUX ÉMERGENTS **POUR LE PROCHAIN PROJET DE TERRITOIRE**

Avis exprimés par le Conseil citoyen et les acteurs locaux lors du séminaire du 12 mai 2022

### **GOUVERNANCE**

- → Rendre plus lisible le « qui décide quoi ? » dans le projet : rôle des acteurs, rôle des instances de suivi et de validation, et la place que les habitants peuvent y jouer (COPILs, Comités de suivi participatifs, etc.), processus décisionnels...
- → Davantage de participation citoyenne: publics plus diversifiés et plus éloignés à toucher par des dispositifs de concertation qui évoluent et permettent de s'adapter à tous (horaires, mixité présentiel/ distanciel, gardes d'enfants, aller vers, etc.); et modalités à trouver pour faire se rencontrer et débattre les différents publics.
- → La composition du Conseil citoyen à élargir et pérenniser.
- → La nécessité de trouver des solutions pour arriver à coconstruire avec les habitants sur le long terme malgré des participations irrégulières et éphémères.
- → Concerter également sur les autres volets du projet de Territoire: social, emploi/ insertion, développement économique, éducation, culture,
- → Favoriser l'émergence du collectif dans les instances de concertation pour passer de positionnements très individuels à la co-construction.

### COMMUNICATION

- → Faire connaître davantage aux habitants les informations et dispositifs de concertation déployés par la Mission Duchère sur le projet de renouvellement urbain.
- Communiquer davantage sur les actions mises en œuvre sur le volet humain du projet : social, emploi/insertion, développement économique, éducation, culture, événements, etc.
- → Communiquer davantage sur l'écoquartier et ce que cela implique dans la vie quotidienne des habitants de la Duchère (tri des déchets, confort climatique été/hiver, place du végétal...)
- → Reprendre les journées d'accueil des nouveaux habitants et éventuellement organiser un co-tutorat des habitants actuels vers les nouveaux habitants
- → Consolider le changement d'image du quartier à l'extérieur
- → Développer la communication sur le volet économique du projet, notamment le développement d'activités issues de l'économie sociale et solidaire.



+ INFOS:

www.lyonduchere.org

Maison du Projet Lyon la Duchère 12 bis Place Abbé Pierre

69009 Lyon

04 37 49 73 90

mduchere@grandlyon.com

**RÉALISÉ EN AVRIL 2023** 

RÉDACTION

Mission Lyon la Duchère

CONCEPTION

Comadéquat - Groupe vertical

**PHOTOS** 

Laurence Danière/Métropole de Lyon, Studiofly/SERL, Mission Lyon la Duchère, Olivier Chassignole

CARTES

Atelier des Paysages – A/S Marguerit/Mission Lyon la Duchère, Gautier+Conquet/Diane Berg, CGET

































